

BULLETIN  
DE  
**L'ACADEMIE DU VAR**  
SPARSA COLLIGO.

XCII<sup>e</sup> ANNÉE

1924



L'ACADEMIE DU VAR, fondée en 1800  
a été autorisée en 1811  
Elle est association déclarée (11 mars 1920)

~~~~~

Depuis 1832, elle publie un Bulletin Annuel

Pour son 125<sup>e</sup> anniversaire  
elle publiera en 1925, la table générale analytique  
et alphabétique de ses Bulletins depuis 1833

TOULON  
IMPRIMERIE G. MOUTON  
2, rue de l'Ordonnance

1925



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02475172 0

# BULLETIN DE L'ACADEMIE DU VAR

SPARSA COLLIGO.

XCI<sup>e</sup> ANNÉE

— 1924 —



L'ACADEMIE DU VAR, fondée en 1800  
a été autorisée en 1811  
Elle est association déclarée (11 mars 1920)

Depuis 1832, elle publie un Bulletin Annuel

Pour son 125<sup>e</sup> anniversaire  
elle publiera en 1925, la table générale analytique  
et alphabétique de ses Bulletins depuis 1833

TOULON  
IMPRIMERIE G. MOUTON  
2, rue de l'Ordonnance

1925

# ACADEMIE DU VAR

Siège social : Ancienne Caserne, Rue Saunier, TOULON

## BUREAU POUR L'ANNÉE 1924

MM. Dr J. REGNAULT, \*, ♀, O. ✕, Président.

Le Colonel BOYER, O. \*, \* \* \*, Secrétaire général.

REGNIER, Secrétaire des séances (janvier-juin).

Emile JOUVENEL, ♀, ♀, ✕, Secrétaire des séances, (juillet-décembre).

ARMAGNIN, I. ♀, Trésorier.

Professeur ARNAUD, I. ♀, Bibliothécaire-Archiviste.



## BUREAU POUR L'ANNÉE 1925

MM. Dr Jules REGNAULT, \*, ♀, O. ✕, Président.

Le Général AYMERICH, G. O. \*, C. ✕, O. ✕, O. ✕, C. ✕, Secrétaire Général.

Emile JOUVENEL, ♀, ♀, ✕, Secrétaire des séances.

François ARMAGNIN, I. ♀, Trésorier.

Commandant LAFLOTTE, O. \*, ♀, O. ✕, O. ✕, Bibliothécaire-Archiviste.



## PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM.

1900 BOURRILLY Louis, \*, I. ♀, ♀, \* \*, Inspecteur honoraire de l'enseignement primaire.

1901 GISTUCCI Léon, \*, I. ♀, Inspecteur d'Académie du Var.

1914 DRAGEON Gabriel, I. ♀, ♀, C. ♀, O.

1917 ALLÈGRE.

1920 GONDON Jules, \*, I. ♀, O. ♀, O.

1924 Le Général CASTAING, C. \*, ♀, C. ✕.



# LISTE GÉNÉRALE

DES

## MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR

### MEMBRES HONORAIRES

MM.

- 1909 GISTUCCI, \*, I. ♀, Inspecteur d'Académie, Draguignan.  
1910 BOURILLY, \*, I. ♀, ♀, \* Inspecteur honoraire de l'Enseignement, Ste-Marthe, Marseille.  
1924 Dr Paul GIRARD, Mens (Isère).

### MEMBRES TITULAIRES

(à la date du 30 mai 1924)

MM.

- 1875 François FABIÉ, O \*, I. ♀, ancien directeur de l'Ecole Colbert, villa «Les Troënes», La Valette (Var).  
1883 MARTINENG (J. de), propriétaire, quartier Valbertrand, Toulon (Var).  
1893 ARMAGNIN, I. ♀, publiciste, ancien chef de Bureau à la Mairie, «L'Oustalet», Bd Duployé, St-Jean-du-Var, Toulon.  
1896 DRAGEON (Gabriel), I. ♀, ♀, C. ♀, O. ♀, vice-consul de Norvège, 7, rue Revel, Toulon.  
1898 VIAN, \*, ♀, docteur en médecine, boulevard de Strasbourg, 44, Toulon.  
— PERRETTE Gaston, I. ♀, rue St-Jacques, 123, Paris (9<sup>e</sup>).  
1899 ALLÈGRE, Professeur honoraire, Prieuré de St-Julien, Douy, par Châteaudun (Eure-et-Loire).  
— LASCOLS, docteur en médecine, rue Racine, 7, Toulon.  
— PRAT-FLOTTE, \*, I. ♀, docteur en médecine, rue Victor-Clappier, 47, Toulon.  
1903 REGNAULT, \*, ♀, O. ♀, docteur en médecine, ex-Professeur à l'Ecole de Médecine navale, rue Peiresc, 14, Toulon.

**MM.**

- 1904 CHARRAS, pharmacien, membre de la Société Botanique de France, Saint-Cyr (Var).
- MOURRON Edmond, O. \*, I. ♀, + + +, médecin en chef de la Marine, 2, Avenue Vauban, Toulon.
  - MAGGINI I. ♀, homme de lettres, Musée Bibliothèque, Toulon.
- 1906 GALL J., professeur d'allemand, Ollioules (Var).
- 1911 GIACOMONI, I. ♀, O. ♀, Professeur au Lycée, 17, rue Gimelli, Toulon.
- 1912 RISSE Charles, ♀, Surveillant général au Lycée de Toulon.
- 1913 CLAPPIER Louis (L'Abbé), curé-doyen, La Seyne (Var).
- ROUSTAN Jules, I. ♀, architecte, rue Dumont-d'Urvil-le, 2, Toulon.
  - DUROCH Henri, capitaine de frégate, Ministère de la Marine, Paris.
- 1914 PARÈS Jacques, I. ♀, membre de la société des Auteurs et Compositeurs de Musique, bibliothécaire de la Ville, rue Gimelli, 50, Toulon.
- DANIEL Lucien, pharmacien, Bd de Strasbourg, 32, Toulon.
  - RAT Jean, \*, ★, chef de bataillon en retraite, rue de Chabannes, 14, Toulon.
  - MORAZZANI Victor, O. \*, ★, capitaine de vaisseau, avenue Marceau, 24, Toulon.
  - DANOV, O. \*, I. ♀, C. ★, ★ ★ ★ mécanicien inspecteur de la Marine, boul. de Strasbourg, 54, Toulon.
  - SPARIAT (l'abbé), ♀, majoral du Félibrige, curé doyen honoraire, Pierrefeu, (Var).
- 1916 BERTRAND Paul, rue de Rennes, 90, Paris (VI<sup>e</sup>).
- 1917 FONTAN Pierre, rue Antoine-Bonnet, quartier St-Roch, Toulon.
- ARDOIN (chanoine), archiprêtre de Toulon.
  - GONDINO Jules, \*, I. ♀, ♀, O. + + Préfet de l'Allier, Moulins (Allier).

## MM.

- 1918 BLANCHENAY, C. \*, M. \*, intendant général, villa «La Tourelle», Brégallion, La Seyne-sur-mer, (Var).
- 1919 BOYER, O. \*, M. \*, Colonel d'infanterie, 4, Pré des Pêcheurs, Mourillon, Toulon.
- DAVELUY (Amiral), C. \*, I. \*, Le Puits Romain, Nabeul, Tunisie.
- CASTAING, C. \*, M. \*, C. \*, C. \*, général, Châlet Gomer, quartier Ste-Anne, Toulon.
- VIDAL, \*, I. \*, docteur en médecine, 39, avenue Alphonse-Denis, Hyères.
- PRADEL, I. \*, professeur au Lycée de Toulon.
- 1920 BOURGES Emmanuel, homme de lettres, 52, rue Picot, Toulon.
- DESTELLE, C. \*, M. \*, C. \*, C. \*, O. \*, O. \*, colonel en retraite, 26, rue Victor-Clappier, Toulon.
- JOUVENEL Emile, M. \*, M. \*, homme de lettres, 33, Route de Marseille, Pont-du-Las, Toulon.
- AMORETTI, M. \*, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, 6, rue Dumont-d'Urville, Toulon.
- 1921 BERNARD, I. \*, directeur de l'Ecole Rouvière, Toulon.
- Dr FONTAN, O. \*, I. \*, C. \*, Cd O. \*, M. \*, Médecin général de la Marine, 5, rue Antoine-Bonnet, Toulon.
- DAUPHIN, \*, M. \*, I. \*, pharmacien-naturaliste, Carcès.
- RICQUER Marcel, M. \*, professeur au collège de Béziers, rue de Midi, 11, Béziers.
- 1922 AYMERICH, G. O. \*, C. \*, C. \*, O. \*, O. \*, C. \*. Général de division, Place de la Liberté, 10, Toulon.
- OUDARD, O. \*, M. \*, O. \*, O. \*, Médecin chef de la Marine, Bd Jouve, Toulon.
- LAFLOTTE, O. \*, M. \*, O. \*, O. \*, commandant, rue Gimelli, 6, Toulon.
- ARNAUD, O. \*, Professeur en retraite, 6, rue Emile-Zola, Toulon.
- ESCUDIER, M. \*, chanoine titulaire, rue Montgolfier, Fréjus.

## MM.

- 1922 GODLEWSKI, chirurgien, rue Joseph-Vernet, Avignon, (Vaucluse).
- CHAMPIGNY, \*, ♀, C. ♀, ingénieur, rue de Courcelles, 6, Paris.
- GRANDJEAN, ♀, Médecin, rue Victor-Hugo prolongée, La Seyne-sur-mer (Var).
- 1923 REGNIER Ludovic-Léon, homme de lettres, 1, rue Mi-reille, Hyères (Var).
- DE RICHTER, «L'Amiradou», Ollioules (Var).
- ALLAR, sculpteur, 23, quai Conti, Paris (VI<sup>e</sup>).
- Charles MÉRÉ, 27, rue La Bruyère, Paris (IX<sup>e</sup>).
- D<sup>r</sup> LANGLOIS, O. \*, ♀, ♀, ♀, médecin principal, 95, Bd St-Michel, Paris.
- SILVAIN, doyen de la Comédie Française, 22, rue de Lauzière, Asnières, Seine.
- 1924 Pr R. DUBOIS, \*, I. ♀, ♀, G. O. ♀, Villa Beau-Soleil, Tamaris-sur-mer.
- Dr RENOUX, médecin-major, Clos des Maurels, Hyères.
- 1925 GOUDEMANT Valéry, Professeur honoraire de l'Université, membre de la Société des Auteurs dramatiques, rue Kléber (Impasse Castel), Toulon.
- 

## MEMBRES ASSOCIÉS

## MM.

- 1875 CERCLE DE LA MÉDITERRANÉE, boulevard de Strasbourg, 15.
- 1879 BERTRAND, ancien notaire, rue Molière, 6, Toulon.
- 1882 GIRARD, professeur à l'école normale en retraite, Solliès-Toucas (Var).
- 1886 ASHER, libraire, Behrenstrasse, 17, Berlin W., (Allemagne).
- 1894 DAUPHIN, \*, peintre du Ministère de la Marine, Avenue Colbert, ou Villa Paradis au Cap-Brun, Toulon.
- 1895 LAURET, ♀, professeur de musique à l'école Rouvière, route de La Valette, 16, Toulon.
- 1897 Mlle DE MARTINENG, campagne Val Bertrand, Toulon (Var).

MM.

- 1900 LAFAYE, I. ♀, professeur adjoint à la Faculté des Lettres, Boulevard Raspail, 126, Paris (VI<sup>e</sup>).  
--- ROSSI, I. ♀, Conservateur du Musée des Beaux-Arts, rue des Marchands, 6, Toulon.  
1902 COURET Antoine, notaire, rue Racine, 9, Toulon.  
1905 BLANC (l'Abbé), curé de Montmeyan (Var).  
1908 BOURRILLY Joseph, ♀, juge au tribunal civil d'Oujda (Maroc), officier d'académie, médaille coloniale, officier du Ouissam Alaouite.  
1909 BONNIFAY, publiciste, à Bandol (Var).  
DOLLIEULE, avocat, ancien magistrat, Solliès-Pont, (Var).  
1917 Mme BERTAUD-CHATEAUMINOIS, 72, boulevard de Strasbourg, Toulon.  
1919 Mlle AUROUS (Mme BORDENAVE), rue Peiresc, 7, Toulon.  
1920 Mme JULIÉ-VARATGES, 139, avenue Julien-Belfort, La Seyne.  
1922 Mlle BOUYER-KARR, château de Méaulx, Claviers (Var).  
1923 Mme KREICHAUER, campagne Falconnet, quartier Ste-Anne, Toulon.  
--- AUBERT Gonzague, Le Muy (Var).  
1924 BOUFFIER, Bd Cunéo, Mourillon, Toulon.  
--- Mlle PELLEGRIN, Villa St-Michel bis, St-Sylvestre, Nice (A.-M.).  
--- Mme PAULIN-BERTRAND, «Les Lauriers-Roses», La Garde (Var).  
--- Henri RENOARD, Balaguier, La Seyne.  
--- PAULIN BERTRAND, «Les Lauriers-Roses», La Garde (Var).  
--- BEAUMONT, artiste-peintre, sociétaire des Artistes français, 4, rue du Chemin-de-fer, Bourg-la-Reine (Seine).  
--- Dr RIBES, Puget-Ville (Var).  
--- AUDIBERT, 6, rue d'Antrechaus, Toulon.  
--- Dr ROUGNON, 30, rue Victor-Clappier.

**MM.**

- MISTRAL, vétérinaire, 4, avenue Maissin, St-Jean-du-Var, Toulon.
  - Edme TASSY, Ste-Musse, La Garde, près Toulon.
  - Mme FOURNIER DEL FLORIDO, Le Sapin, 7 bis, rue du Point de Vue, Sèvres (S.-et-O.)
  - SIETTI, entomologiste, pharmacien, Le Beausset (Var).
  - R. WIETZEL, enseigne de vaisseau, 16, rue Peiresc.
  - Honoré SAUSSE, statuaire, 25, rue Froidevaux, Paris.
  - Mme COZE, ♀, Professeur de diction, 13 bis, rue Castillon, Mourillon, Toulon.
  - LEMAISTRE, campagne Krantz, route de la Valette, Toulon.
  - Dr BAIXE, ♀, Professeur de Physiologie à l'Ecole de Médecine Navale, 1, rue Peiresc, Toulon.
  - Mgr GUILLIBERT, évêque de Fréjus et Toulon, Fréjus (Var).
  - Henri DANOV, ex-professeur de Lettres, St-Laurent de Salanque, Pyrénées-Orientales.
- 1925 M. MONTCLAIR, Grand-Théâtre, Toulon.
- M. BONNEFOY Lucien, Professeur d'Histoire au Lycée de Montpellier, Membre de l'Association des Critiques littéraires et de la Société des Poètes Français, 20, rue de Candolle, Montpellier (Hérault).
  - CUGUEN, Artiste peintre, Professeur au Lycée, 1, rue Peiresc, Toulon.



# **Sociétés Savantes**

## **CORRESPONDANTES DE L'ACADEMIE DU VAR**

---

### **Sociétés Françaises**

ABBEVILLE (Somme). — Société d'Emulation.

AIX (B.-du-Rh.). — Académie des Sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

AIX. — Faculté de droit et des lettres, Bibliothèque de l'Université.

AIX. — Faculté d'Etudes provençales.

ALGER. — Société historique Algérienne.

AMIENS (Somme). — Académie des sciences, lettres et arts.

AMIENS. — Société des Antiquaires de Picardie.

ANNECY (Hte-Savoie). — Société Florimontane.

ANGERS (Maine-et-Loire). — Société nationale, d'agriculture sciences et arts.

ANGOULÈME (Charente). — Société archéologique et historique de la Charente.

ARRAS (Pas-de-Calais). — Académie des sciences, lettres et arts.

ARRAS. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.

AUTUN (Saône-et-Loire). — Société éduenne des lettres, sciences et arts.

AUXERRE (Yonne). — Société des sciences historiques et naturelles.

AVESNES (Nord). — Société archéologique.

AVIGNON (Vaucluse). — Académie de Vaucluse.

BARBEZIEUX (Charente). — Société Archéologique, Historique et Littéraire.

BAR-LE-DUC (Meuse). — Société des lettres, sciences et arts.

BEAUNE (Côte-d'Or). — Société d'archéologie, d'histoire et de Littérature.

BEAUVAIIS (Oise). — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BESANÇON (Doubs). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

- BÉZIERS (Hérault). — Société archéologique, scientifique et littéraire.
- BLOIS (Loir-et-Cher). — Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher.
- BOULOGNE (Pas-de-Calais). — Société académique.
- BOURG-EN-BRESSE (Ain). — Société des Sciences Naturelles et d'archéologie de l'Ain.
- BOURGES (Cher). — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du département du Cher.
- BREST (Finistère). — Société académique.
- CAEN (Calvados). — Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- CAHORS (Lot). — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
- CAMBRAI (Nord). — Société d'émulation.
- CARCASSONNE (Aude). — Société des Arts et Sciences.
- CHALON-SUR-MARNE (Marne). — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.
- CHALONS-SUR-SAÔNE (Saône-et-Loire). — Société d'histoire et d'archéologie.
- CHALONS-SUR-SAÔNE. — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
- CHAMBERY (Savoie). — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie.
- CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme). — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
- COLMAR (Alsace-Lorraine). — Société d'histoire naturelle.
- CONSTANTINE. — Société archéologique du département de Constantine.
- DIGNE (Basses-Alpes). — Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.
- DIJON (Côte-d'Or). — Syndicat d'Initiative de Bourgogne.
- DIJON. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- DOUAI (Nord). — Société centrale d'agriculture, sciences et arts, du département du Nord.
- DRAGUIGNAN (Var). — Société d'études scientifiques et archéologiques.
- DRAGUIGNAN. — Bibliothèque municipale.
- EPINAL (Vosges). — Société d'émulation du département des Vosges.
- GAP (Hautes-Alpes). — Société d'études historiques, scientifiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes.
- GRENOBLE (Isère). — Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère.

GRENOBLE. — Académie deiphinale.

GUÉRET (Creuse). — Société des sciences naturelles et archéologiques.

LAON (Aisne). — Société archéologique.

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée). — Société d'émulation de la Vendée.

LA ROCHELLE. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.

LE HAVRE (Seine-Inférieure). — Société Havraise d'études diverses.

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

LE PUY (Haute-Loire). — Société d'agriculture, sciences et arts et commerce du Puy.

LILLE (Nord). — Commission historique du département du Nord.

LILLE. — Université et Académie.

LIMOGES (Haute-Vienne). — Société archéologique du Limousin.

LYON (Rhône). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

LYON. — Société d'agriculture, sciences et industries.

LYON. — Bulletin historique du diocèse de Lyon.

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

MACON (Saône-et-Loire). — Académie des sciences, arts et belles lettres.

MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). — Académie des sciences, lettres et beaux-arts. Archives départementales Préfecture.

MARSEILLE. — Institut historique de Provence, 2, rue Salvabelle.

MARSEILLE. — Société de statistique.

METZ. — Académie de Metz.

METZ. — Société d'histoire naturelle.

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne). — Académie des sciences, belles lettres et arts.

MONTBÉLIARD (Doubs). — Société d'émulation.

MONTBRISON (Loire). — *La Diana*, société historique et archéologique du Forez.

MONTPELLIER (Hérault). — Académie des sciences et lettres.

MONTPELLIER. — Société pour l'étude des langues romanes.

MONTPELLIER. — Société archéologique.

MOULINS (Allier). — Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.

NANCY (Meurthe-et-Moselle). — Société archéologique lorraine et du musée archéologique lorrain.

NANTES (Loire-Inférieure). — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

- NARBONNE (Aude). — Commission archéologique de Narbonne.
- NEVERS (Nièvre). — Société Nivernaise des lettres, sciences et arts.
- NEVERS. — Société départementale d'agriculture de la Nièvre.
- NICE (Alpes-Maritimes). — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
- NIMES (Gard). — Académie de Nîmes.
- ORLÉANS (Loiret). — Société archéologique et historique de l'Orléannais.
- PARIS. — Bibliothèque d'art et d'archéologie, rue Spontini, 19.
- PARIS. — Société nationale des Antiquaires de France, musée du Louvre.
- PARIS. — Revue Epigraphique, rue des Tricots à Clamart Seine.
- PARIS. — Société d'anthropologie de Paris, rue Gimelli, 84.
- PARIS. — Société de protection des paysages de France, rue de Grammont, 26.
- PARIS. — Société philotechnique, rue de la Banque, 8, Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement.
- PARIS. — Société d'ethnographie, 3, rue Sabot (VI<sup>e</sup>).
- PAU (Basses-Pyrénées). — Sociétés des sciences, lettres et arts.
- PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales). — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.
- PERTUIS (Vaucluse). — Société de l'Athénée.
- POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.
- RAMBOUILLET (Seine-et-Oise). — Société archéologique.
- REIMS (Marne). — Académie nationale.
- RODEZ (Aveyron). — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
- ROCHECHOUART (Haute-Vienne). — Société des amis des sciences et arts.
- ROCHEFORT (Charente-Inférieure). — Société de géographie et d'agriculture, lettres, sciences et arts.
- SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord). — Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.
- SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie). — Société d'histoire et d'archéologie.
- SAINT-LÔ (Manche). — Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle.
- SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine). — Société historique et archéologique.
- SAINT-OMER (Pas-de-Calais). — Société des antiquaires de la Morinie.
- SENS (Yonne). — Société archéologique.

- SOISSONS (Aisne). — Société archéologique, historique et scientifique.
- STASBOURG. — Sociétés de sciences, agriculture et Art du Bas-Rhin.
- TOULON (Var). — Société d'agriculture, de viticulture, d'aviculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var.
- TOULON. — Les Amis du Vieux-Toulon, rue Emile-Duclaux, Toulon.
- TOULON. — Société des Excursionnistes Toulonnais.
- TOULON. — Société Botanique du Var, 7, rue Cathédrale.
- TOULOUSE (Haute-Garonne). — Société archéologique du Midi de la France.
- TOURS (Indre-et-Loire). — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
- TROYES (Aube). — Société académique d'agriculture, sciences arts et belles-lettres du département de l'Aube.
- VALENCE (Drôme). — Société d'archéologie et de statistique.
- VALENCIENNES (Nord) — Société d'agriculture, sciences et arts.
- VANNES (Morbihan). — Société polymathique du Morbihan.
- VENDÔME (Loir-et-Cher). — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
- VERSAILLES (Seine-et-Oise). — Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise.
- VERSAILLES. — Société des sciences naturelles et médicales.
- VIENNE (Isère). — Société des sciences naturelles de Vienne.
- VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne). — Société des Sciences et Arts.



### **Sociétés Etrangères**

#### **REPUBLIQUE ARGENTINE**

BUENOS-AYRES. — Academia nacional de ciencias.

#### **BELGIQUE**

BRUXELLES. — Société Royale Malacologique.

LIÈGE. — La Vie Wallonne, boulevard d'Arroy, 280.

#### **ETATS-UNIS**

DAVENPORT. — Academy of natural sciences.

MADISON. — Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

MISSOULA. — The University of Montana.

COLOMBUS OHIO. — Stade University. N. S. A.

WASHINGTON. — Nacional Academy of sciences.

CINCINNATTI. — The Lloyd Library, 224, West Court Street  
Ohio, U. S. A.

ILLINOIS. — University of Urbana.

### ITALIE

ROME. — Academia Reale.

TURIN. — Alti della R. Academia della serenze.

### NORVEGE

OSLO (précédemment CHRISTIANIA). — Videnskablige instituter  
og Litteraire.

### POLOGNE

VARSOVIE. Varsati. — Annales Zoologici musei Polonici histoiœ  
Polskie Panstwowe Museum Przyrodnicze, Krakowskie-Przedm,  
naturales, n° 26, Warsaw.

### RUSSIE

MOSCOU. — Société Impériale des Naturalistes.

### SUEDE

BERNE. — Institut géographique international.

GENÈVE. — Société des Arts de Genève.

### URUGUAY

MONTEVIDEO. — Museo Nacional.

### ESPAGNE

Junta de Cièncias naturals, Barcelona. Musen Martorell, Passeig  
de la Indertbriou.



*L'Académie du Var est affiliée à l'Association Française  
pour l'avancement des Sciences, Paris, 28, rue Serpente.*



Le service du *Bulletin* est fait à: M. DAURAY, commissariat  
de la Propagande Anglo-french Society, 3, rue François-I<sup>r</sup>, Pa-  
ris, ou à Anglo-french Society, Scala House, Charlotte street  
Wi-1, Londres, et à la Bibliothèque Municipale de Marseille.



## Ouvrages reçus

Armand Audibert: *Les Amours de Laure et de Pétrarque à la Fontaine de Vaucluse. La Rose et l'Enfant. Un suicide national* (manuscrit). *Histoire de la machine à coudre* (manuscrit). *L'Amour éclate, poésies* (manuscrit). — Gabriel Baugé: *L'Enfant du Rhône* (roman). — Lucien Bonnefoy: *Images du passé. Mistral. Le Permissionnaire*, pièce en 5 actes. *Réflexions sur la question d'Alsace-Lorraine. Des vivants et des morts, et poèmes divers.* — Charles Dornier: *La chaîne du rêve. Les sillons de gloire.* — Mme Marie Fournier del Florido: *Amours fantômes. Les reflets rouges.* — Hourcade: *Sur le bord du chemin.* — Charles Janot: *Des Fables.* — Emile Jouvenel: *Chez les Marsouins. Sur la Route*, divers. — Lemaistre: *Association d'études économiques France-Etats-Unis. Ruy Gomez de Silva* (Au Président du Conseil). *Le Mexique et les visées américaines. Revue France-Amérique*, n° 115 (juillet 1921). — Commandant Morazzani: *Le siège de Toulon. Recueil d'articles.* — Jean Ott: *Les Empreintes.* — Dr Jules Regnault: *Le Dr Pélliott et ses œuvres, Aesculape*, mars 1924; *L'Echo Maritime et Colonial*, n° 2. *Le Centenaire d'Hippolyte Duprat*, supplément illustré du *Progrès Médical*, 13 décembre 1924; *Le Provençal de Paris*, 21 décembre 1924. *Bases nouvelles pour des études de physiologie, de pathologie et de thérapeutique, Revista científica Argentina*, Enero de 1924 et *Journal des Praticiens*, 15 septembre 1923. *Le Kua-Tsou, La Vie médicale*, 9 mai 1924. *Les taches du soleil et les influences électro-magnétiques, La Côte d'azur médicale*, mai 1924. *La radio-activité générale, Les E. R. A. ou réactions électroniques, La Côte d'azur médicale*, septembre 1924. — Henri Renouard: *Les trois baisers.* — Maurice Ronge: (Dr Renoux): *La coupe de cristal. Les Cahiers d'un médecin de campagne.* — Vinson: *La force vitale.*

Divers journaux ou revues: *La Côte d'azur médicale* (les 12 numéros); *Le Journal des Débats*, *Le Nouveau Mercure*, *Le Provençal de Paris*, *Les Tablettes de la Côte d'Azur*. *La Vie Paroissiale*, *Scientia*.



## Concours Littéraires de « l'Académie du Var » - 1925

### Prix Jean-Aicard (*Poésie française*)

1<sup>er</sup> sujet : JEAN AICARD  
ou 2<sup>e</sup> sujet : LA BASTIDE

### Prix Amiral-Senès (*Prose française*)

1<sup>er</sup> sujet : De l'influence de la femme aux diverses époques de notre histoire nationale.  
ou 2<sup>e</sup> sujet : Vibrations d'art (sons, couleurs et parfums), leur harmonie.

Pour chaque prix le candidat peut choisir entre les deux sujets donnés.

Une MÉDAILLE D'ARGENT grand module et deux MENTIONS HONORABLES peuvent être décernées pour chacun des prix.

*Les manuscrits non signés devront être brochés ; ils porteront une devise qui sera reproduite sous enveloppe scellée, dans un pli contenant le nom et l'adresse de l'auteur et la devise ; ils devront être envoyés en double exemplaire avant le 1<sup>er</sup> Mai 1925, à M. le général Aymerich, secrétaire général de l'Académie du Var, 10, place de la Liberté, Toulon.*

*Les manuscrits ne seront pas rendus. Ceux qui n'auront obtenu ni prix, ni mention, seront brûlés avec l'enveloppe scellée contenant le nom de l'auteur qui, dans ces conditions, restera anonyme.*

*Tout concurrent qui se ferait connaître d'avance, serait exclu du concours.*

*Les membres associés et honoraire de l'Académie du Var peuvent concourir, mais non les membres titulaires parmi lesquels sont élus les jurys.*

*La proclamation des lauréats sera faite à la Séance solennelle de l'Académie, dans les premiers jours de Juin 1925.*

### Prix d'Histoire et d'Archéologie provençales

(fondés par l'ancien Comité du Monument Caius Marius)

En 1925, une médaille ou plaquette d'argent pourra être décernée pour chacun de ces prix.

Les travaux inédits doivent être adressés avant le 15 avril à M. Pierre Fontan, au Musée-Bibliothèque, boulevard de Strasbourg à Toulon. Ultérieurement des prix en argent pourront être décernés : Prix d'Histoire, en 1927; Prix d'Archéologie provençale en 1929.

Les membres du jury sont désignés par l'Académie du Var et les « Amis du Vieux Toulon ».

## PREMIÈRE PARTIE

---

# Comptes rendus des Séances

---

*Séance du 2 janvier 1924.* — M. le Dr Regnault ouvre la séance en présentant à ses collègues ses vœux et souhaits pour la nouvelle année et en les remerciant pour son élection à la présidence.

Il donne lecture de la correspondance reçue et, en particulier, d'une lettre de M. le vice-amiral Lanxade, préfet maritime, en réponse à celle qui lui avait été adressée par M. le général Castaing, président sortant, à l'occasion du désastre du dirigeable «Dixmude».

En souvenir de Jean Aicard, Mme Paulin Bertrand offre, pour la salle des séances de l'Académie du Var, des fauteuils, un canapé et une vasque flammée de Jean Massier, qui meublaient ou ornaient le cabinet de travail du poète.

Ce don est accepté à l'unanimité par l'Académie, qui vote des remerciements à Mme Paulin Bertrand.

M. Sauveur Salvadori fait hommage d'un manuscrit: *Le rôle du paysan français pendant la guerre*. M. le commandant Laflotte est chargé de faire un rapport sur ce travail.

Par un vote unanime, l'Académie du Var rend à M. François Fabié le titre de membre titulaire, qu'il avait jadis abandonné pour celui de membre honoraire, alors qu'il résidait loin de Toulon. M. François Fabié reprend sur l'annuaire sa place à la date de son élection (1875) et devient le doyen de la Société.

Les membres élus pour constituer la commission du Bulletin de 1923, sont MM. Gabriel Drageon, Jacques Parès, le commandant Rat.

Le trésorier, M. Armagnin, donne lecture de la situation financière.

Le budget de 1924 est voté.

Le Président expose qu'il a repris des pourparlers précédemment engagés entre l'éditeur de *La Provence Illustrée* et un membre de la Commission du Bulletin, M. Parès. Il serait intéressant de donner une plus large publicité à divers travaux de l'Académie du Var et d'établir des liens plus étroits entre les divers membres de la Société, qui ne reçoivent qu'un Bulletin annuel. Ce résultat pourrait être obtenu par la publication complémentaire d'un Bulletin mensuel dans *La Provence Illustrée*, qui serait adressée aux membres titulaires et associés.

La Commission du Bulletin s'adjointra au Bureau pour examiner ce projet, qui est approuvé en principe.

La prochaine séance publique est fixée au 28 février.



*Séance du 6 février (Assemblée générale).* — Le Président donne lecture de la correspondance reçue. Il signale des articles consacrés à l'Académie du Var dans l'annuaire, *La France régionale*, qui vient de paraître et dans divers journaux et revues, en particulier dans *Le Nouveau Mercure*, dans *Le Provençal de Paris*, etc. M. Hubert Morand envoie un numéro du *Journal des Débats* contenant une étude sur les émigrés du Var.

Le Président de *La Société de géographie d'Angers*, M. le Dr Barot, envoie un questionnaire en vue d'organiser des conférences de géographie et de centraliser les renseignements sur les films, les conférenciers, etc. M. le Pr Arnaud lit un rapport sur les mesures à prendre pour réaliser cette organisation. Une légère modification aux statuts projetée en 1923, est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale : le nombre des membres titulaires précédemment limité à 50 est porté à 60. Le nombre des membres associés reste illimité. La limite d'âge inférieure, pour la candidature des titulaires, reste fixée à 30 ans, «à moins de titres exceptionnels présentés à une assemblée générale».

Le secrétaire général, M. le colonel Boyer, expose, au nom de la Commission du Bulletin, les mesures prises pour l'édition du Bulletin annuel 1923 et précise les raisons qui incitent à confier à *La Provence Illustrée*, la publication de divers travaux présentés à la Société. Son rapport est adopté. *La Provence Illustrée* pourra placer sous son titre

les mots «contenant le Bulletin mensuel de l'Académie du Var».

Le Président donne des détails sur les formalités à remplir pour obtenir la déclaration d'utilité publique. L'Assemblée générale décide de remplir ces formalités et désigne son président, M. le Dr Regnault et son secrétaire général, M. le colonel Boyer, pour la représenter dans ces démarches et leur donne pleins pouvoirs pour accepter les modifications aux statuts qui pourraient être exigées par les représentants du gouvernement.

M. Bouffier est élu membre associé. M. le commandant Laflotte lit un rapport sur le travail de M. Salvadori *Le retour du paysan à la terre*. Il conclut en disant qu'une augmentation de la natalité ferait plus que de beaux discours pour repeupler les campagnes.

Le Dr Jules Regnault parle du Dr Pélissier, médecin de la Marine, disparu dans la catastrophe du dirigeable «Dixmude» : c'était à la fois un savant et un artiste. Il a publié des études sur les remiges et le vol des oiseaux, sur des sujets de paléontologie et de géologie. C'était un sculpteur et un peintre. Le Dr Regnault présente les photographies de quelques-unes des œuvres de Pélissier: *Le Boulobole ou Jouer de boules provençal*, *Le lion crevé* (sculpture), *Au temps du grand ours* (peinture de reconstitution préhistorique); *Le déluge*, *Le premier voyage en sous-marin* (Jonas dans la baleine); *Le coup de balai*, *L'aviateur malgré lui ou l'âne de Gonfaron*, *Le pélican*. Ces derniers tableaux qui dénotent une imagination fantaisiste, ornent le «carré» du centre d'aviation de Cuers-Pierrefeu.

Dans cette étude qui sera publiée par la grande revue médicale illustrée *Æsculape*, le Dr Regnault cite quelques passages de lettres intimes, écrites par Pélissier au courant de la plume. Embarqué sur un navire de l'escadre, en 1916, il a l'occasion de visiter divers points de la Grèce. De même qu'en paléontologie il reconstitue un animal, d'après quelques ossements, en art il reconstitue par la pensée les temples détruits, il les admire avec la teinte d'ivoire, avec la patine que 50 à 60 ans avaient suffi à leur donner.

«Et je visite toujours, je verse des pleurs sur l'Acropole et, après tout, n'est-ce pas une prière et une prière ardente que cette admiration continue vers ces chefs-d'œuvre, vers



Docteur PÉLISSIER

cette Beauté en soi, qui lorsqu'elle atteint un tel degré de perfection, devient l'expression de la perfection divine?

«En France, devant nos belles cathédrales gothiques, élancées vers le ciel, on sent son âme monter aux cieux dans un élan mystique avec ces flèches mêmes: *c'est la*

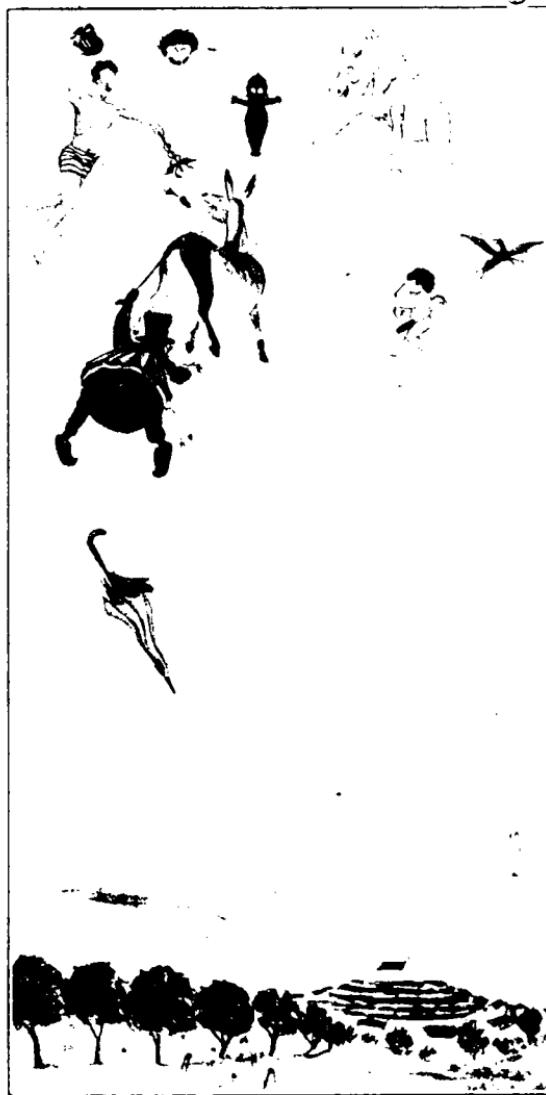


*Le joueur de boules*

(Cette œuvre doit être prochainement éditée sous forme d'une statuette de bronze, par le fondeur éditeur Siot-Decauville, de Paris).

*cathédrale qui prie.* Au Parthenon l'âme reste muette et satisfaite devant la majesté et la divinité du temple. *Le temple ne prie pas*, il incarne la divinité en lui. La cathédrale c'est la prière, le Parthenon, c'est Dieu!»

Devant ces splendeurs, Pélissier réincarne la mentalité de l'antique Hellade, il pense qu'il prie plus qu'un moine, plus que tous, celui qui dans le seul culte du beau, admire les merveilles l'entourant; à ce point de vue, il « fait une



*L'aviateur malgré lui*

(Peinture du Dr. E. Pelissier au carré des officiers de Guers-Pierrefeu).

Au dessus de la chapelle Saint-Quinis, l'âne entraîne le maire de la localité ; il monte au ciel où il est reçu par Mercure qui lui présente une carotte ; il y rencontre un chérubin, un hippoclyphe, Pégase, Eros, les nuées. Au milieu se trouve le petit féliche Rintintin, pour lequel le peintre a pris comme modèle une poupée de sa fille.

perpétuelle prière». Il fond tous les cultes en un seul, celui de la Beauté!



*Séance solennelle du 28 février 1924.* — Dans la grande salle de la Mairie, l'Académie du Var, sous la présidence de M. le Dr J. Regnault, a procédé à la réception officielle d'un nouveau membre titulaire, M. Astruc, procureur de la République à Draguignan.

Le récipiendaire avait pris comme sujet de son discours : *La Justice et la Bonté*. Il rappelle que le principe de la justice est fixé dans ces mots latins : *jus quique suum* (à chacun son droit), qui sont inscrits sur le socle de la Justice qui orne le prétoire de Draguignan, et fait allusion, en passant, à cette fameuse statue galante, trop galante même, (une statue de courtisane provenant d'un château de Valbelle), qu'un artiste a transformée en lui donnant un air sévère et en l'affublant d'un glaive et d'une balance dont les plateaux sont bien équilibrés. Il ne s'arrête pas au Droit civil, il traite du Droit pénal, basé sur la nécessité dans laquelle se trouve la Société de se défendre et de faire des exemples.

Il réserve une large place à la psychiatrie et à la responsabilité atténuée, mais s'élève contre les doctrines de Lombroso, qui admet la thèse du criminel-né et de l'irresponsabilité générale.

Il s'élève contre l'action démoralisante de certains spectacles et en particulier de certains films cinématographiques. Mais, dans l'application de la loi, il est partisan de la bonté et de la clémence, surtout quand il s'agit de l'enfance coupable.

Il montre, par des exemples, que cette conception de la Justice, permet de remettre dans la bonne voie des criminels, qu'un séjour à la maison de correction eût définitivement gangrenés (1).

M. le commandant Morazzani se trouve limité dans sa réponse par la modestie du récipiendaire qui s'oppose à ce qu'on parle de sa personnalité. Il traite des *Poèmes de la*

---

(1) M. le Procureur Astruc a, depuis lors, publié son discours : *La Justice et la Bonté*, imprimerie Olivier-Joulian, Draguignan, 1924.

*Vie*: tous les poèmes ne sont pas écrits en vers, il en est qui se manifestent par des actes ; il évoque l'art chirurgical, dont il a été parlé dans une précédente séance par M. le Dr Fontan ; il cite divers exemples : le médecin et le magistrat, dans l'exercice de leurs fonctions, doivent maîtriser leur individualité physique et morale. Il termine en parlant de beaux rapports sur les Pupilles de la Nation, dont il ne cite pas, mais dont il est facile d'identifier l'auteur, auquel il souhaite de siéger prochainement à Paris.

M. Maggini lit une belle poésie: *Souvenirs de Florence*, dans laquelle il nous redit les amours de Dante et de Béatrix. M. François Fabié est applaudi dans diverses poésies et en particulier dans *Jean le Pâtre* et dans *Mariage d'oiseaux*, qu'il avait déjà lu pour la première fois lors de sa réception à l'Académie du Var... il y a longtemps; ne donnons pas de date, «les poètes ont leur coquetterie», disons seulement que l'Académie du Var célébrera prochainement ses noces d'or avec le poète.

/ Le secrétaire général, M. le colonel Boyer présente les excuses de M. Jacques Parès, qui a une légère extinction de voix et donne lecture d'une étude de cet auteur sur *Les prénoms révolutionnaires à Toulon*. Les prénoms à la mode furent successivement des noms des grands hommes de l'antiquité, des noms de villes, enfin des noms de légumes (Aubépine, Thomate (*sic*), etc.

Parmi tous les héros grecs et romains promus au rôle d'anges tutélaires, on est étonné de constater que le prénom, aujourd'hui si répandu de Marius, était cependant peu usité, même à Toulon, avant la Révolution. Tout en parcourant les actes de l'Etat-Civil, l'auteur de l'étude conte maintes anecdotes savoureuses. Il cite cette louable coutume qu'avait la municipalité toulonnaise d'élever à ses frais l'un des enfants provenant d'un triple accouchement, ou bien encore l'adoption par la Convention Nationale du fils du lieutenant de vaisseau Leblond-Saint-Hilaire, mort pour la France sur l'*Alcidae*. Les prénoms données à la fille de Laindet de la Londe, le brave commandant de la Badine qui ravitailla Toulon, en 1793, forment un véritable serment d'amour: «Sophie-Sabine-Aima Laindet-Lalonde».

La partie consacrée aux prénoms empruntés au Calendrier révolutionnaire amusa fort l'auditoire, car on y rencontrait des appellations assez bizarres. Ainsi les jeunes filles d'alors étaient prénommées: Aubépine, Cerise, Bour-

rache ou Ecluse. Les garçons n'étaient guère mieux traités; ils répondaient aux douces appellations de Peuplier, Niveau ou Pigeon; des parents, jardiniers sans doute, osèrent même appeler leur fille: «Thomate Aventurière». Après avoir cité les cérémonies qui accompagnaient alors les déclarations de naissance, l'auteur termina sa communication par un couplet tiré d'un vaudeville: «Un Violon pour tous», joué au Théâtre du Vaudeville où l'on raillait assez malicieusement la mode nouvelle:

*Jugez de ma surprise extrême,  
Lorsque, cherchant Saint Nicodème  
Qu'on m'avait donné pour patron,  
Je trouve que je suis... Dindon.*



*Séance mensuelle du 5 mars.* — Le Président, M. le Dr Regnault, donne lecture de la correspondance reçue: l'Académie du Var est invitée à se faire représenter aux fêtes organisées par les Jeux Floraux de Toulouse, à l'occasion du sixième centenaire du *Gai Savoir* (1324-1924); M. le curé chanoine Clappier a écrit une lettre dans laquelle il suggère à ses collègues la création d'un insigne distinctif pour les membres de la Société.

Il s'agit d'une innovation et les membres présents renvoient l'examen du projet à la prochaine assemblée générale.

Hommage est fait à l'Académie du Var d'une plaquette sur la Révolution par M. Jacques Parès; d'une volume de poésies *Sur la route*, par M. Emile Jouvenel, d'une étude sur *Le Siège de Toulon*, par M. le commandant Morazzani.

Le Président remercie et félicite les auteurs.

Plusieurs candidatures sont présentées. Sont élus à l'unanimité, membres associés: Mme Paulin Bertrand (Léon de St-Valéry); Mlle Pellegrin (Ariane Valmer). MM. Gabriel Blond, Paulin Bertrand, artiste-peintre, Henri Renouard.

Le trésorier, M. Armagnin fait l'exposé de la situation financière.

Le secrétaire général, M. le colonel Boyer, résume des travaux parus dans divers bulletins de sociétés correspondantes; il cite une revue, *Le Nouveau Mercure*, dans laquelle ont paru des articles sur des sociétés savantes de

province et en particulier sur l'Académie du Var; cette même revue publie une intéressante étude sur d'Annunzio; M. Maggini est chargé de faire une analyse de ce dernier travail.

Le secrétaire cite aussi un travail de M. Raphaël Dubois sur le *Bioprotéon* et les origines de la vie, il analyse ensuite un travail du docteur Camous sur la *Fièvre méditerranéenne*; on l'appelait autrefois fièvre de Malte; nos bons amis les Anglais ont trouvé que cette dernière désignation leur portait préjudice et nous ont, paraît-il, demandé par la voie diplomatique, de renoncer à cette appellation; maintenant ce sont les riverains de la Méditerranée qui protestent contre la nouvelle appellation; la vraie coupable, c'est la chèvre, qui nous transmet cette affection... elle sert de bouc émissaire.

M. le commandant Laflotte donne lecture d'un travail, *Le Revest et ses écoles* (1610-1789). L'auteur montre d'abord que dès le XVII<sup>e</sup> siècle, il existait, dans l'instruction publique, une rivalité entre les laïques et les prêtres qui, tour à tour, exercèrent dans cette commune les fonctions d'éducateurs de la jeunesse pour des traitements plus que modestes s'élevant de 30 à 100 livres par an. Prêtres ou laïques ne donnaient d'ailleurs pas toujours satisfaction à la municipalité qui n'hésitait pas à les révoquer, jamais sans raison et pour des motifs des plus variés: incomptance, ivrognerie, épidémie, guerre, etc. Les instituteurs laïques se recrutaient dans les professions les plus diverses, telles que: boulanger, bombardier aussi bien que notaires. C'est ainsi que jusqu'en 1789, se poursuivit au Revest, l'instruction des garçons. En ce qui concerne celle des filles, qui paraît avoir été singulièrement négligée, on ne signale que deux institutrices dont nous savons bien peu de chose sinon que l'une d'elles répondait au nom de Mélanie.

A la fin de la séance, M. Parès lit un travail intitulé: «*La reprise de Toulon et le Théâtre*». Il fait ressortir tout d'abord que la rébellion des sections de Toulon avait constitué un véritable danger pour l'existence de la République. Aussi la nouvelle de la reprise de notre grand port de guerre par Dugommier fut-elle accueillie avec enthousiasme dans toute la France. Partout on célébra cet heureux événement par des manifestations populaires, des fêtes officielles, enfin au théâtre, par des pièces inspirées de cette

victoire des armées républicaines, pièces qui furent jouées en province, ainsi qu'à Paris.

Au point de vue littéraire, ces œuvres étaient pour la plupart sans valeur, mais elles traduisaient exactement les sentiments exaltés de l'époque. A Paris, on compta la création de onze pièces différentes entre le 16 janvier et le 4 mars 1794. A Marseille, on faisait successivement représenter trois pièces dont l'une avait été offerte d'abord aux autorités de Toulon qui l'avaient refusée, malgré les instances de son auteur qui se déclarait b...patriote. Toulouse montait un drame; Rouen, un fait historique, tandis que Dijon se contentait d'un concert civique. De nos jours, le sujet ne fut guère traité. M. Parès se montre très heureux de signaler des œuvres contemporaines dues à la plume de quatre de nos concitoyens: MM. La Sinse, Amoretti, Henseling et Mongin.



*Séance du 2 avril.* — Le président donne lecture de la correspondance reçue: des membres associés, Mme Paulin-Bertrand (Léon de St-Valery), Mlle Pellegrin (Ariane Valmer), MM. Bouffier, Paulin-Bertrand, Gabriel Blond, Renouard adressent des remerciements pour leur récente élection.

Mme Pélassier remercie l'Académie pour l'hommage rendu, dans une précédente séance, à la mémoire de son mari, le docteur Pélassier.

M. Paulin-Bertrand, l'artiste peintre bien connu, offre à l'Académie du Var un de ses tableaux qui figurent à l'exposition des Amis des Arts, *Carqueiranne (anse du Pradon)*. La Société lui vote de chaleureux remerciements.

La Société académique d'histoire internationale demande d'amples renseignements sur l'Académie du Var, à laquelle elle compte consacrer un article dans *La Revue internationale*.

*La Vie Wallonne*, de Liège, envoie le premier numéro des *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, qui comprend un questionnaire sur notre région (sites, coutumes, climat, etc., etc.). M. Jacques Parès est chargé de répondre à ce questionnaire.

L'Académie des Sciences, Arts et Lettres de Wisconsin (Etats-Unis) demande des Bulletins de l'Académie du Var.

*Un coin de la Côte d'Azur Varoise*



Photo BRAILOWSKY - Toulon

Campagne varoise - L'anse du Pradon

(Tableau de M. Paulin-Bertrand)

M. Hubert Morand, rédacteur du *Journal des Débats*, envoie un numéro de ce journal contenant un article qu'il a consacré à des travaux d'académies de province.

M. Renouard envoie le manuscrit d'un travail *Les trois baisers*, qu'il va publier. M. le commandant Laflotte est chargé de faire un rapport sur cet ouvrage.

M. Emile Jouvenel, membre de l'Académie du Var, fait hommage de son livre *Chez les Marsouins* (récits); M. le colonel Destelle est chargé d'en faire l'analyse.

M. le docteur Regnault remet aux archives un numéro de la revue *Æsculape* contenant son étude illustrée sur le docteur Pélissier, victime de la catastrophe du «Dixmude», travail qui avait été communiqué à la Société dans une précédente séance.

On procède ensuite à l'élection des jurys pour les concours de poésie et de prose, jurys qui se réuniront au début de mai pour désigner les lauréats des prix Jean Ai-card et Amiral Sénès.

M. le commandant Laflotte lit une étude sur *La grosse tour de Toulon* et relate les faits militaires dont elle a été le centre.

L'auteur nous dit: «La Grosse-Tour fut construite de 1513 à 1524, dans le but d'assurer la défense de la rade contre l'artillerie, qui commençait à employer les gros calibres. A peine terminée et avant qu'elle eût reçu armement et munitions, elle subit les effets de l'invasion des troupes impériales, aux ordres du connétable de Bourbon. Le seigneur de Beaurain, Adrien de Croy, fut détaché du corps principal, avec 4.000 ou 5.000 hommes, pour s'emparer de Toulon et de sa tour, commandée par le capitaine Mottet. L'amiral français Lafayette, après un combat heureux, à l'embouchure du Var, n'avait pu défendre Toulon, qu'avait surpris de Croy, lequel négocia la reddition de la tour moyennant cinq cents écus d'or, qu'il emprunta (?) d'ailleurs aux Toulonnais. Trois cents mercenaires espagnols furent, le 9 septembre 1524, installés comme garnissaires à la tour. L'artillerie de la place fut expédiée à Marseille, dont Bourbon avait commencé le siège, et, pour faciliter cet envoi, de Croy fit ouvrir la première route des gorges d'Ollioules, afin d'éviter l'âpre montée du col de Garde». Le siège ne réussit pas comme on sait, grâce à l'énergie des Marseillais et des Marseillaises qui résistèrent plus d'un mois. Le connétable dut repasser le

Var dans des conditions plutôt précaires, puisque les consuls de Nice osèrent lui refuser l'entrée de leur ville, et s'en fut se faire tuer à l'assaut de la Ville Eternelle.

Mottet ne semble pas avoir été inquiété pour sa reddition, car, après avoir été remplacé dans son commandement par le capitaine Mondragon, il se maria et s'établit dans le pays, sans qu'aucune marque de réprobation lui ait été infligée pour sa capitulation. Ce fait n'est explicable que par l'impossibilité où il s'est trouvé de forcer à la bataille les hommes sous ses ordres, auxquels étaient dus d'importants arriérés de solde.

A un certain moment, on avait eu l'idée d'abandonner la vieille cité au fond de la rade pour créer une ville nouvelle sous les canons de la grosse tour.

La reddition de la Grosse-Tour a donné naissance à un proverbe qui a eu cours dans la région : «Vendu comme la Grosse-Tour».

A propos d'une conférence faite à la Sorbonne sur les «Réactions électroniques d'Abrams et la radioactivité générale», le docteur Jules Regnault résume et coordonne les travaux qu'il a entrepris sur ce sujet depuis de nombreuses années (travaux personnels et reproduction d'expériences d'Abrams), dont quelques résultats ont fait de sa part, depuis vingt ans, l'objet de diverses communications à l'Académie du Var (1).

Il avait commencé ses études des actions reflexes en faisant des expériences sur le pendule explorateur, il avait

---

(1) *Les Rayons X.*, séance du 2 mars 1904. — *Les Phénomènes odiques* (rapport sur la traduction française du livre de Reichenbach, faite par M. Ernest Lacoste, ingénieur, membre de l'Académie du Var, Chacornac, édit., Paris), 7 décembre 1904. — Expériences de suggestion mentale faites à Toulon, avec M. le Ct Colin et plusieurs autres membres de l'Académie du Var, 4 janvier 1905. — *Cosmogonie chinoise, et Odic phenomena and new radiations*, 5 avril 1905. — *Superstitions dans la vie privée et publique des Jaunes*, 4 octobre 1905 (article destiné à *La Revue politique et parlementaire* qui l'a publié ultérieurement). — *Occlumisme et philosophie*, rapport, avril 1908. — *L'orientation des animaux et les influences magnétiques*, 2 juillet 1919 (développé dans *La Revue de pathologie comparée*, juillet 1919). — *La baguette des sorciers et les influences magnétiques*, 3 mars 1920 (développé dans *La Revue de pathologie comparée*). — *Phénoménines vibrations et théorie électronique* (rapport de M. le Ct Rat, le 5 janvier 1921).

fait ensuite pour sa thèse de doctorat *La Sorcellerie* (Bordeaux 1896), des recherches sur les vibrations nerveuses leur syntonisation ou résonance, et sur le rôle de divers champs d'influence. En recueillant des documents pour son livre *Médecine et pharmacie chez les Chinois et les Annamites*, il avait fixé son attention sur le rôle attribué par les Extrême-Orientaux à diverses actions reflexes et à l'influence des couleurs et de l'orientation. Après de multiples expériences, il présente des conclusions qui peuvent se résumer ainsi: Dans la nature tout est mouvement et tout être animé ou inanimé paraît avoir un champ électro-magnétique ou électronique. Les organismes et en particulier l'organisme humain et ses centres nerveux se comportent comme des machines électro-magnétiques: Un centre de réflexe excité produit une certaine action; «mis à la terre» par un fil conducteur, il laisse apparaître l'action inverse, comme s'il avait perdu sa charge; il se comporte comme une magnéto qu'on met «à la masse» ou «à la terre».

Pour percevoir certaines vibrations ou modifications électro-magnétiques, nos organes sont plus sensibles que les appareils les plus perfectionnés; c'est grâce à l'étude de petites variations qui se produisent dans la lumière visible qu'on a pu, par l'analyse spectrale, déterminer la constitution chimique du soleil et des étoiles et même découvrir dans le soleil un gaz, l'*Helium*, qu'on a retrouvé plus tard sur notre planète. Mais l'œil ne perçoit que les longueurs d'onde comprises entre 4.000 et 8.000 angstroms et il existe bien d'autres vibrations qui ne tombent pas sous nos sens et dont quelques-unes sont connues par leurs effets indirects. Cependant ces vibrations ou radiations agissent sur les organismes et les réactions des réflexes viscéraux constituent des détecteurs d'énergie plus sensibles que tous les détecteurs construits. Elles permettent d'étudier des manifestations nouvelles d'une sorte de radioactivité générale, en déterminant la *polarité*, *l'intensité* et la *résonance* de vibrations à peine soupçonnées jusqu'ici.

Les recherches entreprises permettent d'étudier le dynamisme des êtres vivants, et de leurs organes avec leur polarité, leurs réactions à l'orientation et à tous les champs électromagnétiques ou électroniques, enfin leur production de radiations ou vibrations propres.

Ces données permettront d'appliquer à la Biologie,

c'est-à-dire à la science des êtres vivants, les lois générales de la Physique et en particulier la théorie électronique.

L'emploi des reflexes comme détecteurs permettra de préciser certaines études de Physique. Ce sont les actions reflexes qui permettent d'expliquer des observations curieuses faites sur divers sourciers ou radio-telluristes, pendulisans ou baguettisants.

L'auteur parle de ses expériences en cours et d'appareils, grâce auxquels, en tenant compte de l'orientation, on peut déterminer les champs de vibration. L'un de ses appareils permet d'étudier les sourciers ou *radiotelluristes* en se mettant à l'abri de la suggestion et de la tromperie consciente ou inconsciente.



Photo M. BAR - Toulon

Dr FRANCESCHETTI, Dr J. REGNAULT, M. DUVERMY

*Etudes sur la radiotellurie et les reflexes d'un pendulissant*

Le pendulissant est relié aux appareils par un fil conducteur revêtu d'isolant et aboutissant à une électrode fixée sur le crâne au point d'excitation des « réactions myoscopiques »; il peut être séparé des appareils par un mur ou un écran de façon à ce qu'il ignore l'orientation du récepteur ou la nature des agents sur lesquels porte l'expérience.

A propos des divers sujets traités par M. le Dr Regnault, quelques considérations sont présentées par M. le commandant Rat et par M. le Dr Fontan sur l'orientation des pigeons voyageurs.

M. le commandant Rat cite des expériences faites à Toulon: le nombre des pigeons-voyageurs qui rejoignaient le pigeonnier diminuait avec l'éloignement du point où ils étaient lâchés. Lorsque cette distance atteignait 500 kilomètres en mer, 5 p. 100 des pigeons seulement ralliaient non le pigeonnier, mais seulement la région. Il semble que les pigeons se guident par la vue et par leurs souvenirs plutôt que par un sens de l'orientation.

M. le Dr Fontan fait remarquer que les autres pigeons, dont on n'a pas eu de nouvelles, ont pu mourir d'épuisement en route.

D'après M. le Dr Regnault, le fait que dans de telles conditions cinq pigeons sont revenus dans la région serait en faveur du sens de l'orientation; car la région n'occupe qu'un petit arc de cercle sur une circonférence de 500 kilomètres de rayon.

M. le commandant Morazzani relate des expériences faites il y a déjà de nombreuses années sur les variations de la résistance du corps humain au courant électrique suivant que le sujet est fatigué ou se trouve dans un état normal.



*Séance du 7 mai.* -- La salle des séances est ornée de palmes vertes entourant un médaillon en bronze de Jean Aicard.

A 5 heures précises, le président, M. le docteur Regnault, ouvre la séance; il souhaite la bienvenue à M. et Mme Paulin-Bertrand, il adresse des félicitations à plusieurs de ses collègues pour le succès obtenu par leurs tableaux à l'exposition des Amis des Arts, et à M. le médecin-chef Oudard, auquel vient d'être décerné un prix de médecine.

L'Académie de Droit international de La Haye envoie des brochures.

Hommage est fait à l'Académie de divers volumes de poésies: *Les Empreintes*, par Jean Ott; *La Chaîne du rêve* et *Les Sillons de gloire*, par Charles Dornier; *Sur le bord du chemin*, par Hourcade; *Les Cahiers d'un médecin de*

*campagne* et *La Coupe de cristal*, par Maurice Ronges. Des rapports sur ces ouvrages seront faits par MM. Jouvenel, Gall, Maggini, Arnaud.

M. François Fabié présente la candidature de M. Ronges (docteur Renoux) comme *membre titulaire*. Une commission de trois membres est nommée pour examiner les titres du candidat; elle est ainsi constituée : MM. François Fabié, Emile Jouvenel, Pr Arnaud (rapporteur).

Sont élus *membres associés*: MM. Beaumont, licencié en droit, sociétaire des artistes français; Audibert; docteur Ribes (Groseille), dessinateur et publiciste.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le trésorier, M. Armagnin, expose la situation financière.

M. Paulin Bertrand présente son médaillon en bronze destiné au tombeau de Jean Aicard.

Le Président remercie l'artiste et Mme Paulin Bertrand de la pensée délicate qu'ils ont eue d'offrir à la compagnie la primeur de cette belle œuvre. Il renouvelle, à cette occasion, l'expression de la gratitude de l'Académie pour les dons nombreux dus à leur générosité.

M. Jouvenel donne lecture d'une de ses œuvres, intitulée *Visite à Jean Aicard*. Dans un style alerte et plein de saveur, il nous dépeint tous les détails de cette entrevue, qui l'a laissé sous le charme pénétrant du poète. De Jean Aicard, il lit ensuite un beau poème: *Ponce-Pilate*. Le procureur de Judée s'est retiré à Vienne, dans les Gaules. La vision terrible du passé l'accable et, en proie aux remords de son égoïste indifférence, après un entretien sur Jésus avec un de ses amis, il court se noyer dans le Rhône.

M. Armagnin lit un poème qu'il doit dire aux *Lauriers-Roses*, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Jean Aicard. En de beaux vers, où il a mis tout son cœur, M. Armagnin exprime toute son admiration et sa reconnaissance pour le poète qui fut son maître.

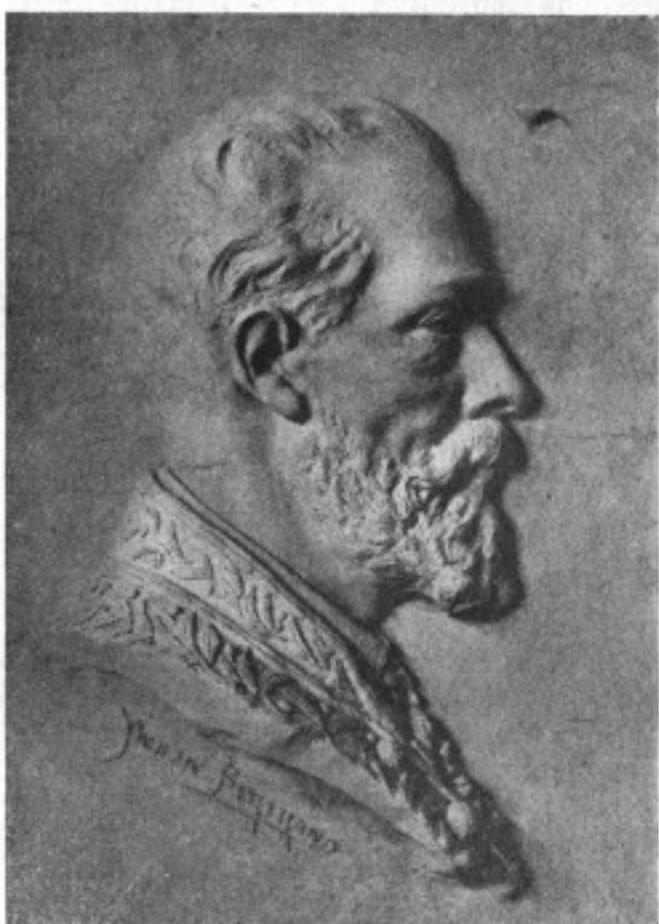
Après un vote de l'assemblée, les sujets de concours pour l'année 1925 sont adoptés. Pour chacun des prix les concurrents peuvent choisir entre deux sujets:

Prix Jean Aicard (poésie française): 1<sup>o</sup> Jean Aicard; 2<sup>o</sup> La Bastide.

Prix Amiral-Sénès (prose française): 1<sup>o</sup> De l'influence de la femme aux diverses époques de notre Histoire na-

tionale; 2<sup>e</sup> Vibrations d'art, (sons, couleurs, parfums), leur harmonie.

M. François Fabié rappelle son entrée à l'Académie du Var (entrée dont le cinquantenaire doit être prochainement célébré) et il lit quelques pages de ses *Souvenirs de Toulon*.



JEAN AICARD

Médaille en bronze par M. Paulin Bertrand

C'était en 1874, il venait de donner ses premiers vers consacrés aux morts de l'Alsace-Lorraine. Dans une belle vision de l'avenir, prévoyant le retour de ces provinces perdues à la mère patrie, il célèbre la gloire «des nouveaux croisés ayant reconquis ces tombeaux».

A l'occasion de la mort du fils de Victor Hugo, il adresse des vers au poète pour lui témoigner la part qu'il pre-

naît à sa douleur. Voici la réponse de Victor Hugo: «On m'a mis vos vers que très tard sous mes yeux; on a bien fait, ils m'eussent trop ému dans les premiers moments. Aujourd'hui, je peux les lire et les relire. Ils sont des plus beaux, pénétrants et pathétiques.» Le maître François Fabié dit ensuite, en termes spirituels et charmants, ses débuts dans l'art dramatique et ses premiers succès. Nous arrêtons ici l'aperçu de ces délicieux *Souvenirs*, qui seront publiés prochainement.

M. Gall, dans une pièce en vers, raconte comment la petite Jeannette, avide de contempler de plus près l'orage, fut foudroyée sur une hauteur qui, depuis porte son nom.

M. Maggini présente le compte rendu d'une étude sur d'Annunzio, publiée par le *Nouveau Mercure*.

Sous le titre de *Les Ancêtres de l'Académie du Var*, M. Parès passe en revue les Sociétés littéraires qui ont existé à Toulon, avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Ces sociétés, elles-mêmes eurent pour devancières: Les Cours d'Amour, et une Académie qui se tenait au XIII<sup>e</sup> siècle paraît-il, à l'Abbaye du Thoronet. Ce furent tour à tour, des assemblées dont le caractère varia souvent, tantôt sévères, tantôt joyeuses, ou l'on chantait, le verre en main, Bacchus et Vénus. Tour à tour, elles devinrent réunions d'officiers, de magistrats, de négociants et même, clubs à tendances politiques.

Ce travail d'érudition contient des anecdotes inédites, puisées aux sources les plus imprévues: Romans de chevalerie, documents judiciaires, archives secrètes de la police, de la marine, pamphlets révolutionnaires, etc., etc. C'est un curieux chapitre de notre histoire littéraire locale qui nous est ainsi révélé et qui ajoute encore au caractère original de notre cité. D'après quelques documents l'*Académie du Var* paraît être la continuation directe d'une société savante existant avant 1700 (!).

---

(1) Ce travail a été publié dans *La Provence Illustrée* (septembre 1924). Depuis lors, M. Jacques Parès a découvert le premier document que nous possédions sur la fondation de l'Académie du Var.

Séance du Conseil Municipal du 16 Pluviose, An VIII (5 février 1800). — «...Vu la demande faite par des officiers de santé et autres individus s'occupant de sciences pour une réunion scientifique (*sic*) et arts. Le Conseil, où le Commissaire

Le colonel Destelle analyse le beau roman de M. Jouvenel: *Chez les Marsouins*. «Ce roman, dit-il, écrit d'une plume alerte, dans un style sobre, élégant et clair, fait honneur à l'esprit d'observation de l'auteur.» Le colonel présente cependant certaines réserves. On trouve dans ce livre quelques personnages peu sympathiques. Cela tient à ce que le roman nous reporte à une époque où l'infanterie de marine, recrutée uniquement à l'aide d'engagés volontaires et de rengagés, rappelait les armées de mercenaires.

Le commandant Laflotte rend compte d'une belle œuvre de M. Henri Renouard, membre associé de l'Académie du Var, intitulée *Les Trois Baisers*.

La séance prend fin avec la communication de très intéressantes observations du commandant Laflotte sur *Le sens de l'orientation chez les animaux*; l'auteur cite de curieuses expériences faites sur des guêpes.



*Séance mensuelle du 4 juin.* — Le Président, M. le Dr Regnault, donne lecture de la correspondance reçue: MM. Beaumont, Audibert, le Dr Ribes, membres associés, adressent des remerciements pour leur récente élection.

---

du Gouvernement, a délibéré de renvoyer cette demande à l'Administration Centrale du Var. »

Cette pétition figure à la Table du Registre des délibérations (D. 15) sous la rubrique *Société des Sciences et Arts*.

Les premiers officiers de santé figurant dans les archives de l'Académie du Var sont Leclair, premier chirurgien en chef de la Marine, 1800; Hernandez, médecin en chef de la Marine; Textoris, officier de santé de la Marine.

Parmi les autres membres qui se joignirent à eux se trouvent des Professeurs de l'Ecole de Médecine Navale (voir Regnault, *Ecole de Médecine Navale de Toulon*, Bulletin de l'Académie du Var, 1910, et Brochure, Alté, édit., Toulon, 1911), des Professeurs du Collège, des Amiraux (Emeriau), des botanistes (Robert); des officiers d'artillerie, des commissaires de la Marine et de la Guerre, etc. Les deux premiers membres associés furent Viennet et Rainouard, membres de l'Académie Française; on trouve ensuite l'inspecteur du service de santé maritime Kéraudren et Larrey, ancien chirurgien en chef des armées.

M. Silvain, doyen de la Comédie Française, dont la réception officielle devait avoir lieu en juin, ne peut venir à cette époque, ayant été retenu par l'état de santé de Mme Louise Silvain. Le Président est heureux d'annoncer à ses collègues que l'état de la malade s'est amélioré et que la réception de M. Silvain pourra sans doute avoir lieu à la séance d'octobre.

M. Charles Méré, l'auteur dramatique, devait être reçu par M. Gistucci, inspecteur d'Académie du Var, mais il est retenu à Paris par la répétition de l'une de ses nouvelles œuvres. Sa réception est également reportée à une date ultérieure.

Le Président adresse des félicitations à M. Gistucci, président honoraire de l'Académie du Var, pour sa récente promotion dans la Légion d'honneur, et à M. le commandant Laflotte, auquel la Société Artistique de Marseille vient de décerner une médaille pour son étude sur Flayosc.

Comme les années précédentes, un prix de l'Académie du Var sera décerné à l'élève du Lycée de Toulon qui a présenté les meilleures aptitudes littéraires; le volume choisi est *Le Ciel*, par Berget.

Le Président fait connaître qu'il a été invité à présider la cérémonie organisée le 12 mai, à La Garde, aux *Lauriers-Roses* (ancienne résidence du poète), pour commémorer l'anniversaire de la mort de Jean Aicard.

Le trésorier, M. Armagnin donne connaissance de la situation financière.

Le secrétaire général, M. le colonel Boyer, analyse quelques-uns des travaux publiés dans les journaux reçus et dans les Bulletins des Sociétés correspondantes. Il analyse également diverses études d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, publiées par M. Dauphin, de Carcès, membre titulaire de l'Académie.

M. le professeur Raphaël Dubois, qui avait été élu membre d'honneur en octobre 1917, et qui a demandé la suppression de ce titre, voulant prendre une part plus active aux travaux de la société, pose sa candidature comme membre titulaire; il est élu à l'unanimité.

M. Arnaud lit un rapport qu'il avait été chargé d'établir sur la candidature de M. le Dr Renoux, médecin-major à Hyères, (en littérature M. Ronges); il fait valoir les qualités de l'auteur qui a publié divers travaux, en particulier deux volumes de poésie, *Cahiers d'un médecin de campagne*.

gne et *La Coupe de Cristal*. M. le Dr Renoux (M. Ronges), est élu à l'unanimité, membre titulaire.

Sont élus ensuite membres associés, MM. Dr Rougnon, radiographe, à Toulon, Edme Tassy, de La Garde, homme de Lettres, auteur de nombreux ouvrages littéraires et philosophiques, notamment du *Sursinge*, de la *Philosophie Constructive*, de l'*Organisation du travail intellectuel*.

M. Léon Ludovic Regnier, homme de Lettres, donne sa démission de secrétaire des séances, dont il ne peut remplir les fonctions en raison de son éloignement de Toulon. Ses collègues lui expriment leurs vifs regrets, puis procèdent à une élection au scrutin secret. M. Emile Jouvenel, homme de Lettres, est élu secrétaire des séances.

M. le Professeur Charrel fait une causerie sur deux plantes qui n'existent en France que dans les Gorges du Verdon. Il rappelle les déplacements du pôle du froid, qui, à certaine époque, occupait la région de la Forêt Noire. Au cours de cette évolution, divers animaux et végétaux ont disparu, mais quelques êtres vivants ont conservé un habitat restreint, comme certain insecte, un coléoptère, qu'on rencontre seulement dans la presqu'île de St-Mandrier.

Dans les Gorges du Verdon se trouvent des plantes remarquables, mais deux d'entre elles méritent une mention particulière: 1<sup>e</sup> le *Myosotis* d'Albert (*myosotis speluncicola*, race *Alberti*), espèce de borraginée qu'on trouve dans les gouffres du Verdon et dont les échantillons très rares, sont estimés plusieurs centaines de francs; 2<sup>e</sup> la Doradille de Jahandiez (*asplenium Jahandiezi*), petite fougère qui n'a été signalée que dans les fissures des Gorges du Verdon et à Bauduen.

A propos des insectes rares qui existent dans la région, M. le Dr Jules Regnault rappelle qu'on a trouvé dans des puits du Beausset, un très petit insecte, dont les échantillons, très rares, sont estimés, dit-on, plusieurs milliers de francs.

M. François Fabié continue la lecture de ses *Souvenirs* et raconte, d'une façon humoristique, ses tribulations à Paris, lors des répétitions de sa première pièce: il fallait couper dans le texte, «tailler dans le velours», ou bien allonger certain rôle pour mettre en vedette une actrice à la mode; à la fin, tout faillit être compromis par la censu-

re, qui voulait tout supprimer pour un passage pouvant déplaire de l'autre côté du Rhin.



### Séance solennelle du 14 juin

Dans une séance solennelle tenue sous la présidence du Dr Jules Regnault, le 14 juin, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Toulon, l'Académie du Var a reçu M. le Pr Raphaël Dubois et proclamé les résultats des concours littéraires de 1924.

Le Président souhaite la bienvenue au Pr Raphaël Dubois, ancien membre d'honneur qui revient à l'Académie comme membre titulaire, et il rappelle quelques-uns de ses travaux: le fondateur de l'Institut biologique de Tamarié est à la fois docteur ès-sciences, docteur en médecine, pharmacien de première classe, professeur honoraire de l'Université de Lyon; il a fait des recherches scientifiques qui font l'objet de six volumes et de cinq cents notes ou articles. Sa théorie du *Protéon*, ramenant tous les éléments à l'unité est confirmée par les découvertes les plus récentes; ses travaux sur l'anticinèse expliquent pourquoi les migrations et invasions se font de l'Est à l'Ouest; ses découvertes sur la lumière des vers luisants ont eu un retentissement mondial.

M. le Pr R. Dubois remercie; il a voulu descendre de son piédestal de membre d'honneur pour pouvoir prendre part d'une façon plus active aux travaux de ses collègues. En ce moment chacun doit faire preuve d'activité, c'est «*Debout les vivants*» qu'il faut crier.

M. Armagnin donne lecture d'une poésie inédite, *Les vers luisants*, qui a été dédiée par Depelou au Dr R. Dubois, en 1887, quand ce dernier fut couronné par l'Institut pour ses premiers travaux sur la lumière des êtres vivants.

M. Emile Jouvenel donne lecture du rapport sur le concours de poésie (prix Jean Aicard). Il rappelle que les jurys sont composés d'hommes de Lettres et de professeurs et insiste sur l'électisme et l'indulgence qui président au choix des lauréats de l'Académie du Var. Il cite des passages des poésies qui ont obtenu des mentions et lit l'œuvre couronnée.

Le prix Jean Aicard est décerné à Mme Fournier del Florido, de Sèvres, pour sa poésie, *La terre tremble*.

La première mention est attribuée à M. Salvini, de St-Raphaël pour son *Hymne à la Corse*, «qui a failli avoir le prix». Une seconde mention est attribuée à M. Rossi pour son *Hymne à la Corse*.

Le Président fait connaître que Mme Fournier del Florido est originaire de Marseille, qu'elle a déjà publié des volumes de poésie, enfin qu'elle a illustré les chansons de Magali.

En l'absence de la lauréate, c'est à sa sœur, Mme Vuliez, de Toulon, que la donatrice du prix, Mme Paulin-Bertrand, remet la médaille d'argent. (*Poésie*, plaquette de Vernon).

M. Gall dit deux poésies, *Excelsior* et *La Feuille*; M. François Fabié dit *La Saisie* et *Adieu*.

M. Bourges, rapporteur du concours de prose française (Prix Amiral Sénès) lit la critique des travaux reçus. Il cite un passage de l'œuvre de M. Armand Audibert, à laquelle est attribuée une mention, passage décrivant bien le caractère provençal.

Le prix Amiral Sénès est décerné à M. l'enseigne de vaisseau R. Wietzel, pour son étude, *Les traits distinctifs du visage physique et moral de la Provence*.

Après avoir lu son œuvre, le lauréat reçoit de Mme Sénès une médaille d'argent. (*Le soleil*, plaquette de Dupré).

M. Bourges lit une poésie qui fut consacrée il y a déjà longtemps à *La Provence*.

Avant de lever la séance, le Président fait connaître les sujets mis au concours pour 1925.



Séance du 2 juillet 1924. — Le Président, M. le Dr Renaulx, donne communication d'un volumineux courrier: lettres d'excuses de notabilités qui n'ont pu assister à la dernière séance solennelle, lettres d'excuses de divers membres qui ne peuvent venir à la séance mensuelle et en particulier du secrétaire général, retenu par son état de santé, lettres de remerciements de membres récemment élus et des lauréats du dernier concours littéraire, enfin lettre de l'*Académie internationale de l'histoire des sciences*, annonçant la réapparition de la grande revue *Isis*.

Hommage est fait à l'Académie du Var de deux volumes de poésie: *Amours fantômes* et *Les reflets rouges*,

avec belles illustrations dues au crayon de l'auteur, Mme Marie Fournier del Florido, lauréate du prix Jean Aicard.

M. Vinson, commissaire de la Marine en retraite, adresse un opuscule, *La Force Vitale*. M. le général Aymerich est chargé d'analyser ce travail.

M. Armand Audibert, membre associé, envoie trois manuscrits: *Les Amours de Laure et de Pétrarque à la Fontaine de Vaucluse*, *Un suicide national*, *Histoire de la Machine à coudre*. M. Bernard, directeur de l'Ecole Rouvière, est chargé d'établir un rapport sur ces travaux.

Le Président annonce que le Comité Caïus Marius, réuni en assemblée générale, s'étant rendu compte de l'impossibilité où il se trouve d'atteindre le but pour lequel il s'était formé (érection d'un monument à Pourrières), a décidé: 1<sup>e</sup> de rembourser aux donateurs, qui en feront la demande dans le délai de trois mois, le montant de leur apport; 2<sup>e</sup> d'utiliser les arrérages des fonds restants ou abandonnés par les donateurs à la création d'un prix périodique destiné à récompenser des travaux d'Archéologie ou d'Histoire sur la région provençale.

Sur la proposition du président, en raison de la destination donnée aux fonds abandonnés, l'Académie du Var décide à l'unanimité des membres présents de ne pas réclamer et d'abandonner pour la création du prix les sommes qui pourraient lui revenir du fait des conférences qu'elle avait organisées pour fournir des fonds au Comité.

L'Académie du Var est pressentie pour savoir si elle accepterait d'organiser ou de participer à l'organisation des concours qu'entraînerait la création de ce prix. Elle accepte en principe de faciliter de tous ses moyens la création et la distribution de ce prix.

Le trésorier, M. Armagnin donne l'état de la situation financière.

Le Bulletin de 1923 est remis aux membres présents et le Président expose les mesures projetées pour qu'à l'avenir le Bulletin de chaque année sorte de l'imprimerie dès le début de l'année suivante.

Des remerciements sont adressés à Mme Sénès, qui a bien voulu ajouter au "Prix Amiral-Sénès" une somme pour établir des diplômes destinés aux lauréats et aux concurrents ayant obtenu une mention.

Le secrétaire des séances, M. Emile Jouvenel, donne

lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

A propos de la communication faite en juin par M. le Pr Charrel sur un insecte et des plantes rares de la région provençale, il est donné lecture d'une note de M. Sietti sur le coléoptère qui ne se trouve en France qu'à St-Mandrier, espèce de petit hanneton velu appelé *Julodis onopordi*, et sur un petit insecte, *Siettitia balsetensis Ab.*, qui n'a été trouvé jusqu'ici que dans un puits du Beausset, qui a fait l'objet de nombreux travaux et présente des particularités curieuses. D'après des examens microscopiques les yeux seraient en voie de disparition et l'insecte paraît aveugle (1).

M. le Pr Raphaël Dubois fait remarquer l'intérêt qu'il y aurait à faire des expériences de physiologie sur les réactions de cet insecte à la lumière.

Mme Fournier del Florido, de Sèvres, et M. Sietti, entomologiste, pharmacien au Beausset, sont élus *membres associés*.

M. le commandant Morazzani traite de la question récemment posée dans divers journaux, *Les insectes font-ils de la télégraphie sans fil*. Henri Fabre, constatant qu'une vingtaine de «grands paons de nuit» étaient accourus dans son laboratoire de Serignan auprès d'une paonne née le matin même, s'était posé la question: «Les Insectes font-ils de la T. S. F.?» et il ne s'en étonnait pas, les insectes étant coutumiers de pareilles merveilles.

Le Commandant Morazzani a exposé (à l'usage des gens du monde), les deux théories électro-magnétique et radio-électronique par lesquelles des techniciens en T. S. F. avaient cru pouvoir répondre à la question que s'était posée Henri Fabre et, les soumettant au contrôle des faits nettement établis, a voulu montrer que ces théories, acceptables dans certains cas, n'avaient pas le caractère de généralité que des esprits audacieux... mais rêveurs leur attribuaient.

Il rappelle qu'Henri Fabre expliquait cette ruée des papillons mâles à une sensibilité merveilleuse de l'odorat de ces insectes: *Odor di femina, la plus subtile des odeurs*.

---

(1) Les notes de M. Charrel et de M. Sietti ont été publiées depuis lors dans *La Côte d'Azur Médicale* (Toulon, août 1924).

M. le professeur Raphaël Dubois confirme ces conclusions et relate des expériences personnelles qu'il a faites sur les insectes et qui montrent le grand rôle joué chez eux par le parfum d'amour spécial à leur espèce.

M. le Dr Regnault rappelle certain passage de Rabelais montrant que l'attraction de ce parfum était connu il y a longtemps, du moins en ce qui concerne la race canine.

M. de Martineng précise comment des voleurs ont utilisé ces données pour pénétrer dans les propriétés gardées par des chiens.

M. le Dr Jules Regnault lit une note sur *Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique*: Le *New-York Times* et, à sa suite, *Le Provençal de Paris*, résument de récentes études faites en Amérique sur Christophe Colomb; on y admet une thèse qui a été développée à Toulon, il y a quelques années, par M. le chanoine Castaing: *Christophe Colomb est né à Calvi, en Corse, et non à Gênes*; s'il a été considérée comme Génois c'est que Calvi était alors sous la domination de Gênes. En s'appuyant sur d'autres études faites en France et surtout en Amérique, il faut ajouter: *mais ce n'est pas lui qui a découvert l'Amérique!* Des observations astronomiques fixées dans les Sagas il était permis de localiser l'ancien Vinland des Northmen du côté de Rhode Island et des Massachusets; des recherches archéologiques y ont fait découvrir des inscriptions runiques sur le Dighton-rock et même des tombeaux scandinaves, aux points où les Sagas avaient précisé l'emplacement de sépultures. Des documents du Vatican cadrent avec ces données. Cette partie de l'Amérique a été découverte, vers l'an 1.000, par Leif Erikson, fils d'Erick le Rouge, qui y avait établi des campements. Christophe Colomb le savait, il était même allé se documenter en Islande en 1477. « Il a été très discret, trop discret, car en histoire tout finit par se savoir », dit Jean Revel.

M. Maggini lit un rapport qu'il a été chargé d'établir sur un livre de vers, *Au bord du chemin*, par M. Hourcade, et il dit ensuite une de ses propres poésies, « *Quand je vois mourir les roses* ». M. Emile Jouvenel lit un sonnet sur *Toulon*.

Le président souhaite de bonnes vacances à ses collègues et annonce que, conformément aux statuts, la prochaine réunion n'aura lieu qu'en octobre.

(Séance du 1<sup>er</sup> Octobre)

Le Président, M. le Dr J. Regnault, annonce le décès du peintre Louis Dauphin, à la famille duquel l'Académie adresse ses condoléances; puis il parle des cérémonies officielles et des Comités artistiques ou littéraires dans lesquels il a été appelé à représenter l'Académie du Var; il mentionne les projets élaborés pour les fêtes du Centenaire du compositeur de musique, Hippolyte Duprat, l'auteur de *Pétrarque*. Il donne ensuite communication d'un volumineux courrier provenant d'Amérique, de Danemark et de divers points de la France. De nombreux correspondants demandent les conditions des concours littéraires pour 1925 (Prix Jean Aicard, Prix Amiral Sénès).

M. Sietti, membre associé, adresse des remerciements pour sa récente élection.

Une lettre de M. le Préfet précise que l'Académie du Var a été reconnue d'utilité publique le 2 octobre 1817.

Diverses lettres et coupures de journaux, visent la question traitée dans la précédente séance: *L'Amérique a-t-elle été découverte avant Christophe Colomb?* M. Sofus Larsen, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Copenhague, se basant sur des documents en sa possession, affirme que l'expédition envoyée en 1472 par Christian I<sup>er</sup> toucha l'Amérique avant Christophe Colomb et aborda dans les parages qu'avait fréquentés, en l'an 1000, Leif, fils d'Erick.

Le Président et M. le Médecin général Fontan apportent des nouvelles de M. le Colonel Boyer, dont l'état de santé s'améliore, mais qui s'excuse de ne pouvoir encore prendre part aux travaux de la Société. L'Académie du Var vote à son secrétaire général une adresse de sympathie et des vœux de prompt rétablissement.

M. le général Aymerich veut bien se charger d'assurer provisoirement les fonctions de secrétaire général.

En attendant, le Président passe en revue quelques-unes des publications reçues; il mentionne un Bulletin spécial, publié par la Société Académique de l'Aveyron, relatant les superbes fêtes données à Rodez, en l'honneur de M. François Fabié, puis il signale la réapparition de la revue *Les Loups*, dans laquelle Jean Ott consacre un article élogieux à M. Emile Jouvenel, secrétaire des séances de l'Académie du Var.

M. Charles Janot fait hommage de son livre, *Des Fa-*

bles; M. Charles de Richter est chargé d'en donner l'analyse.

M. Wietzel, enseigne de vaisseau, lauréat du prix Amiral-Sénès, ayant posé sa candidature, est élu à l'unanimité membre associé.

M. le Dr Paul Girard, membre titulaire, ayant quitté la région, prend place parmi les membres honoraires.

La Commission du Bulletin, élue au scrutin secret, comprend MM. Bernard, Jacques Parès, Charles de Richter.

Le Président signale les conditions du concours pour divers prix littéraires créés par Jean Revel, par *L'heure de la Femme*, enfin par *La Société statistique de Marseille*.

M. Gondoin, préfet de l'Ain, président honoraire de l'Académie du Var, envoie une pièce en vers, *Pierrot volé*, qui est remise à la Commission du Bulletin.

M. Bernard, directeur de l'Ecole Rouvière, lit le rapport qu'il a été chargé d'établir sur divers manuscrits adressés par M. Audibert, en particulier sur *Les Amours de Laure et de Pétrarque à la Fontaine de Vaucluse*.

Contrairement à la thèse devenue classique, M. Audibert cherche à prouver que l'inspiratrice de Pétrarque fut non pas Laure de Noves, d'Avignon, mais Laure des Baux ou de Vaucluse.

Le rapporteur critique l'œuvre en ce qui concerne le style et la composition, mais se déclare incomptént pour trancher la question historique.

M. le Dr Regnault fait remarquer que la thèse soutenue est fort tentante; il était difficile d'identifier la vierge chantée par le poète avec la respectable mère de onze enfants qu'était Laure de Noves. On pouvait se demander si Pétrarque n'avait pas chanté une Laure purement imaginaire.

M. Jacques Parès fait observer que la thèse classique est solidement appuyée sur un document conservé à l'Ambrösienne de Milan. Il s'agit d'une note manuscrite sur un exemplaire de Virgile, note attribuée à Pétrarque. Seule une expertise en écriture pourrait démontrer que le document n'est pas authentique.

M. François Armagnin lit sur Laure une de ses poésies qui fut couronnée il y a vingt ans dans une Cour d'Amour dont le jury était présidé par Claretie.

M. Jacques Parès lit une étude d'histoire locale, *Tribulations d'un fugitif toulonnais en 1793*.

M. Emile Jouvenel dit des poésies, *Les blés*, *Les char-dons*, *A nos grands morts*.



*Séance du 5 Novembre*

Le Président, M. le Dr Jules Regnault annonce le décès de deux membres titulaires, M. Charrel, Président de la Société Botanique de la Corse et du Var, et M. Astruc, Procureur de la République à Draguignan, Président des Pupilles de la Nation; il rappelle en quelques mots émus les titres et les principaux travaux de ces collègues et lève la séance pendant quelques minutes en signe de deuil.

A la reprise de la séance, le Président donne communication de la correspondance reçue: des libraires d'Amérique et de Hollande demandent à acheter tout ou partie de la collection des Bulletins de l'Académie du Var. *L'Institut historique de Provence* demande à faire l'échange de ses publications avec celles de la Société.

Divers ouvrages ont été reçus comme hommage d'auteurs: un recueil d'articles parus dans diverses publications sous la signature de M. le Commandant Morazzani, *La Rose et l'Enfant*, par M. Audibert, *Les Contes de Tantine*, par Mlle Thibaudeau, *L'Enfant du Rhône*, grand roman d'amour par M. Gabriel Baugé.

Le Président a été invité à une réunion dans laquelle a été fondée la section toulonnaise de *Pro Arte*, société ayant pour but l'entre-aide des jeunes artistes et littérateurs. M. Alex. Peiré, M. A. de la Société des Gens de Lettres, a été élu président de cette section.

M. le Dr J. Regnault analyse plusieurs travaux parus en langues étrangères, dans des revues ou bulletins de Sociétés correspondantes, en particulier une étude sur *Le vitalisme*, et une autre sur *L'astronomie et la théorie d'Einstein*, publiées par *Scientia*; des articles d'un Bulletin de l'Ohio, sur *Les facteurs géologiques dans l'évolution organique* et sur *La représentation des ouvriers dans la direction industrielle*.

Le Président souhaite la bienvenue à M. le Dr Renoux, récemment élu membre titulaire.

M. Jacques Parès présente la candidature, au titre de membre associé, de M. Honoré Sausse, le statuaire auquel on doit les bustes de Mistral et d'Hippolyte Duprat et le



HIPPOLYTE DUPRAT  
Compositeur de Musique  
Auteur de *Pétrarque*  
Né à Toulon, le 31 octobre 1824

projet du Monument aux Morts, qu'on élève en ce moment à Toulon. M. Sausse est élu à l'unanimité membre associé.

On annonce déjà plusieurs candidatures aux sièges de membre titulaire qui se trouvent vacants; dans la prochaine séance des commissions seront élues pour examiner les titres des candidats.

Le Président rappelle en quelques mots quelles ont été les fêtes données pour commémorer le Centenaire d'Hippolyte Duprat, compositeur de musique, auteur de *Pétrarque*: ces fêtes avaient été organisées par un Comité placé sous la présidence de M. Astoin, adjoint aux Beaux-Arts, et constitué par les représentants des sociétés artistiques littéraires ou musicales, en tête desquels se distinguait par son activité M. Esclangon, cabiscou de l'*Escolo de la Targo*. L'Académie du Var était représentée par son président. Il y a eu: inauguration du buste d'Hippolyte Duprat, dû à M. Sausse, statuaire (membre associé de l'Académie du Var), organisation de concerts, édition de cartes postales représentant le compositeur de musique ou reproduisant des fragments de son œuvre; enfin trois représentations de *Pétrarque* ont été données avec un vif succès, au Théâtre de Toulon, dans ce théâtre où cet opéra avait déjà été joué autrefois et où le regard est frappé, à l'entrée, par le grand tableau de Sellier, *Pétrarque à la Cour d'Amour de Vaucluse*, qui orne le grand escalier. (1)

M. François Fabié, prié de dire quelques vers, lit un poème composé pour l'inauguration du monument de Fabre, à St-Léon.

M. le Professeur Gall lit un rapport sur l'œuvre poétique de Charles Dornier. Après quelques réserves sur les négligences prosodiques, le rapporteur rend hommage au talent de l'auteur de *La Chaîne du Rêve* et de *Sillons de Gloire*.

---

(1) Avant et après ces fêtes, de nombreuses études ont été faites sur Duprat: dès janvier 1924, M. le colonel Boyer, secrétaire général de l'Académie du Var, lui avait consacré une partie de sa conférence faite aux « Amis du Vieux-Toulon », (*Bulletin des Amis du Vieux-Toulon*), et le Dr Jules Regnault, Président de l'Académie du Var, a résumé sa biographie dans *Le Centenaire d'Hippolyte Duprat, compositeur de musique et médecin*, *Le Progrès Médical*, (supplément illustré), 13 décembre 1924, et *Le Provençal de Paris*, 21 décembre 1924.



Composition du peintre SELLIER, Grand Théâtre de Toulon

*Pétrarque à la Cour d'Amour de Vaucluse*

A ce propos, M. Emile Jouvenel présente quelques considérations sur les licences qui peuvent être accordées aux poètes et cite des exemples empruntés à divers auteurs et, en particulier, à Victor Hugo.

M. le Pr Raphaël Dubois, fondateur et présentement directeur honoraire de l'Institut biologique de Tamaris, lit une étude sur « *Le sens olfactif et la conservation de l'espèce* » et relate d'intéressantes expériences qu'il a faites sur des papillons, dans un de ses cours à l'Université de Lyon. Incidemment, il a l'occasion de rappeler sa théorie du *Protéon*, théorie uniciste, qui a été très combattue et qui est aujourd'hui généralement admise.

M. Maggini donne lecture d'une de ses poésies inédites *Fleur d'amour*, faisant partie du recueil *Les Voix du Souvenir*, qu'il compte publier bientôt.

M. le médecin-major Renoux (en littérature Maurice Ronge), pour ses débuts à l'Académie du Var, lit un poème: *Les Journaliers*.

La séance est levée à 19 heures, sans que l'ordre du jour ait été épousé, une lecture du Dr Regnault sur *Le Régionalisme* est reportée à la prochaine séance.



#### Séance du 3 décembre

Le Président annonce le décès de M. François Roustan, dont il rappelle les titres et les travaux. La séance est levée quelques minutes en signe de deuil.

A la reprise de la séance, le Président donne communication de la correspondance reçue, qui comprend entre autres une lettre de l'*Institut Carnegie pour la paix* et des remerciements de M. Sausse pour sa récente élection.

L'Académie du Var fêtera en février ou mars le cinquantenaire de l'admission du poète François Fabié; un programme de la cérémonie est mis à l'étude.

Le Président a été invité à une matinée au Théâtre établi dans la salle de l'Union des Femmes de France; on y a joué, au bénéfice d'une œuvre de charité, une pièce, *Monsieur le Directeur*, qui a obtenu un vif succès. La troupe d'amateurs *Art et Charité*, que dirige Madame Bertheaud-Châteauminois, membre associée de l'Académie du Var, peut soutenir la comparaison avec les meilleures « tournées de passage » venant de Paris.

La Société a élu membres associés, Madame Coze, professeur de diction au Conservatoire; MM. Lemaistre, ancien secrétaire général de l'Association d'études économiques France-Etats-Unis; Dr Gabriel Baixe, professeur de physiologie à l'Ecole de Médecine Navale; Monseigneur Guillibert, évêque de Fréjus et Toulon; M. Henri Danoy, ex-professeur de Lettres.

Plusieurs candidatures sont présentées pour un siège de membre titulaire; une Commission est élue pour examiner les titres des candidats et établir des rapports.

Le Président expose où en est la question de reconnaissance d'utilité publique de l'Académie du Var. Pendant de nombreuses années, cette Société était considérée comme reconnue d'utilité publique et elle adressait aux autorités compétentes ses comptes rendus et relevés financiers. A un moment donné, à propos d'un legs de M. Rouget, la qualité de Société reconnue a été déniée.

Au début de l'année, le Président et le Secrétaire général avaient commencé à établir le dossier en vue de demander la reconnaissance d'utilité publique, les démarches ont été retardées par suite de la maladie de M. le colonel Boyer, Secrétaire général. En attendant, l'Académie du Var avait cessé de fournir les pièces particulières aux sociétés reconnues. Une lettre préfectorale du 19 août 1924 l'a rappelée à l'observation des prescriptions et, à une demande de précisions, l'administration préfectorale a fait connaître le 10 septembre, que l'Académie du Var avait été reconnue comme établissement d'utilité publique le 2 octobre 1817. Mais à la demande d'une copie du document original, M. le Ministre de l'Intérieur a répondu le 19 novembre, par une dépêche que la Préfecture a transmise dans sa lettre du 26 novembre : Il n'existe pas trace de cette ordonnance dans les archives du Service chargé des Associations. D'ailleurs, « la lettre ministérielle du 2 octobre 1817, n'avait pu avoir pour effet de conférer à cette Académie la reconnaissance d'utilité publique ».

M. le mécanicien inspecteur Danoy analyse un article sur les données astronomiques opposées à la théorie de la relativité.

M. le Dr Jules Regnault lit son étude sur *Le régionalisme*. On discute beaucoup sur cette question; adversaires et défenseurs du régionalisme ne peuvent s'entendre, souvent parce qu'ils oublient de définir l'objet de leur

controverse C'est qu'on peut distinguer trois espèces de régionalisme: celui qui, suivant la définition de Larousse, "tend à ne considérer que les intérêts particuliers de la région qu'on habite" et qu'on pourrait qualifier d'égoïste; celui dont les partisans veulent revenir à des états du passé et qui est *regressiste* ou rétrograde, enfin celui dont les partisans étudient le passé et le présent d'une région en vue d'un avenir meilleur, non seulement pour la région, mais encore pour la nation et même pour l'humanité toute entière.

Le Dr Regnault étudie ces trois formes de régionalisme et à propos de certains bardes bretons du *Gorsedd*, jurant haine à la culture latine et à la France, il montre les dangers du *régionalisme regressif*, dont les partisans réclament l'usage officiel de leur langue ou de leur patois régional. Après avoir rappelé l'histoire de la Tour de Babel, il conclut: «L'unité de langue constitue le meilleur lien social, économique et national.» Il montre ensuite les avantages du *régionalisme progressif*.

M. le général Aymerich commence la lecture d'une étude sur *Le Baoulé*, dont il fut un des premiers pionniers; il fournit des documents sur l'histoire, la géographie et l'ethnographie de ce pays africain et relate les difficultés que les Français eurent à y pénétrer.



## DEUXIÈME PARTIE

Séance solennelle du 14 juin 1924

# Réception de M. le Professeur Raphaël DUBOIS

Le Président, M. le Dr Regnault, souhaite la bienvenue à M. le Pr Raphaël Dubois :

«L'Académie du Var, dit-il, ne craint pas les revenants, parce que, à l'exemple du fidèle ami de la pauvre Ginevra, qu'on crut morte et qu'on enterra, elle les reçoit à bras ouverts.» (1)

Il annonce que le récipiendaire a été élu à l'unanimité *membre actif* de l'Académie du Var, et rappelle que précédemment, en 1917, il avait déjà été élu, également à l'unanimité, mais en qualité de *membre d'honneur*.

Il n'y avait alors que deux membres d'honneur et, à la mort de Jean Aicard, M. Raphaël Dubois se trouvant seul possesseur de ce titre *privilégié*, en demanda la suppression, pour se représenter plus tard comme membre actif et rentrer dans le rang des travailleurs de notre Compagnie.

Le Président rappelle à grands traits les nombreux titres du récipiendaire, dont la vie entière fut consacrée à la Science (2); il le suit dans ses études et dans ses travaux.

Il termine en disant: Charles Perrault faisait cet éloge de l'Académie: «*Ceux qui sont dehors disent du mal de*

---

(1) Allusion à la *Légende de Ginévra*, poésie que Jean Aicard avait dite, à l'Académie du Var il y a quelques années.

Le discours du Dr J. Regnault a été publié ou résumé dans diverses revues: *La Côte d'Azur Médicale* (Toulon), *Le Moniteur médical* (Paris), *La Semana medica* (Buenos-Aires), etc.

(2) Ancien élève du Lycée du Mans, M. Raphaël Dubois fut nommé membre d'honneur de l'Association amicale de ses condisciples; il conquit les diplômes de pharmacien de première classe, de docteur en médecine, de docteur ès-sciences naturelles dans les Facultés de Paris. Préparateur et collaborateur de Paul Bert à la Sorbonne, sous-directeur du Laboratoire d'optique physiologique des Hautes Etudes, il fut nommé en 1887 pro-



Professeur Raphaël DUBOIS

Photo BRAILOWSKY - Toulon

*ceux qui sont dedans, et ceux qui sont dedans disent du mal les uns des autres.*» Il s'agissait... de l'Académie française et non de l'Académie du Var: Vous êtes assuré de ne trouver ici que des sympathies puisque vous avez été élu et réélu à l'unanimité.

Dans le Midi on ne fait rien à demi; le Var avait déjà l'homme «fusillé deux fois», il a maintenant l'Académicien élu deux fois. Soyez donc deux fois le bienvenu.

---

*Discours de M. le Professeur Raphaël DUBOIS.*

Mon cher Confrère et très savant Président,

Je suis infiniment touché de l'unanimité avec laquelle l'Académie du Var, qui n'a pas peur des revenants, m'a, pour la seconde fois, accueilli dans son sein. Je lui en exprime toute ma reconnaissance, ainsi qu'au Président, mon éminent ami, pour les paroles très élogieuses que vous venez de prononcer. Je ne tire de mon œuvre de simple «curieux

---

fesseur de physiologie générale et comparée à la Faculté des Sciences de Lyon, où pendant plus d'un tiers de siècle il donna un brillant enseignement remarqué pour son originalité très personnelle, en particulier à propos de sa doctrine du Protéon. Quand il fit ses premières leçons, tous les membres de l'enseignement supérieur étaient *dualistes*, ce qui signifie qu'en dernière analyse ils admettaient avec Büchner que la Nature est réductible à deux principes fondamentaux : la force et la matière, et les philosophes étaient divisés en matérialistes et spirituels.

Le jeune professeur, se basant sur de multiples considérations scientifiques osa le premier et le seul pendant très longtemps, enseigner dans une chaire officielle que la Nature est réducible à un seul principe, unique, universel, à la fois force et matière, qu'il baptisa « Protéon » et aux métamorphoses incessantes et innombrables duquel l'univers doit son infinie et merveilleuse variété. Cette vérité, entrevue par des philosophes chinois, par Heraclite, par St Paul et quelques autres penseurs, avait pris, sortant du domaine métaphysique, la forme scientifique, dont la découverte des corps radioactifs devait plus tard confirmer la rigoureuse exactitude.

Plus de six cents mémoires originaux et huit volumes importants dénotent l'incessante activité du Maître qui ne s'est point ralenti depuis que le Ministre de l'Instruction publique lui a conféré l'honorat de l'Université de Lyon et qu'il a été nommé

de la Nature», comme on appelait autrefois les naturalistes, aucune vanité: elle n'est pas ce que j'avais rêvé qu'elle fût, mais, comme je l'ai dit souvent, l'homme ne fait pas ce qu'il veut, mais seulement ce qu'il peut, selon les dons qu'il a reçus de ses ascendants et suivant les conditions extérieures qui ont dominé leur évolution. C'est pour cela qu'il faut être indulgent pour les faibles d'esprit et savoir pardonner les injures, comme l'enseignait Jésus de Nazareth. Pourtant, il est parfois utile de réagir contre les entreprises de la malveillance et de l'envie de ceux qui rêvent d'une égalité qui n'existe pas dans la Nature. Le champ de blé lui-même n'est pas l'image de l'égalité, comme certains la conçoivent: il y a toujours des épis qui dépassent les autres, mais ils n'ont, en vérité, aucun mérite à cela et leur sort n'est guère enviable, car ils sont plus souvent plus agités et exposés que les autres. Mais quoi qu'ils fassent, les égalitaires ne feront pas croire que la quantité peut remplacer la qualité.

Votre beau discours, auquel je regrette de ne pouvoir répondre aujourd'hui, comme il conviendrait, a une grande importance, en dehors de celle que j'y attache person-

---

directeur honoraire du Laboratoire de biologie marine qu'il a fondé à Tamaris-sur-mer et illustré par de nombreuses découvertes relatives aux habitants des mers. La plupart des recherches du maître sont d'ordre scientifique général, mais il en est d'autres qui appartiennent aux sciences appliquées, telles sont celles qui ont trait à la culture des éponges, des huîtres perlières, des perles fines, de la lampe vivante alimentée par des microbes, pour ne parler que des plus connues. L'Institut de France a récompensé ces beaux travaux par huit prix importants dont deux grands prix.

Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, Grand officier du Ni-chan Ifticar et titulaire d'ordres étrangers, le récipiendaire est aussi titulaire de la Médaille des anciens combattants de 1870 et de deux campagnes qu'il fit en qualité de médecin aide-major au 71<sup>e</sup> régiment de ligne, pour lequel, après concours au Val-de-Grâce, il avait abandonné l'Hôtel-Dieu de Paris, où il venait d'être installé en qualité d'interne.

Membre de la Société de biologie et d'un grand nombre d'Académies et de Sociétés françaises et étrangères, le professeur Raphaël Dubois avait tous les titres pour mériter celui de membre d'honneur de notre Compagnie qu'il a voulu si modestement échanger pour celui de membre actif.

nellement. Il ressemble bien un peu à une oraison funèbre, mais en réalité il constitue une protestation contre cette coutume trop répandue qui consiste à dénigrer les vivants et à encenser les morts. En ce moment surtout, où, de tous les points de l'horizon, des nuages menaçants viennent assombrir notre beau ciel de France, c'est: « Debout les vivants» qu'il faudrait crier pour soutenir le courage des uns et exciter celui des autres. L'ombre des morts, si grande fût-elle, ne suffit pas à protéger une nation et à plus forte raison l'Humanité, des fléaux qui la menacent. Ne nous endormons pas sur nos lauriers qu'il ne faut pas remplacer par des rameaux du mancenillier perfide. A ce moment critique d'un tournant de l'Histoire, tous, jeunes ou vieux, nous devons nous mettre au travail avec ardeur pour essayer de réparer les désastres de l'humaine folie. C'est pourquoi j'ai sollicité la faveur de reprendre rang dans votre savante société comme membre actif pour pouvoir participer librement à vos travaux. J'ai voulu aussi me faire pardonner une activité que d'aucuns ont pu trouver envahissante et déplacée de la part d'un membre d'honneur, qui ne doit pas descendre de son piédestal pour se mêler aux luttes du Forum: je suis heureux que sur ma proposition vous ayiez consenti à supprimer cette haute dignité, que chacun de vous aurait mérité au moins autant que moi et qui me donnait le vertige tout en me condamnant à l'inaction.

Vous êtes en grande majorité de fins lettrés et des poètes, et je ne suis qu'un scientifique, mais pour des esprits éclairés et délicats comme les vôtres, il ne saurait y avoir d'incompatibilité d'humeur entre les belles-lettres et la Science: ne l'avez-vous pas prouvé d'une manière éclatante, en me permettant de faire sous le haut patronage de l'Académie du Var et de M. le Sous-Préfet Gondoin, son Président, à la fois charmant poète et administrateur éclairé, une conférence publique au Grand-Théâtre de Toulon, sur *La Paix par la Science et le protectorat rhénan*, à un moment bien critique, parce que l'heure de la victoire n'avait pas encore sonné et que les esprits étaient fort divisés. (1).

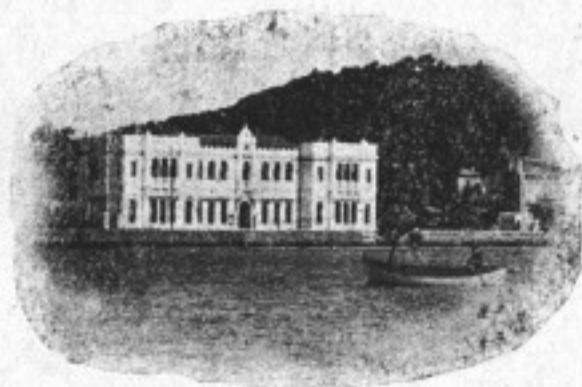
Unissons toujours nos efforts pour le bien de la Patrie

---

(1) Conférence publique faite le 30 octobre 1918. *Bulletin de l'Académie du Var* 1918, p. 3-40.

et celui de l'Humanité et que ces beaux vers d'Alfred de Musset restent gravés dans notre mémoire:

*Car jamais, quoiqu'on en puisse dire,  
Et si loin qu'aille son empire,  
La Science ne bannira  
Sa grande sœur la Poésie  
De la place qu'elle a choisie.  
Qui tient nos cœurs les gardera.*



*Institut de Biologie marine de Tamaris-sur-mer*

M. Armagnin donne ensuite lecture des jolis vers dédiés à M. Raphaël Dubois, à l'occasion du grand prix des Sciences physiques qui lui fut décerné par l'Institut pour ses recherches sur la *lumière vivante* et la découverte de son secret.

---

## LES VERS LUISANTS

(Poésie de DESPEYLOU)

---

Pauvres insectes que nous sommes,  
Nous étions méprisés des hommes,  
Vivant oubliés dans la nuit;  
Car, pour être admiré sur terre,  
En vain répand-on la lumière,  
Il faut, hélas! faire du bruit!

Nous n'avons pas l'aile sonore  
Du coléoptère orgueilleux,  
Et nous nous taisons, à l'aurore,  
Quand l'oiseau chante dans les cieux.

Notre humble voix, dans la nature,  
N'est pas même un léger murmure,  
Et souvent, au bord des sentiers,  
Le brin d'herbe qui nous écoute  
Se penche curieux, et doute  
Si nous respirons à ses pieds.

Et pourtant, douce est notre vie  
Pendant les belles nuits d'été...  
Notre petite âme ravie  
Déroule son rêve enchanté!

Notre cœur a soif de tendresse,  
Et nous aimons à pleine ivresse  
Jusqu'à l'heure où blanchit le jour...  
Cette lueur qui nous éclaire,  
Diamant qui jamais ne s'altère,  
C'est l'ardent flambeau de l'Amour!

Et tandis que dans le ciel sombre  
L'étoile glisse, rayant l'ombre  
De sa fine aigrette de feu,  
On voit nos amoureuses flammes,  
Lumineux reflet de nos âmes,  
Scintiller dans leur éclat bleu...

Mais vous avez compris, ô maître!  
Que la créature, pour naître,  
Doit avoir son rôle sacré;  
Nous suivant dans les herbes vertes,  
Votre œil, fertile en découvertes,  
Nous a ravi notre secret.

Salut à vous! C'est avec peine  
Que nous élevons notre voix;  
Les vers luisants de la Mayenne  
Parlent pour la première fois!

Mais nous laissons l'ingratitude  
A l'homme, dont c'est l'habitude.  
Aujourd'hui nous vous célébrons,  
Et ce soir, à l'heure charmante  
Où le désir d'aimer tourmente,  
Pour vous nous illuminerons!

---

Ces vers ont été dédiés au professeur Raphaël Dubois, à l'occasion du Grand Prix des Sciences physiques qui venait de lui être décerné par l'Institut, pour ses recherches sur la lumière physiologique, et offerts par l'auteur à un dîner donné à la sous-préfecture de Château-Gontier, dans la Mayenne.

---



# RAPPORT

## sur le Concours de Poésie

### (*Prix Jean AICARD*)

par M. JOUVENEL

---

Mesdames, Messieurs ;

De tous les jugements auxquels certains hommes peuvent être conviés, il n'en est sans doute pas de plus délicats que les jugements littéraires.

La foule ne ratifie pas toujours le verdict de l'élite et la postérité infirme souvent les décisions des contemporains. Ce qui est vrai pour tous les jugements en général l'est encore bien plus dans le domaine des Lettres, et j'ai toujours présent à la pensée ce mot profond de Hugo. «Il n'y a pas de haine politique, il n'y a que des haines littéraires», on pourrait ajouter: «... et artistiques» si la haine pouvait être artistique. L'histoire de *Carmen*, dans le domaine de la Musique, et celle de *Madame Bovary*, dans le domaine du Roman, sont typiques à ce point de vue. On sait que le chef-d'œuvre de Bizet fut proscrit des scènes officielles avant d'y revenir triomphalement; on sait aussi que la *Fanny*, de Feydau, passa pour être le chef-d'œuvre du siècle à l'époque où *Madame Bovary*, de Flaubert, parut un roman médiocre. Le temps a mis les choses à leur place, et qui se souvient aujourd'hui de *Fanny*? Nos joueurs de boules... peut-être!

Tant d'écoles se sont succédées et tant de tendances nouvelles se manifestent aujourd'hui qu'il est souvent difficile de décerner la palme au milieu de productions à peu près égales et dont aucune n'émerge carrément de la masse. La tâche d'un rapporteur est plus délicate qu'on ne croit, car si elle doit refléter le sentiment de tout le jury, il lui faut essayer de corriger, à l'aide de nuances plus ou moins subtiles, des injustices toujours possibles, car il y a trois façons de juger une poésie: en poète, en profane... et en critique!

En 1900, l'Académie du Var, pour célébrer son centenaire, avait organisé un grand concours de Poésie; celui qui obtint le premier prix n'était autre que notre nouveau collègue, M. Charles Méré, le talentueux auteur dramatique. Il fit accompagner son envoi de la petite note suivante:

«L'auteur souhaiterait que le lecteur indulgent ne le condamnât pas pour les quelques... faut-il dire licences? «dont il a usé dans ce poème; car, de son plein gré, il voulut en user, non par simple insubordination contre les règles en usage ou par parti pris d'école, mais par un esprit de novation et en une recherche désintéressée d'Art libre.»

Et l'Académie du Var, fidèle à sa devise «*Sparsa coligo*», admit l'esprit de novation du jeune poète qui fut proclamé — sur l'examen de son ancien professeur de rhétorique — lauréat du concours, pour une poésie qui contient en effet de réelles beautés... et de nombreuses licences!...

Il y a deux ou trois ans, un des membres les plus distingués de notre Académie — et qui est en même temps un fort talentueux poète — vous présenta un rapport sur le concours annuel pour le prix Jean Aicard. Ce rapport était si bien conçu qu'il sera désormais difficile sinon de l'égaler tout au moins de le dépasser. Le poète qui l'avait écrit se doublait d'un puriste tel qu'au sein de la Commission il embarrassa ses collègues. Tous, en effet, nous avions, d'emblée, donné la palme, ou plutôt la médaille, à un certain sonnet sur la Provence, un sonnet comme le poète — qui en avait lui-même écrit de fort beaux — avoua n'en avoir pas souvent découvert sinon dans *Les Trophées*. Mais — car il y a un *mais* — notre savant collègue nous signala, dans le remarquable sonnet en question, un verbe transitif dont l'auteur avait fait un verbe intransitif! On décida de ne pas accorder de prix, et malgré l'avis de Boileau sur *le sonnet sans défaut*, le sonnet sur la Provence n'obtint qu'une première mention, parce qu'il fut jugé un poème trop court... Il était signé d'un nom de femme, mais il était dû — nous le sûmes plus tard — à l'un des plus grands noms de la littérature contemporaine...

Reste à savoir si la vraie poésie perdait beaucoup à cela et si l'âme de Jean Aicard, à la fois si puriste, si indulgente et si... fine, s'en est formalisée outre mesure.

Quels sont donc les rapports forcés de la Syntaxe et de

la Sainte Poésie, et jusqu'à quel point ces deux nobles dames ont-elles le droit de se faire des concessions?...

Je ne prétends pas vous persuader qu'une pièce de vers remplies de fautes de syntaxe mérite tous les éloges; mais certaines imperfections, certaines fautes même peuvent être des beautés littéraires et surtout poétiques.

Et puisque j'ai débuté par un verbe, permettez-moi de vous signaler ce vers d'un poète moderne, fort apprécié:

...Afin d'éterniser la splendeur de mon rêve,  
*Déferlant l'avenir vers de lointaines grèves,*  
J'ai livré mon corps à la Croix!

Certes, le verbe déferler est un verbe transitif au premier chef; mais de quelle puissance il se revêt ici par la magie d'un art qui en fait une telle image! De siècle en siècle, comme d'ondulation en ondulation, le sacrifice de l'Homme-Dieu porte la splendeur de son rêve de fraternité humaine jusque sur les grèves de l'avenir, et ceci est beaucoup plus fort que «*l'océan des âges*» du divin Lamartine que le vers de Pascal Bonetti rappelle et dont peut-être il est inspiré... après tant d'autres!

La Poésie s'écarte forcément de la prose par la hardiesse des inversions, des ellipses et des métaphores.

Bossuet, l'incomparable orateur sacré, parlant des sublimes cantiques des Hébreux dit: « Ce style hardi, extraordinaire, naturel toutefois en ce qu'il est propre à représenter la Nature dans ses transports, marche par de vives images, par d'impétueuses saillies et peut s'affranchir des liaisons ordinaires que recherche le simple discours. »

Si l'art des vers comme tous les arts a des règles fondamentales et immuables dont certaines écoles modernes ont vainement tenté de s'affranchir, il faut convenir que, sans tomber dans le cubisme littéraire, il est permis à de véritables artistes de prendre des licences avec certaines règles secondaires, par exemple un pluriel rimant avec un singulier, une diphongue qui peut allonger le vers harmonieusement si on la décompose ou même un enjambement à la césure qui peut ajouter une sorte d'harmonie imitative dans l'idée, comme dans ce vers:

C'est Corneille moulant dans ses rimes d'airain  
L'âme démesurément grande des Romains!

En ce qui concerne les diphongues, qui faut-il croire ?  
Molière écrivant :

Vous fûtes *hier* loué par des gens d'un grand poids.

ou Boileau qui écrit :

Mais *hier* il m'aborde en me serrant la main.

Ce sont là querelles de pions et qui n'ont rien à voir avec la véritable poésie.

Dans un livre qui fit fureur à sa parution, et dont on ne peut contester le grand mérite littéraire — je veux parler de *Amitié Amoureuse* — je relève cette phrase dans une lettre de Denise Trémors à Philippe de Lusy :

"Vous ne savez pas le tourment que donne le respect du texte au compositeur qui veut garder intacte la prosodie naïve d'un poète ancien. J'ai dû laisser des muettes "sur des temps forts — ce qui est une hérésie — mais ce "qui donne un certain parfum de naïveté au joli petit air "que j'ai trouvé et que je vous chanterai."

Ainsi s'exprime, par la plume de son héroïne, l'auteur de tant de chefs-d'œuvre.

Notre époque d'analyse à outrance a vu un contre-maitre de Lettres du nom de René Fauchois, essayer de jeter à bas l'œuvre de Jean Racine. M. Joachim Gasquet était rédacteur au *Figaro* vers 1912; or le *Figaro* fut le seul journal de Paris qui — par un oubli sans doute involontaire — ne reçut pas d'invitation pour la première de *Chantecler*. M. Joachim Gasquet qui était poète, dans ses écrits sinon dans ses actes, signala à l'attention du monde littéraire, de nombreuses imperfections voire même des fautes dans l'œuvre d'Edmond Rostand.

La gloire de l'auteur d'*Athalie* comme celle du père de *Cyrano* ne s'en portent pas plus mal... au contraire !

Un mot encore sur ce sujet; et puisque j'ai parlé des *Trophées* à propos d'un sonnet soumis à nos concours, permettez-moi de vous signaler à l'appui de ma thèse celui des sonnets du maître José-Maria de Hérédia qui passe aux yeux de bien des gens pour être son meilleur: *Les Conquérants*. Le deuxième quatrain termine avec un point. Le premier tercet dit :

Chaque soir, espérant des lendemains épiques,  
L'azur phosphorescent de la mer des tropiques  
Enchantait leur sommeil d'un mirage doré...

Il est clair qu'en prose on eût écrit: «Chaque soir, *ils* (les conquérants) espéraient des lendemains épiques... Tandis que dans ce tercet, l'analyse logique et grammaticale fait du mot *azur* le sujet du verbe *espérer*.

Un de ces éminents professeurs dont je vous parlais tout à l'heure et qui sont ordinairement bien versés dans la syntaxe et la sémantique vous dirait que l'anacoluthe est admise même en prose et que la forme de langage adoptée dans le sonnet sus-visé porte en rhétorique le nom de syllèpse.

Et moi, qui n'ai pas les mêmes raisons de sévérité que ces graves personnages, je donnerais volontiers la palme à une poésie où se serait égarée une incorrection grammaticale pourvu que cette poésie réussisse à m'émouvoir dans le domaine des idées qu'elle a voulu créer ou resusciter par la magie de l'Art ou le mystère de l'inspiration auquel rien ne supplée.

On peut donc, avec des lunettes de magister ou un monocle de snob, voir des fautes partout; mais l'Académie du Var, quoique centenaire, ne porte pas encore de bésicles malgré la mode; quand elle nomme ses commissions, elle a le souci de ménager tout le monde; et, à côté de poètes qui n'ont pour eux que leur talent, leur sensibilité, leur imagination, elle place des professeurs qui ont eux-mêmes écrit des vers fort appréciés et cela permet à nos concours un grand éclectisme qui admet toutes les tendances et jugule raisonnablement toutes les hardies blamables; en d'autres termes, nos Commissions, judicieusement composées d'hommes de Lettres, indulgents par principe, et de professeurs, éminents par définition, exerçent une critique raisonnablement mitigée.

Pourtant, il faut bien le dire, notre Académie pour être varoise n'en est pas moins française et elle se doit à elle-même de défendre... sa grammaire; alors les petits enfants qui ont abusé de l'inversion trop longue, de la faute de prosodie, de l'hiatus malencontreux ou même de la faute d'orthographe, sont écartés de notre concours car son titre porte «Concours de poésie française» et nous n'avons pas encore admis le volapuk...

Le concours de 1924 ne nous a pas apporté l'œuvre remarquable à laquelle nous nous attendions. La mode est aux sports, le ring et le dancing font aux Muses une concurrence terrible.

Est-ce un bien, est-ce un mal? l'Avenir le dira.

En tous cas, à ceux qui seraient tentés de répéter que la poésie amollit l'âme et que le romantisme finissant a influé sur la génération de Sedan, je répondrai que le Parнаsse et la Pléïade nous ont valu la génération de Verdun.

Mais revenons à nos moutons, c'est-à-dire au prix Jean Aicard.

Il semble que le choix de ce sujet, *La terre tremble*, inspiré par la catastrophe du Japon, eût dû susciter l'ému-lation de nombreux concurrents et faire jaillir des torrents de poésie terrifiante. Il n'en a rien été et, dans la plupart des poèmes reçus la forme médiocre n'a même pas racheté la médiocrité du fond.

Beaucoup de rimes en adjectif, des vers étranges comme ceux-ci:

Tu mêles les ébats des ondes en fureur...

...Meurent de pire mort...

Tu mêles un ton funèbre aux clamours qu'on entend  
etc., etc.

Le deuxième sujet au choix était *Hymne à la Corse*. Et là non plus, les envois n'ont pas été à la hauteur du sujet. Trop de fautes de style ou d'harmonie, des lieux communs détestables, des heurts de mots comme ceux-ci: «tant ont d'attrait...» «nul n'eut raison», des bouts rimés qui confinent au verligrisme et même des fautes d'orthographe.

Cependant parmi les envois qui chantent l'île de beauté, il en est deux qui ont obtenu une mention.

D'abord celui qui portait en exergue ces deux mots grecs: «Kaliste Curnos», «la Belle Cyrnos».

Il y a de belles et savantes strophes, trop savantes même, car le vieil attrail classique de la mythologie encombre beaucoup de vers. Naturellement, il est question du maquis, de Napoléon et de la vendetta:

Je dirai le chant du couteau  
Comme la dent du louveteau,  
Sa lame mord et sa blessure  
Comme la tienne, aspic, est sûre,  
Je dirai le chant du couteau!

On ne peut nier que ce travail est d'un bon ouvrier de lettres et il s'en est fallu de peu qu'il n'emportât le premier prix. Mais... n'anticipons pas et écoutons une des strophes bien venues:

O Corse aimée, ô fière nymphe qui naquis  
De l'écume des flots d'argent comme Aphrodite,  
Sur qui vingt peuples fous, violent tes maquis  
Osèrent abaisser leur main vingt fois maudite;  
Nul n'eut raison de ta fierté: Carthaginois,  
Etrusques, ni Romains, Vandales, ni Génois.  
Souple tu t'échappas de leur joug éphémère.  
Un jour, tu t'effaras près de nouveaux venus,  
Mais, ô jeune indomptée, enfin tu reconnus  
La France!... et l'appelas ta mère!

Les autres hymnes à la Corse sont loin de valoir celui-là, sauf peut-être celui qui porte en exergue ces vers:

Les cistes odorants, les pâles cyclamens  
Embellissent tes monts et parent tes chemins.

et auquel une mention est accordée. Cette œuvre est en effet remarquable; mais comporte quelques imperfections, des répétitions de mots et ce vers bizarre:

Les pruniers sont courbés sous le fardeau des prunes.

Pour aller chercher de tels fruits dans un tel vers le maraudeur a dû sauter... la palissade!

Mais tout cela est racheté par de belles strophes dont je m'en voudrais de ne pas vous citer quelques-unes:

Quand sous l'ardent soleil, les champs sont assoupis,  
Les grands bœufs, sous leurs pieds, écrasent les épis  
Sur la terre battue, ainsi qu'aux temps bibliques.  
Et les femmes portant la jarre ou le tonneau  
A la source, s'en vont, le soir, puiser de l'eau,  
Balançant leur beau corps de déesses antiques.

Lorsque de Paoli répondant à la voix,  
Tes enfants réveillaient les échos de tes bois,  
Jamais tu ne parus, ô ma Corse, plus belle,  
Pour cacher les vaillants, hélas! trop peu nombreux,  
Tu faisais retomber, avec amour, sur eux,  
Un rideau d'arbousiers, de ciste, et d'aspodèle.

Puis, comme des lions superbes et puissants,  
Ils sortaient un beau jour des maquis frémissants.  
De grands feux s'allumaient sur toutes les collines.  
Armés de vieux fusils, terribles dans leurs mains,  
Ils se ruaien alors à travers les chemins,  
Aux appels répétés de leurs trompes marines.

Quand Paoli vaincu dut un jour s'exiler,  
Tes enfants, à leur tour, durent capituler.  
Mais toi, grande Cyrnos, qu'on venait de soumettre,  
Tandis que tes vainqueurs chantaient partout la paix,  
Orgueilleuse et sublime aussitôt, tu faisais  
Naitre Napoléon, et leur donnais un maître.

C'est entendu, Napoléon fut notre maître; mais depuis,  
tout en prêchant le retour à la terre natale ou au maquis  
tant vanté, nos bons amis les Corses sont partis à la con-  
quête de cet autre maquis: l'administration française!

La poésie signée de la devise «Sursum Corda» révèle  
une imagination ardente et une connaissance assez appro-  
fondie de l'histoire des tremblements de terre. mais ces  
bouts rimés s'apparentent trop au verligrisme et ne sauraient  
sérieusement retenir l'attention. Que leur auteur lise les  
grands maîtres et forge encore un peu son outil et peut-  
être pourra-t-il -- ou pourra-t-elle -- briguer sous peu le  
titre de lauréat de nos concours qui (contrairement à l'in-  
struction laïque, obligatoire et pas toujours gratuite) sont  
faits pour tout le monde, ne sont pas du tout obligatoires,  
mais sont toujours gratuits...

Enfin, Messieurs, notre jury de 1924 longtemps parta-  
gé sur le mérite des divers concurrents, a arrêté son choix  
pour le premier prix sur une poésie qui a pour titre: «*La  
terre tremble.*»

La grandeur tragique du sujet n'a pas inspiré à l'auteur  
un de ces poèmes hugoliens chers à la génération de 1830;  
mais elle nous a valu une délicate bluette japonaise sur  
la légende du *Lotus d'or* où il y a d'assez jolis vers et une

idée maîtresse d'antithèse qui rappelle un peu trop peut-être l'épisode de *La Bataille*, de Claude Farrère, où l'on voit une petite mousmée allongée dans la gueule d'un énorme canon...

Certaines rimes ne sont pas millionnaires, telles que: *sentier et prier, furieux et au-dessous d'eux, méditant et menaçant*; l'ambiance japonaise factice et créée par des mots n'y est pas toujours également heureuse, mais enfin l'auteur qui a pris pour devise « Vieux livres vieux amis », a écrit une chose fort agréable, à laquelle l'on accorde le premier prix, et que vous allez entendre.

Emile JOUVENEL.

---

### Proclamation des résultats

---

Le Président proclame les résultats du concours de poésie française (Prix Jean Aicard) :

Le prix est décerné à Mme Marie Fournier del Florido, de Sèvres, auteur de la poésie *La terre tremble*, présentée sous la devise : « Vieux livres, vieux amis ».

Deux mentions sont attribuées, la première à M. Paul Salvini, de Saint-Raphaël, auteur de l'*Hymne à la Corse*, ayant pour devise « Kallistê Kyrnos », la seconde à M. Etienne Rossi, instituteur à Toulon, auteur de l'*Hymne à la Corse*, ayant pour devise :

*Les cistes odorants, les pâles cyclamens,  
Embellissent tes monts et parent tes chemins.*





*Prix Jean AICARD (1924)*  
(Poésie française)

### Vieux Livres, Vieux Amis

## LA TERRE TREMBLE

Elle est dans son boudoir, la petite Mousmée,  
Au milieu des bijoux, des laques et des fleurs;  
Elle est toute mignonne et fraîche et parfumée,  
Drapée en des satins aux changeantes couleurs.

Ses doigts, plus effilés que ne sont les pétales  
Du chrysanthème éclos dans ses jardins dorés,  
Marquent ses sourcils noirs sur son teint d'ambre pâle  
Et roulent ses cheveux sur des peignes nacrés.

Dans ce joli réduit tout est jeunesse et joie.  
Quel souffle de printemps sur les paravents bleus  
Où volent en essaim les cigognes de soie,  
Où les roseaux en fleurs se penchent gracieux!

C'est la sécurité, la paix profonde et douce.  
Son chant se rit du vent que l'on entend gémir.  
Pourtant la terre tremble et déjà la secousse  
Se prépare et, bientôt, tout va s'anéantir!

Tout! Le savant cherchant des astres le mystère,  
Le chemineau suivant le terrestre sentier,  
Et le brun travailleur penché sur la riziére,  
Et le prêtre appelant la foule pour prier;

Et les enfants du pauvre et les enfants du riche,  
Et les vieux toits de chaume et les dômes cuivrés  
Et les calmes Boudhas, accroupis dans leur niche,  
Et les joyeux vivants et les désespérés.

O Terre sans pitié, dans ta subite haine,  
Veux-tu dévorer ceux que tes mains nourrissaient,  
Ceux qui te confiaient leur récolte prochaine,  
Qui te rendaient fertile et qui t'embellissaient?

N'est-ce donc pas assez des cercueils qu'à mesure  
Les malheureux mortels t'apportent de leurs mains?  
Attends! Tu les auras tous un jour, sois en sûre!  
Pas un ne manquera pour assouvir ta faim.

Ils étendaient sur toi des tapis de prairies,  
Te couvraient d'arbres verts et de jardins en fleurs;  
Ils t'appelaient leur mère et leur chère patrie;  
Ils vivaient pour ta gloire et chantaient tes splendeurs.

Et toi, cent fois ingrate et cent fois criminelle,  
Tu te changes soudain en dragon furieux;  
Les tourbillons de feu, la lave qui ruisselle  
Leur montrent que l'Enfer rampait au-dessous d'eux.

Oh! Ne viendra-t-il pas un archange céleste  
Comme ceux qui perçaient le dragon sous leur pied?  
Vas-tu tout engloutir? Faut-il que rien ne reste?  
Non! Tu ne prendras pas ton butin tout entier.

Terre, tu n'auras pris en ce jour de détresse  
Que le peu qui devait plus tard t'appartenir.  
Les uniques trésors, les plus grandes richesses  
Tes gouffres dévorants n'auront pu les saisir.

Te souviens-t-il du soir où de tes rochers sombres  
Le Boudha descendait, tranquille, en méditant?  
Un orage là-haut amoncelait ses ombres;  
Le sol était aride et le ciel menaçant.

Une voix s'éleva du fond d'un précipice,  
Traversant, tout à coup, le silence du soir,  
Et le Boudha, pensif, saisit avec délice,  
Une des vérités qu'il désirait savoir.

Plein d'espoir, il monta sur la plus haute cime  
Pour voir qui lui parlait, inspiré par les cieux;  
Un monstre au corps verdâtre occupait tout l'abîme.  
Une faim dévorante élargissait ses yeux.

Le Boudha — parce que la grandeur de son âme  
L'avait mis au-dessus des affres de la mort —  
N'eut pas peur du dragon aux prunelles de flamme  
Et lui dit doucement qu'il l'écoutait encor.

Le Dragon prononça deux vérités nouvelles,  
Ajoutant qu'une seule à présent lui restait  
Mais la plus précieuse et d'une valeur telle  
Que, rien n'en égalant le prix, il la gardait.

— « Parle ! Je promets tout si tu veux me la dire,  
Supplia le Boudha. — « Non ! Cesse d'espérer,  
Car aucun de tes dons ne pourrait me suffire ».  
— « Que veux-tu ? » — « De la chair humaine à dévorer ».

— « Notre religion fait une loi suprême  
De ne jamais ravir la vie à son prochain ;  
Mais pour le bien de ceux que j'instruis et que j'aime,  
Je me sacrifierai ; j'apaiserai ta faim ».

Le monstre prononça d'une voix assurée,  
Mais le regard chargé de sinistres lueurs,  
— « De son terrestre corps quand l'âme est séparée  
Elle connaît enfin le plus grand des bonheurs ».

Le Boudha se jeta dans la gueule béante...  
Aussitôt que sa robe en eut touché le bord  
En huit pétales fins cette mâchoire ardente  
Se divisa formant le divin Lotus d'or.

L'âme du Saint n'était que prêtée à la terre.  
— Les âmes Dieu les prête et ne les donne pas —  
Et cette fleur d'amour, de vie et de lumière,  
Prit des rayons ailés et s'en fut d'ici-bas.

O Terre, s'échappant des crevasses fumantes  
Tu verras par essaim fuir les fleurs de lotus  
Les régions du ciel en seront rayonnantes  
Et toi, tu garderas le désert — rien de plus.

La petite Mousmée ?... Elle a quitté la vie,  
Mais ne la pleurez pas. Soustrait à nos douleurs,  
Dans le sublime éther soudain épanouie,  
La foudre en a formé la plus belle des fleurs.

Marie FOURNIER DEL FLORIDO.



---

# RAPPORT

## sur le Concours de Prose Française

### (*Prix Amiral SÉNÈS*)

par M. Emmanuel BOURGES

---

Messieurs. Après avoir été désigné pour faire partie du jury de notre concours de prose, j'ai été nommé pour en faire ici le rapport. Et c'est pour répondre à cette satisfaction littéraire, à cet honneur, que je vais m'efforcer de ne pas être trop inférieur à ma tâche. Je ne dirai rien sur l'utilité, voire la nécessité, des concours de ce genre.

Notre premier sujet était: «Le régionalisme n'a jamais empêché les Provinces de se disputer la gloire d'être la plus française». Le deuxième: «Quels sont les traits distinctifs du visage physique et moral de la Provence?»

Peu de travaux, hélas! ont été reçus par l'Académie. Le premier sujet n'a pas été traité malgré son caractère très intéressant et sa matière à de beaux développements. On y a fait allusion en traitant le second.

A ce propos, il nous faut constater avec amertume que l'Eloquence écrite, la belle Prose française se perd de plus en plus. Pour ne pas effrayer les «candidats», nous avons changé l'appellation primitive de notre concours, qui se nomme «Prose» au lieu d'«Eloquence»! Précaution inutile. Il est vrai que si on ne sait plus écrire, on sait toujours parler — bien ou mal — mais ceci ne compense pas cela. Empêchons que la langue, la pure langue de France ne soit, comme disait Dumas fils, en plein carnaval!

Nous devions recevoir aujourd'hui, comme il le mérite, notre nouveau frère, l'auteur dramatique Charles Méré, mon ami très cher, et c'est notre distingué Inspecteur d'Académie, M. Gistucci, qui aurait répondu à son discours d'usage. Il fut notre brillant professeur de Rhétorique à tous deux, il y a quelque 25 ans déjà. Il nous enseigna justement que les qualités générales de l'art d'écrire, du style, sont, avec la clarté, la concision, l'élégance, la correction (respect de la grammaire et du dictionnaire) et la pureté (respect des formes consacrées par l'usage et par le

génie de la langue). On n'a pas changé les choses depuis, que je sache...

M. Wietzel, enseigne de vaisseau, est notre lauréat. Seule, la médaille donne droit à ce titre. Nous le félicitons avec sincérité. Il a suivi dans son travail la devise qu'il avait adoptée: «*Ne forçons point notre talent, nous ne ferions rien avec grâce.*» La première partie du sujet (figure physique de la Provence) est, à notre avis, quelque peu longue et moins bien traitée que la suite, mais reconnaissions que c'était la plus difficile à développer d'une façon personnelle, originale et éloquente. Nous relevons quelques jolies phrases. L'autre partie (physionomie morale), est vraiment intéressante. Retenons, notamment, la conclusion avec les beaux vers de Mistral, en citation. Messieurs, vous jugerez d'ailleurs vous-mêmes, c'est-à-dire vous appréciez, en écoutant la lecture de l'œuvre couronnée.

Une mention a été décernée à M. Armand Audibert, un de nos derniers membres associés. A lui, vont aussi tous nos compliments. Sa devise était: «*Non nobis Domine, non nobis, sed nomini tuo et Provinciae nostrae, da gloriam.*» Sa première partie est passable, autant par la forme que par le fond. Sa deuxième est bien meilleure et contient des passages d'un réel intérêt. Permettez-moi de vous lire les dernières pages. (1)

Quant aux autres travaux, nous n'en ferons pas état, nous contentant de demander aux auteurs, qui nous sont inconnus, de ne pas se décourager et de nous apporter, pour notre prochain concours, des œuvres plus soignées et mieux écrites.

Notre chère Provence a été à l'honneur à la dernière séance solennelle de la grande Académie, lors de la réception de ce noble Aixois qu'est M. l'abbé Brémond. Le délicat écrivain et parfait conférencier, M. Henry Bordeaux, a donné le tableau de notre petite patrie, tracé par le récipiendaire lui-même dans un de ses livres. Le voici, dans toute sa beauté et dans toute sa vérité, c'est notre sujet en résumé: «Austère et recueillie, la vraie Provence relègue à l'extrême de ses frontières, comme une parure douteuse, les vains palmiers et les champs de roses, fragiles moissons de plaisirs qu'elle abandonne aux convoi-

---

(1) Voir plus loin l'extrait du travail de M. Audibert.

tises des hommes du Nord et dont le parfum lointain lui suffit. Le ferme dessin de ses collines, le vent glacé qui la tourmente et la ranime sans trêve, ses champs rouges et brûlés qu'il faut constamment disputer à la pierre vive, ne lui prêchent ni l'étourderie ni la volupté.» « Joie de la rue, douleur de maison », dit Alphonse Daudet, dans *Numa Roumestan*, pour traduire le contraste méridional entre les grelots du dehors et le silence du dedans et, peut-être, le proverbe se peut-il interpréter ainsi: « Vivacité parfois bruyante, des gestes apparents et, là-dessous, calme, sérieux, méditation... » Comme on nous reconnaît là, nous, les fils de Provence, n'est-ce pas, Messieurs ?

Dans cette même séance, de l'Académie française, il fut question de l'ardente polémique sur Marie-Madeleine et la Ste-Baume. Je rappellerai pour mémoire que Monseigneur Duchesne, le grand critique d'histoire religieuse, a été refuté courageusement et brillamment par un de nos confrères, simple mais savant, j'ai nommé M. le chanoine Escudier. Nous l'en félicitons encore et faisons notre son succès. D'ailleurs, à quoi bon toutes ces controverses, qui viennent presque toujours de haut, de Paris, et pourquoi ne pas respecter nos belles et bonnes légendes locales, plus ancrées encore dans le cœur que dans l'esprit ?

Oui, comme l'a dit l'éminent félibre, Paul Marieton, conservateurs nous sommes, pour être novateurs. Mais, novateurs selon la tradition, c'est-à-dire classiques, nous réclamant de libertés imprescriptibles. Nous croyons aux droits du passé. Il a la force de l'exemple. Et la piété filiale est un devoir: elle engendre les saines vertus de l'art et de la vie, qui les font durer l'un et l'autre. Tout se transforme, mais tout s'enchaîne. Répudier sa province sous le faux prétexte de ne croire qu'à ce vague nationalisme moderne, qui satisfait une indifférence égoïste, c'est répudier la raison. On ne s'attache pas fortement à ce qui est sans racines.

J'aurai terminé, Messieurs, quand j'aurai dit que c'est face aux Iles d'Or, purs joyaux de la région varoise, de ce délicieux Lavandou, tant aimé par le génial artiste Ernest Reyer, que j'ai « rapporté » pour vous ces modestes lignes, à la gloire de la Provence, si française.

Emmanuel BOURGES.

*Le Lavandou, 12 juin 1924.*

*Prix Amiral SENES (1924)*  
*(Prose française)*

## Quels sont les traits distinctifs du visage physique et moral de la Provence?

~~~

*Ne forceons point notre talent,  
nous ne ferions rien avec grâce.*

De même qu'en étudiant une carte, il est facile de noter d'un seul coup d'œil l'aspect physique d'une contrée, de même en arrivant du large, il est relativement aisé de se rendre compte des traits généraux d'une contrée maritime. Elle révèle petit à petit à l'œil exercé du marin ses caractères physiques; tout d'abord l'aspect de son ciel, puis l'existence et la grandeur de ses montagnes, enfin la couleur et l'étendue de ses plaines, de ses forêts et de ses côtes. Les portulans d'autrefois rendent cette impression d'ensemble, que les premiers voyageurs ont sentie puisqu'ils ont représenté en dessin sur ces cartes tout ce qu'ils observaient sur un pays.

Et ceci s'applique très bien à la Provence.

Quand on vient des Baléares ou des Bouches de Bonifacio pour atterrir au petit jour, on aperçoit la ligne déjà lumineuse des montagnes à peine estompée à l'horizon. La terre de Provence est classique: cette lumière du soleil que certains pays ternissent, la Provence la reflète avec mesure. Les plans que l'on distingue avec peine dans la brume matinale se précisent avec la clarté naissante du jour. C'est tout d'abord la muraille des neiges éternelles dont les dernières ramifications viennent s'allonger sur le sol provençal: la neige toute rose semble égayer tout ce qui l'entoure pour bien montrer au voyageur du plus loin qu'il est possible que ce pays est aimable.

Puis ce sont les massifs sombres de l'Estérel et des Maures où se devinent les sous-bois des grandes forêts, ces

premières compagnes de la vie religieuse des hommes. Enfin, la côte, séparée des montagnes par des plaines multicolores où toutes les cultures se devinent, trace à l'horizon sa ligne, blanche vers l'Ouest, rouge et bleue vers l'Est.

La principale caractéristique du pays, on peut même dire la seule importante: c'est le Soleil. C'est à la lumière et à la chaleur du soleil qu'il doit sa couleur, sa végétation et son caractère essentiellement artistique: sans lui, la Provence ne serait plus ce qu'elle est.

Mais qu'elle variété aussi dans son aspect physique: la région de Cannes et de Fréjus est-elle semblable à celle d'Aix ou de Marseille? Ici les pierres blanches que le soleil rend éblouissantes, là, toutes les gammes de couleur se jouant sur les rochers et sur les massifs de verdure. Et en même temps quel contraste avec les contrées limitrophes!

Celui qui parcourt les frontières de la Provence note tout de suite les différences essentielles qui font de ce pays une contrée à part dans le cadre si varié et plus vaste de la France. Sur la côte, à partir du delta du Rhône, on quitte le rivage marécageux et plat du golfe du Lion pour aborder un fouillis pittoresque de caps, de golfes, de baies et de callanques où se sont bâties des ports importants, tels que Marseille et que Toulon: cette côte elle-même que l'on voit si nuancée quand on la parcourt de Marseille à Nice, change de note quand elle devient la Riviera: elle semble participer de la grâce italienne avec je ne sais quoi de moins simple et de moins pur que la note de chez nous. Ce qu'il y a de plus gracieux dans cette nature ce sont ces horizons du Sud qui ont attiré les Saintes Maries de la Mer, et, ces îles, où la piété des moines du Moyen-Age a trouvé un aliment favorable à la prière et à la méditation.

Puis, c'est la limite des Alpes vers le Nord, barrière qui écrase de sa puissance la plaine et les montagnes du pays; contraste qui montre la grâce ensoleillée en face de la force et du froid: tout ce Nord de la Provence que les vieux habitants considèrent comme le cœur du pays, où la nature semble plus vivante parce que moins importunée par les hommes, toute cette région diffère sensiblement du Dauphiné. Elle offre l'aspect rude d'un sol ravagé par les torrents et par les rivières, où l'observateur aurait de la

peine à reconnaître la Provence maritime sans la présence de l'olivier dans les vallées qui est comme la signature du pays sur sa terre.

Les Alpes nous rejettent sur le Rhône où la «Provincia» nous apparaît sous un autre aspect physique; celui de ses ruines et de ses œuvres d'art. C'est près de la grande artère fluviale (il fallait de l'eau avant tout aux Romains) que s'est groupé presque tout le trésor artistique de la Provence: Orange, Avignon, Arles et plus loin Aix redissent au voyageur l'histoire du pays par l'histoire de leurs ruines et de leurs pierres, et, montrent une fois de plus l'aspect classique de cette terre où le génie latin a su s'allier avec mesure à la clarté française.

Grande variété aussi du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest: là où la nature est prodigue se sont étalées la joie et le plaisir; là où la nature est rude se sont condensées l'âme provençale et l'expression artistique de son génie.

C'est le pays du soleil et de la sécheresse, semblable à la Grèce par bien des traits, où l'on rencontre des bergers menant leurs troupeaux paître à la manière antique, c'est-à-dire simple et telle que l'a chanté Virgile dans les *Bucoliques*.

C'est le pays du mistral aussi, vent sec et froid qui dessèche les hommes et la terre et qui inflige la morsure du Nord au pays du soleil et de la gaieté: vent qui réveille les énergies et fait songer aux passions des habitants d'une violence inouïe, mais qui s'apaisent avec la même promptitude qu'elles prennent naissance.

Il faut le mistral à la Provence.

«*Si non ventosa, venenosa*», disait Pétrarque aux papes d'Avignon. C'est un des aspects les plus familiers du pays de voir le soleil égayant toutes choses de sa lumière et ces mêmes choses courbées sous la puissance du vent.

Le sol que le mistral dessèche devient alors de fer et résonne sous les pas. Le Provençal malicieux songe à l'habitant du Nord pataugeant dans la boue de ses routes. Mais le soleil qui mûrit les fruits, qui épanouit les fleurs durant tout l'hiver, prend sa revanche durant l'été et brûle la terre qu'il a baigné de sa chaleur... et ce sont les longs mois sans pluie où le paysan guette à l'horizon le nuage qui donnera un peu de sève à sa vigne et qui sauvera sa récolte.

La Provence est aussi le pays des Maures et de l'Estérel: une calme intimité règne dans leurs bois où l'on retrouve le souvenir des promenades que l'on faisait durant son enfance quand on grimpait, en glissant, sur les rochers blancs couverts de brindilles de pins.

L'Estérel en particulier est un massif isolé de roches éruptives, plongeant dans la Méditerranée en énormes blocs de porphyre rouge qui s'effilent en nombreux promontoires prolongés par des bancs de roches, les unes à fleur d'eau, les autres sous-marines. Il surplombe la plaine alluvionnaire de Fréjus qui le sépare d'un autre massif de roches primitives: les Maures, et, de l'autre côté, descend sur la plaine alluvionnaire de la Siagne au-delà de laquelle se profilent les hauteurs de Cannes.

L'Estérel et les Maures cachent des mystères que le feu parfois met à nu. Tout ce qui s'y rattache, les sous-bois, les vallons paisibles, les grandes forêts, les échappées sur la plaine, sur la mer et sur les villages aux tuiles rouges qui ont jauni avec le temps sous le soleil, les clairières, les braves gens qu'on y rencontre, la galéjade sur les lèvres, tout cela donne une physionomie spéciale qui sent le terroir.

Mais la Provence est aussi une terre où l'on travaille: la vigne s'étage sur les coteaux et dans le fond des vallées: les travaux d'irrigation sont très importants partout parce que l'eau peut seule vivifier le sol échauffé par un soleil torride.

Les centres de l'activité économique se sont créés et développés au bord de la mer principalement à Marseille où la puissance industrielle et commerciale du port devient chaque jour un élément des plus importants de la prospérité publique. A cette activité a correspondu de tout temps, une envergure de conception qui a donné d'excellents résultats. Telle cette construction du canal souterrain de la Rove qui fera communiquer le port avec l'étang de Berre: œuvre dont l'idée et l'exécution sont un héritage direct du Génie constructeur des Romains!

Si les côtes de Provence servent de base au premier port de commerce du pays, elles ont vu se développer le premier port militaire de France, à Toulon, clef de voûte de notre influence navale en Méditerranée, à qui la nation a confié la difficile mission d'être le point d'appui de ses flottes.

La Provence, c'est la main tendue vers l'Algérie par la France, cette formule suffit à nous expliquer l'activité maritime du pays, et l'importance qu'au double point de vue économique et stratégique cette contrée a su prendre dans l'existence de la Patrie. C'est dans ce cadre lumineux, c'est dans cette atmosphère d'efforts séculaires que s'est développée l'âme provençale et que s'est écrit son histoire. Quelle lumière, mieux que celle de l'histoire du passé éclairera le visage moral de la Provence? La connaissance des événements qui ont excité les passions des habitants fait mieux comprendre l'héritage de nos ancêtres: leur patrimoine d'idées, de sentiments et d'impressions nous est plus accessible. •

C'est ce patrimoine que j'appellerai le visage moral du pays. Son trait principal est un grand amour de la Liberté. Autrefois, la noblesse et le Parlement tenaient tête au Clergé provençal; les bourgeois et les paysans défendaient leurs droits contre les deux premiers ordres avec une énergie couronnée bien souvent de succès. Les libertés des villes ont été autrefois les compensations des exigences du pouvoir.

Mais dans ce pays, éloigné des centres importants, les événements régionaux, n'ont eu, que bien rarement une influence quelconque sur l'histoire de la France. Et la Provence a toujours été un pays gai sous la chaude lumière du soleil.

N'allons pas conclure que nos ancêtres étaient de pauvres gens indignes de suivre ou même de précéder les grands événements historiques qui ont bouleversé notre vie nationale: Non, mais cette histoire a été celle de tout le pays et c'est son honneur, parce qu'elle a permis à notre petite patrie d'associer sans efforts ses propres destinées à celles de la France pour lesquelles elle avait si souvent combattu.

Mais si nous jetons un regard plus attentif vers le passé, nous y voyons le déchaînement de toutes les passions et de tous les fanatismes au moment des guerres de religion. Notre sol a bu le sang des massacres de cette triste époque où chacun croyait se battre pour sa propre liberté de conscience. Le vrai visage moral du pays s'est découvert dans la joie des sacrifices librement consentis pour une cause estimée juste, dans l'ardeur à la vengeance, accompagnée souvent aussi de l'oubli généreux des injures et des

offenses. C'est à ces temps tragiques qu'il faut se reporter pour apprécier la trempe des hommes qui ont fécondé notre sol et pour se rendre compte de l'influence que leurs caractères ont imprimé à la phisyonomie actuelle du Provençal. Tel ce vicomte protestant de Favas qui, en 1621, croyant les églises menacées dans leurs garanties, poussa à la rupture l'assemblée des Protestants convoquée à La Rochelle. La prudente énergie du Duc de Rohan fut mise en échec par l'éloquence du fougueux Vicomte épris de liberté au point d'entrainer son parti dans des aventures sanglantes que le Duc de Rohan conduisit, après les avoir désapprouvées; trait qui montre le contraste moral des deux peuples excentriques de la France et la charmante ironie que l'esprit impulsif du Midi déverse sur la froide énergie du Nord.

Tout notre pays se retrouve dans cette figure faite à la fois de légèreté et de diplomatie. Ce sont les mêmes traits que l'on retrouve ici, de nos jours, dans la joie bruyante de vivre, dans la galéjade, dans cet amour de la parole et du geste que nous ont légué les Gaulois et les Romains et qui est un reste de l'Empire disparu dont l'influence s'est implantée pour des siècles sur les rives de la mer intérieure.

Mais, si l'histoire a façonné des types et semé des idées, elle a aussi laissé derrière elle la longue traînée de ses souvenirs matériels: Ruines de vieux châteaux, villages aux noms historiques: Carcès, Ventabren, Favas..., vieilles maisons aux intérieurs artistiques où la main du peintre et du sculpteur a fixé pour longtemps la phisyonomie de ces époques...

C'est en utilisant la puissance d'évocation de ces vieilles choses que l'on peut comprendre les caractères de ce patrimoine historique et artistique, qui donne à un pays un cachet spécial. Mais, de même que les peintres ont fixé en l'embellissant sur la toile sa lumière et sa couleur et pour ainsi dire son visage physique, de même les musiciens et les poètes nous ont laissé de la Provence une phisyonomie morale, que l'on retrouve dans l'histoire mais que leur art a su idéaliser.

Dans ces deux domaines de la musique et de la poésie, deux œuvres s'élèvent au-dessus des autres et semblent en être les pôles: *L'Arlésienne*, de Bizet et *Mireille*, de Mistral. «Il y a dans *L'Arlésienne*, nous dit Camille Belaigue,

de la musique pour fendre le cœur: il y en a d'autre qui le fond, et de cette dernière, je crois bien que le chef-d'œuvre est là». Ecoutez, Provençaux, c'est toute la Provence, autant qu'elle en a l'âme, *l'Arlésienne* a le visage de notre pays: visage radieux ou sombre, mystérieux aussi. Comme l'a dit le plus illustre aujourd'hui de ses fils, Charles Maurras, «Ne répétons plus que le mystère habite au bord des mers brumeuses. Le soleil aussi est plein de mystères. Ses clartés, ses chaleurs, ses vertiges font dérider. Si bien qu'aux heures de son règne, «tout s'emplit de formes divines», selon le mot du sage ancien.»

Jamais notre musique ne donnera à ce degré l'image d'une région de notre pays, d'une de ses provinces et de celle à qui son nom seul confère je ne sais quelle antique et classique beauté.

*L'Arlésienne* me fait songer à *Mireille* dans sa course éploée vers les *Maries de la Mer*, et comment ne pas trouver plus belle encore cette création si vivante du génie de Mistral. Car toute la Provence est dans cette épopee de la Terre et de l'Amour. Tout ce que la réalité nous montre parfois crûment, *Mireille* nous le fait sentir avec ce charme et avec cette simplicité qui sont la manière de Mistral.

Le dernier mot doit rester à la Poésie quand, on parle de la Provence. Et il me semble tout à fait opportun de noter à côté de ces chefs-d'œuvres la richesse de nos légendes et de nos chansons qui sont l'expression anonyme des aspirations des humbles et des petits. C'est dans ces œuvres naïves que l'on retrouve cet instinct du beau que tant d'éléments contribuent de nos jours à étouffer, mais qui renaîtra quand les provinces pourront disposer d'elles-mêmes dans l'unité fédérative de la France.

Et c'est à Mistral, qui était le défenseur de cette idée que je demanderai une dernière pensée sur ce pays qu'il a tant aimé et qu'il a fait aimer parce qu'il a su en faire comprendre les beautés dans cette langue qui est le trait d'union du Français et du Latin. Si attachante en effet que soit la Provence, il ne faut pas quand on en parle, la séparer d'un tout harmonieux: La France, dont elle demeure une partie essentielle. Cette pensée n'avait pas échappé à l'âme du grand poète provençal qui était l'ennemi de la centra-

lisation à outrance, mais qui a chanté, dans des vers lumineux, l'union de la petite à la grande Patrie.

Coume en touto causo que toumbo  
L'oublid rescoundè lèu li tombo  
La Prouvènço cantavo, e lou tems courreguè  
E coume au Rose la Durènço  
Perd à la fin soun escourrènço,  
Lou gai reiaume de Prouvènço  
Dins lou sen de la Franço à la fin s'amaguè.

Franço, emé tu meno ta sorre  
Digùè soun darrié rèi, iéu more.  
Gandissès vous ensen alins vers l'aveni,  
Au grand pres fa que vous apello...  
Tu sies la forto, elo es la bello,  
Veirés fugi la niue rebello  
Davans la resplendour de vòsti front uni.

(*Mireio*, Cant. XI).



*Traduction:*

Comme en tout ce qui tombe  
L'oubli cacha bientôt nos tombeaux.  
La Provence chantait et le temps courut.  
Et de même qu'au Rhône la Durance  
Perd à la fin son cours,  
Le gai royaume de Provence  
Dans le sein de la France à la fin s'endormit.

France, avec moi conduis ta sœur!  
Dit son dernier roi, je meurs!  
Dirigez-vous ensemble là-bas vers l'avenir,  
A la grande tâche qui vous appelle...  
Tu es la forte, elle est la belle  
Vous verrez la nuit rebelle fuir  
Devant la splendeur de vos fronts réunis.

Les qualités de la race française sont une synthèse harmonieuse des qualités de ses races provinciales. De tels vers prouvent simplement que la Provence ne manque pas à l'appel et que le trait dont elle s'auréole le plus, c'est d'être profondément française.

R. WIETZEL.





Prix *Amiral SENES* (1924)  
(Prose française)

## Quels sont les traits distinctifs du visage physique et moral de la Provence ?

---

Devise : *Non nobis Domine, non nobis, sed  
nomini tuo, et Provincie nostræ da gloriam.*

Ps.

(*Extrait du travail de M. AUDIBERT  
qui a obtenu une mention*)

---

La sincérité, le naturel, la gaîté, l'entrain, voilà les traits distinctifs du visage moral de la Provence.

Mais il est une autre qualité dominante : c'est le besoin d'agir. On a dit que le Provençal faisait la moue au travail et on l'a dépeint comme ami des longs loisirs et des plaisirs bruyants : c'est une erreur ; personne, mieux que lui, ne se sent mieux saisi d'un immense désir d'action. Mistral nous en cite un exemple délicieux.

« Un enfant de Nîmes était dévoré du démon d'aller faire l'arbre droit sur le pourtour des arènes. Aucune réprimande ne pouvait le corriger. Un jour, son père monte après lui, et, le prenant par les pieds, le balance sur l'abîme — la tête en bas : « Tu y viendras encore sur les arènes ? » lui criait-il furieux. Le petit, avec calme : « Mon père, abaissez-moi encore un peu, je vois un nid d'éperviers, qui ont les poils follets. »

Quant à ses fêtes, ses plaisirs, il les étale au grand jour : légers quelquefois, ses amusements ne sont jamais dépravés. C'est le carnaval qui tient le premier rang dans les réjouissances publiques avec ses divertissements singuliers que termine une danse charmante, d'origine phocéenne, dit-on, la *Farandole*, expression la plus vive de la gaieté provençale, longue chaîne formée spontanément de personnes de tout âge et des deux sexes ; la farandole, complément obligatoire de toutes les fêtes provençales, se déroule en sauts et en volutes au son du fifre et du tambourin, deux instruments essentiellement provençaux.

Ouvert à toutes les visions comme à toutes les émotions, le Provençal est de plus un observateur très éveillé et très pers-

picace; enfin, qualité de plus en plus rare, il possède à un haut degré, la faculté d'admirer. Devant un beau spectacle, il est ému; il jouit sans respect humain. Il est rarement jaloux, car il sent en lui assez de faculté pour acquérir à son tour ce qu'il admire chez les autres. Nul mieux que lui ne possède, plus parfait, le sentiment de l'ordre et de l'harmonie.

Son âme vibre encore passionnément et suavement sous l'émotion religieuse. Ceux qui font parade d'athéisme et de scepticisme sont souvent ceux que l'on voit pleurer le plus sincèrement au baptême de leur fils, à la première communion de leur fille. Un autre trait distinctif et des plus apparents, c'est la facilité à extérioriser sa pensée, soit par la parole soit par le geste, ce que le Provençal ressent il l'exprime avec une aisance qui étonne quelquefois.

«Tous les Provençaux, a-t-on dit, sont des artistes dramatiques. » Leur geste, toujours décoratif et sculptural, est par lui-même une parole. Sans entendre un mot de leur conversation, rien qu'à voir discuter les hommes et mieux encore les femmes, on peut saisir tout ce qu'ils disent.

Orateurs merveilleux avec leur cœur d'apôtre, leur langue sonore, leurs gestes de tribun, ils sont de grands entraîneurs de foules.

Le malheur est qu'ils s'entraînent et se grisent quelquefois eux-mêmes. Leur imagination est si vive qu'elle en arrive à extérioriser ses représentations, à leur donner vie et couleur; et c'est ce mirage mental qui explique certaines exagérations de langage et en détermine la moralité. Le Provençal qui exagère ne ment pas. Ou bien il croit ce qu'il dit: c'est alors un excès d'imagination, dont il doit se méfier, c'est vrai, mais qu'on ne peut confondre avec le mensonge pervers et calculé, fait sans conviction, sans esprit ou encore, chose plus honnête, par sordide intérêt. Ou bien encore il a un but, qui est celui de tous les orateurs: il veut que les choses qu'il raconte soient perçues par ses auditeurs aussi vivement qu'il les a senties lui-même. Quand son émotion a été réellement intense, pour la faire éprouver à son auditoire, plus froid ou moins préparé, il force les couleurs, agrandit les dimensions, grossit le nombre, lui donne une valeur mystique et ressemble en cela aux anciens historiens de l'Orient, qui, disent les critiques modernes, accusaient toujours dans les combats, beaucoup plus de morts qu'il ne pouvait y avoir de combattants.

Tel est le Provençal; sa parole est facile, ses réparties vives et promptes, son langage est pittoresque, illustré d'images, aiguisé de pointes, émaillé de proverbes. Et le paysan, même illétré, à défaut des lumières de la science, a dans la tête les clartés du soleil.

Cependant, toutes ces qualités ne vont pas sans quelques

défauts, sans quelques traits irréguliers; ainsi en est-il même du plus beau visage; le Provençal demeure trop superficiel, il n'approfondit pas assez et ne semble voir souvent que le dehors des choses, il vit un peu trop à la surface de lui-même. Du verbalisme et de la légèreté il a à se dénier.

Très complexes en apparence, les multiples aspects du visage physique et moral de la Provence semblent pouvoir se résumer en un mot: une énergie de joie.

«*Tout trélusis de joie au païs douù souleu*». «Tout resplend.t de joie au pays du soleil.» La vie provençale est belle, en effet, par la puissance de joie qu'elle manifeste, de cette joie qui porte à vivre et à agir dans le radieux épanouissement de toutes les facultés. Aucune contrée, aucune région ne lui est en beauté comparable, et c'est ce qui a fait dire au poète:

«La Provence naquit d'un sourire des cieux».





## TROISIÈME PARTIE

### TRAVAUX ORIGINAUX

*Pour Jean-Henri FABRE<sup>(1)</sup>*

Poète savoureux et génial savant,  
Pour te fêter comme il convient que l'on te fête,  
Dans un hymne ample et pur, vigoureux et fervent,  
Il faudrait un penseur doublé d'un grand poète.

Comme je ne suis rien qu'un chanteur de terroir  
Tu n'entendras de moi que l'humble cantilène  
De ton sillon natal, du mont et de la plaine  
Où, petit pâtre, errant, pieds nus, de l'aube au soir,

Tu te penchais sur les terriers ou sur la mare,  
Emerveillé d'un nid, d'un téard, d'un bousier,  
De l'appel d'un crapaud caché sous le roncier,  
D'une mante guettant le grillon qui s'effare;

Puis, écolier distrait, musant sur le chemin  
De l'école rustique où, dans un pêle-mêle  
Touchant, la poule glousse et le marmot épelle,  
Et le vieux maître tonne, — une gaule à la main...

Ah! l'alphabet d'un sou, le *Manuscrit*, la *Bible*,  
Les psaumes, Pythagore et sa table... et, bien loin,  
Le coucou dans les bois, les criquets dans le foin,  
Qui dès lors t'adressaient l'appel irrésistible

Et l'exode des tiens par qui ton sort changea:  
Rodez, son vieux collège et des vers de Virgile,  
Viatique divin de celui qu'on exile;  
Ton petit Maraval était si loin déjà!...

---

(1) Poésie lue à l'inauguration du monument de St-Léons, le 3 août 1924.

Marche!... Toulouse... et puis Montpellier... course folle  
Après le gîte, après la chance qui dit: Non!  
Et, tout à coup, un soir, le salut: Avignon,  
Qui du pauvre émigrant fait un maître d'école.

C'était le pain de l'homme et l'outil du savant;  
Et tu seras sans fin, partout, glorifiée,  
Et de toutes tes sœurs à jamais enviée,  
Vieille école normale accueillante à l'enfant

Qui t'arrivait poudreux, blême, timide et fruste,  
Sauvageon arraché d'un sol avare et dur;  
Et sois bénie aussi, Provence dont l'azur  
En chêne vigoureux a fait grandir l'arbuste;

Jardins, vignes, coteaux, monts dorés ou brunis,  
Fourmillants et vibrants des insectes qu'il aime,  
Harmas de Sérignan, refuge, Eden suprême,  
Soyez glorifiés et soyez tous bénis!...

\*\*

Et toi, vieux maître aimé, glorieux patriarche,  
«Homère des tarans», comme ils t'ont baptisé,  
Par qui ce peuple infime et longtemps méprisé  
A retrouvé ses droits et sa place dans l'Arche;

Toi le contemplateur de la larve et du ver  
Qui, demain papillon, cigale, guêpe, abeille,  
S'envolera vers le grand soleil qui l'éveille  
Et des amours durant ce que dure l'éclair;

Toi, le passionné de tous ces destins frêles  
Que le passant distrait écrase par milliers;  
Du grand fourmillement de l'herbe et des halliers,  
Sourcee de tant d'ardeurs, d'efforts et de querelles.

De drames près desquels les nôtres sont bénins,  
De travaux qui font honte à nos grands architectes,  
De lois sages qui font souhaiter d'être insectes,  
Abeilles de la ruche ou fourmis du chemin.

Et qui pourtant, -- posant ta loupe sur le sable  
Et contemplant, après le terrier, l'horizon,  
Ne peux devant l'instinct incliner ta raison,  
Ni croire résolu le problème insondable;

Ni te persuader que ton cœur tout amour  
Pour ce ruissellement de vie universelle  
N'a pas pris au foyer divin son étincelle  
Qui, délivrée, ira s'y replonger un jour. —

— Le vieux Rouergue enfin campe ton effigie  
Près du toit où, cent ans plus tôt, tu vagissais,  
Buvant avec le lait la sève et l'énergie  
D'un sol à qui tu dois le durable succès.

Ah! certes, nous aurions bien voulu te reprendre  
Plus tôt et tout entier, glorieux et vivant,  
Ou recevoir au moins, et vénérer ta cendre,  
Mais Sérignan la garde, et l'aime et la défend.

Seule ton âme fait sûrement le voyage  
Que — vieillard — tu rêvais, paraît-il, d'accomplir ;  
Elle plane sur nous, heureuse de l'hommage  
Modeste mais ému que tu vas recueillir.

Nous la sentons vibrer dans ce bronze fidèle  
Où l'artiste fervent, aimant aussi l'effort,  
Te représente étudiant de près une aile  
Et l'abritant pieusement du vent du Nord  
En évoquant peut-être en cet insecte frêle  
Le petit campagnard au difficile essor.  
Saint-Léons, Lévezou, Rouergue entier, ô Terres,  
*Humbles terres*, — comme jadis les appela  
Un âpre et fier artiste, Eugène Viala. —  
La moisson mûrit tard sur vos monts solitaires,  
Et la Science et l'Art dans vos cités austères,  
Mais la Gloire s'y pose enfin; saluons-la!

Je la salue en toi qui pour nous l'as conquise  
Et l'apportes aux lieux d'où tu partis enfant,  
Comme à sa mère-grand, resté au seuil assise,  
Tu ferais d'un beau fruit, ou d'une fleur exquise,  
O filial poète et génial savant!

François FABIÈ.





## A L'ACADEMIE DU VAR

(SOUVENIRS)

J'appris alors (en 1875) qu'il existait à Toulon une Société Académique — aujourd'hui Académie du Var. Elle avait pour président le colonel du 61<sup>e</sup> d'infanterie, M. Francis Pittié, lequel, tout en rêvant de la prochaine revanche, pinçait aussi de la lyre parnassienne :

*Saisissons Philis par la taille,  
Et le sabre par le pommeau.*

Pour rajeunir un peu les cadres de la vénérable compagnie, il y attira quelques-uns de nos collègues du lycée. J'y entrai dans le tas. J'y déclamai *Le Mariage des Oiseaux*, puis *Chanteclair* (déjà!), puis *Les Châtaigniers*, etc. On goûta mes vers, tout en déplorant, ici et là, qu'ils fussent si mal dits; mon rude accent rouergat offensait les oreilles provençales, par le roulement de ses *r* et la vigueur de ses articulations: l'accoutumance ne se fit que lentement, et elle ne fut jamais parfaite...

Tels furent mes débuts de poète rustique. J'en ai gardé un agréable souvenir; et quand, de retour ici, après vingt-cinq ans de Paris, il m'est arrivé d'entendre quelques contemporains me citer certaines de mes strophes de 1875 ou 76, j'avoue que j'en ai été plus touché que d'avoir entendu Agar et Silvain déclamer là-haut mon *Sabotier*, ou Mounet-Sully, mon *Jean le Pâtre*.

J'assistai régulièrement aux séances de notre Académie, présidée par le commandant Richard, qui avait succédé au colonel Pittié. C'était un très aimable homme, d'esprit voltarien, de goût un peu epicurien, disait-on; ce qui ne l'empêchait pas d'apprécier mes vers de Rouergat ni les travaux plus austères de certains de nos collègues, le docteur Lambert, le docteur Turrel, etc., tous érudits et savants distingués.

Mais j'avais d'autres ambitions littéraires, que je cachais encore avec soin. Le théâtre m'attirait, comme il attire

presque tous les poètes débutants. Il me semblait alors que le poème dramatique était le poème complet, non par son interprétation sur la scène, mais par sa structure même et son ampleur. A cette époque-là le vent était au drame historique ou héroïque. Le succès de *La Fille de Roland* et de *Rome vaincue*, paraissait donner raison aux appels hebdomadaires de Sarcey vers un retour à cette forme d'art. J'étais, d'ailleurs, resté sous l'impression assez vive du *Lion Amoureux* et de *Charlotte Corday*, de Ponsard; je préférerais ces drames se rapprochant de la tragédie classique, aux drames purement romantiques, lyriques et épiques de Victor Hugo.

En outre, l'obligation où je me trouvais de lire nos historiens en vue du concours d'agrégation, me mit en contact avec Thiers, Lamartine (*Les Girondins*) et surtout avec cet ensorceleur de Michelet, et je mis à écrire *Les Dantonistes*, cinq actes et six tableaux, en vers! A cet âge heureux, on ne doute de rien! Un sonnet marqua le point final:

*Je viens de construire un immense drame  
Et, comme un maçon qui sort du chantier  
Brosse son habit, je brosse mon âme...  
Mais, nouveau Macbeth, suivi par son crime,  
Je sens sur mes mains l'odeur de la rime.*

Or, ce n'est pas tout que d'avoir élevé un ours: il faut le produire; et qui se chargerait de montrer — pardon — de monter le mien?

La critique théâtrale, Sarcey en tête, s'occupait beaucoup alors du théâtre Ballande, le théâtre Déjazet, que son nouveau directeur avait baptisé *Troisième Théâtre Français!* et sur lequel il jouait des pièces classiques, précédées de conférences, ou des pièces nouvelles, souvent en vers. Je pris mon courage à deux mains, et je me risquai à lui adresser mes *Dantonistes*. Dieu sait avec quelle anxiété j'attendis sa réponse! Elle fut prompte, négative et cependant flatteuse: s'il avait eu une scène plus vaste, une troupe plus nombreuse et quelque argent, il aurait monté ma pièce, qu'il trouvait, disait-il, remarquable et surtout pleine de promesses. Et il me demandait une œuvre de moindre envergure et plus facile à monter. J'écrivis aussitôt une manière d'à-propos, *Molière et Montespan*, qui prit rapidement le chemin du *Troisième Théâtre Français*. Par courrier, Ballande me répondit qu'il donnerait ma piécette le

15 janvier, voulant que son Théâtre fêtât aussi, à l'instar du *Français* et de l'*Odeon*, celui que l'on appellait « l'auteur du *Misanthrope* », depuis Boileau et jusqu'au jour où parut Pierre Loüys qui découvrit que Corneille avait écrit les pièces de Molière.

Grande fut ma joie! Songez donc: être un tout petit professeur de français au lycée de Toulon, n'avoir jamais rien publié, à peine connu de quelque collègues et pour trois ou quatre poésies récitées à l'Académie du Var, et voir s'ouvrir les portes d'un théâtre de Paris — ce théâtre ne fût-il que le *Troisième Théâtre Français*, cela me semblait merveilleux et de quel augure pour l'avenir!

Ballande ajoutait que je n'aurais pas à me déranger, qu'on monterait la pièce sans moi, tandis que je continuerais à faire la classe à mes collégiens: c'était parfait!

En effet, mon à-propos passa le 15 janvier 1879, interprété par Rameau, Leloir et Barral, tous débutants aussi, mais tous destinés à marquer plus tard, Leloir surtout. Ballande ne manquait pas de flair dans le choix de ses artistes: il en avait moins avec ses poètes.

Il paraît que mon à-propos eut autant de succès que puisse en avoir un à-propos. J'assistai, en pensée, à la représentation, tout en berçant, à un quatrième étage de la rue de l'Arsenal, à Toulon, ma fillette ainée, une jolie pouponne de huit mois, que tourmentait la poussée de ses dents de lait. Et le bon commandant Richard fit imprimer *Molière et Montespan* dans le bulletin de notre Académie.

« Et ceci se passait dans des temps très anciens. »

François FABIÉ.



# PIERROT VOLÉ

Comédie en un acte, en vers, de JULES GONDOIN

## PERSONNAGES:

PIERROT  
ARLEQUIN  
COLOMBINE

*La scène représente un jardin devant la maison de Pierrot, dont on aperçoit la façade vers le fond, à gauche. Ce jardin est coupé en deux parties par un bosquet situé vers le milieu de la scène, et de chaque côté duquel (à droite et à gauche) se trouve un banc. A droite, premier plan, porte d'entrée du jardin.*

## SCENE PREMIERE

PIERROT, ARLEQUIN, COLOMBINE

*C'est la nuit; clair de lune, projetant à terre de larges ombres. Colombine et Arlequin se tiennent enlacés sur le banc à gauche du bosquet, qui les dissimule tout d'abord à la vue de Pierrot arrivant par la droite.*

*PIERROT, qui est entré du dehors par la porte de droite s'avance en titubant légèrement. Il tient d'une main une bouteille à moitié vide et de l'autre un jambon. Il cherche à s'orienter:*

Je ne me trompe pas, voyons?... C'est mon jardin?...  
Mais oui, je suis chez moi, cette fois... c'est certain!...  
Ce bosquet, c'est celui près duquel Colombine  
Vient s'asseoir...

*(Il bute contre une pierre et manque de tomber).*

Un peu plus, je cassais ma chopine!...

*(Il caresse amoureusement sa bouteille et boit une gorgée de vin. Avançant encore, il aperçoit l'ombre d'Arlequin, mais sans voir Colombine.)*

Tiens! quelqu'un!... Mais qui donc, à cette heure?... Un coquin?  
Un voleur?... Que peut-il voler?...

(*Le reconnaissant soudain*) C'est Arlequin!...  
Même, ou bien je suis ivre — ah! non! pas moi: la lune! —  
Ou bien ce freluquet est en bonne fortune!...  
Ah! vous aimez l'amour?... Moi, j'aime mieux le vin!...  
Chacun son goût!... (*Il boit une nouvelle rasade et pousse un soupir de satisfaction*) Ah!...

(*Entendant le bruit d'un baiser*)

Mais prennent-ils mon jardin  
Pour un jardin public?... Quelle est cette donzelle?...  
Je vais, sans être vu, me glisser auprès d'elle.

(*Il essaie, en titubant, de contourner le bosquet*).

Arlequin est loin d'être brave: il aura peur  
Et croira voir surgir l'ombre du Commandeur!...

(*Il s'arrête, prend une pose tragi-comique en levant son jambon comme une massue; puis il éclate de rire:*)

Ah! ah! ah!... (*A lui-même:*) Chut! moins fort...

(*En avançant, il heurte le banc de droite.*)

Tiens! le banc!... Enjambons!...

(*Il essaie de l'enjamber et manque de tomber.*)

J'ai failli m'étaler!... C'est la faute au jambon,  
Ce vieil ami!...

(*Il est arrivé, par le premier plan, de l'autre côté du bosquet, à quelques pas d'Arlequin qui, en l'apercevant, s'enfuit par le fond à droite et démasque ainsi Colombine.*)

## SCENE DEUXIEME

---

### PIERROT, COLOMBINE

PIERROT, qui n'a pas encore reconnu Colombine:

Bonjour, Mada... Corbleu! ma femme!...

Comment! c'est toi!... toi qui me fais!... Ah! c'est infâme!...

(*Il laisse tomber son jambon sur le banc où Colombine était assise, et y pose également sa bouteille.*)

(*Tristement:*) Mon vieux Pierrot, tu l'es!... Te voilà convaincu!  
Et tu peux conjuguer le verbe... (*A Colombine qui, debout, le regarde froidement sans une parole:*) Eh! que dis-tu?

Rien?... Tu m'oses encor montrer ta face impure,  
Serpent! crapaud! cloporte! fange! boue! ordure!

Cache tes yeux, souillés des baisers d'Arlequin!...  
Ta bouche, tout à l'heure offerte à ce faquin!...  
Ton... (*Il s'arrête, épuisé.*)

COLOMBINE, *toujours impassible*:

Mais achievez donc!... Vous m'amusez, mon maître!...

PIERROT, *levant les bras au ciel*:

Saint Pierrot, mon patron, le ciel peut-il permettre  
De semblables forfaits?... (*Colombine sourit*).

Femelle sans pudeur,

Après m'avoir trompé, tu ris de mon malheur!...

Ah! je veux te briser comme... (*Il cherche autour de lui et aperçoit sa bouteille, qu'il saisit. Achévant sa phrase:*)

Comme ce verre!...

(*Se ravisant*:) Après l'avoir vidé!... (*Il vide la bouteille en quelques gorgées et la lance ensuite à terre.*)

De ta chair de vipère

Je veux faire un pâté!... Puis je veux t'arracher  
Le cœur!...

COLOMBINE, *l'interrompant avec un éclat de rire*:

En attendant, allez donc vous coucher!...

PIERROT, *semblant prendre la lune à témoin de son malheur*:

Elle me dit d'aller me coucher, la carogne!...

(*A Colombine*:) A quoi bon t'arrêter? Va, traite-moi d'ivrogne,  
De voleur, d'assassin!...

COLOMBINE, *prenant l'offensive*.

Eh! qui me dit, pendard,

Quand je te vois surgir échevelé, hagard,  
Titubant et plus ivre encor qu'à l'ordinaire,  
Que tu n'as pas volé, tué quelqu'un derrière  
Un buisson?... N'ai-je pas, il n'y a qu'un moment,  
Entendu dans ta poche un joyeux tintement  
D'écus?... D'où vient cet or?... Car ta bourse était vide  
Tantôt!... (*Pierrot est devenu blême*).

Je comprends tout! et ta face livide

T'accuse ouvertement!... Misérable assassin,  
Je m'en vais de ce pas querir la Justice!...

PIERROT, *sursautant, et tout à fait dégrisé*:

Hein?...

(*Il prend un ton très doux*:)

O ma chatte chérie!... O ma Colombinette!...  
Tu t'enflammes plus vite et mieux qu'une allumette!...  
Je suis bête, brutal, c'est vrai!... Mais garde-toi  
D'introduire chez nous gens d'armes, gens de Loi!...  
*(Bas:) Tiens, nous partagerons!...*

COLOMBINE, *le repoussant mollement.*

Je ne veux rien entendre!...

PIERROT, *tirant sa bourse, après avoir regardé autour de lui.*

Cet or, je ne l'ai point volé: c'est à Cassandre  
Que je l'ai, cette nuit, gagné...

COLOMBINE, *avec un sourire incrédule.*

Gagné?...

PIERROT

Mais oui!

Honnêtement gagné!... Les cartes, aujourd'hui,  
Me furent, par hasard, à ce point favorables,  
Que j'ai...

COLOMBINE, *lui coupant la parole.*

Très bien! Jouons aussi cartes sur table:  
Combien as-tu dans cette bourse?... (*Elle essaie de s'en emparer*)

PIERROT, *cachant la bourse derrière son dos.*

Oh! cela fait,

Quand on l'agit, tout d'abord beaucoup d'effet!  
Mais ne va pas t'imaginer qu'une fortune  
S'y cache!...

COLOMBINE

Elle serait pourtant fort opportune:  
Car je n'ai plus rien à me mettre sur le dos!

PIERROT, *ouvrant de grands yeux.*

Plus rien?

COLOMBINE

Non!... Tu me fais tellement de cadeaux,  
Qu'on me verra bientôt m'exhiber dans la rue  
Sans robe, sans chemise et sans bas!... toute nue!...

PIERROT, *désignant du doigt la robe de Colombine.*  
Et cette robe-ci?

COLOMBINE, *vivement.*

Cela ne compte pas:  
Elle n'est plus du tout à la mode!...

PIERROT, *même jeu.*

Et ces bas?

COLOMBINE

Je les ai trop souvent remmaillés!... et la soie....

PIERROT, *goguenard*:

Est moins solide que le fil!

COLOMBINE, *haussant les épaules.*

Espèce d'oie!...

Comme si l'on pouvait, au temps où nous vivons,  
Porter des bas de fil!... (*Soupirant:*) J'irai donc en haillons,  
Puisque ta ladrerie est si grande et si forte!...  
Mais si tu me permets de franchir notre porte  
En cet état, j'irai tout droit chez Arlequin,  
Qui, lui...

PIERROT, *dont la jalouse se réveille soudain.*

C'est vrai! Parlons un peu du galantin!...  
Que faisait-il chez nous à cette heure nocturne?...  
Est-ce que je vais, moi, m'installer dans sa tente?...  
Il te faisait la cour, hein?... Il est ton amant?...

(*Il l'a prise par le bras et la secoue.*)

Allons, parle!... dis quelque chose!...

COLOMBINE, *d'un ton très naturel:*

Il est charmant!...

(*Avec un sourire extasié:*) D'abord, il est poète!...

PIERROT, *ironique:*

Oh! poète!... Il compose  
Des vers qu'un mirliton refuserait!... Il pose  
Pour un amant du rêve, et rêve d'être amant  
Tout court de quelque dame riche!...

COLOMBINE, *amoureusement:*

Il est charmant!...

Il n'est pas, comme toi, pingre, jaloux, ivrogne!...

Il ne prend pas plaisir à se rougir la trogne!...

Il est généreux!...

PIERROT, *avec éblouissement:*

Lui?...

COLOMBINE

Tout à l'heure, il disait  
Que tout ce qu'un mari ladre me refusait,  
Il se ferait sur l'heure un plaisir, une joie  
De me l'offrir, et plus encor: des bas de soie  
Si fins, qu'on les dirait par quelque dieu tissés!...  
Des manteaux brodés d'or, d'argent...

PIERROT, étendant ses deux paumes ouvertes:

Assez! assez!...

Où prendrait-il cet or?... Sa bourse est aussi plate  
Que ses vers!... (*Haussant les épaules:*)

Pauvre enfant!... Il te leurre! il te flatte,  
Dans l'espoir avec toi de jouer un moment  
Sans avoir rien à débourser!...

COLOMBINE, butée.

Il est charmant!...

PIERROT, l'attirant à lui et la faisant asseoir à son  
côté sur le banc. *Tendrement:*)

Colombe, écoute-moi: Tu sais bien que je t'aime?...  
Je te l'ai dit déjà mille fois!... Sur ce thème,  
Je veux broder encor des vers!...

COLOMBINE, entre ses dents:

J'aimerais mieux

Une robe brodée!...

PIERROT, soupirant.

Hélas! il est bien vieux,  
Mon refrain!... Je ne suis qu'un Pierrot qui soupire,  
Que la lune rend blême et que l'amour inspire.  
Mais, cet amour, je crois toujours le voir vainqueur  
De ton cerveau d'oiselle et de ton petit cœur!...

(Il déclame:)

Tu m'as fait verser bien des larmes,  
O toi, ma tant aimée!... O toi, mon tendre espoir!  
Mais je trouvais pourtant des charmes  
A ces pleurs, par lesquels j'espérais t'émuvoir.

C'est pourquoi point ne les regrette,  
Ni les sanglants sillons qu'ils ont faits dans mon cœur.  
A d'autres larmes je m'apprête,  
Puisque souffrir par toi c'est encor du bonheur.

Mais ces larmes pour toi versées,  
Comme des perles je voudrais les enfiler,  
En faire à ta gorge adorée  
Un très rare, très beau, très précieux collier.

De le porter tu serais fière,  
Ce bijou fait des pleurs répandus chaque jour;  
Et pour te dire ma prière,  
Je viendrais égrener ce chapelet d'amour!...

(Colombe a profité de l'exaltation de Pierrot pour lui dérober la bourse qu'il avait dans sa poche et pour la cacher sous

*sa robe. Il veut lui prendre un baiser; mais elle se dresse brusquement et lui échappe en s'esclaffant.)*

COLOMBINE, méprisante :

C'est là le beau collier que tu m'offres?... Des perles  
Qui ne sont même pas japonaises!... Les merles  
Savent aussi, chanter pour leur belle: Du moins,  
Ils ne la laissent point pâtrir faute de soins!...  
Bonsoir!... Je vais dormir!... Ça vaut mieux que d'entendre  
Tes sornettes!... Tu peux retourner chez Cassandre  
Et gagner, cette fois, une fortune: Moi,  
Je ne me nourris point de rimes comme toi!...

(*Elle s'enfuit par le fond en courant.*)

SCENE TROISIEME

PIERROT, seul, tendant les bras vers l'ombre  
*de Colombine qui disparaît.)*

Colombe!... Colombine!... O ma Colombine!...  
Le meilleur de mon cœur, tu l'appelles sornette!...  
Qu'es-tu donc, ange, bête ou démon?... Car jamais  
Je n'ai pu te convaincre, hélas! que je t'aimais!...  
Tu considères comme un bruit sans importance  
Les cris de vérité jaillis de ma souffrance,  
Ou bien mes chants d'espoir!... Et le frisson divin,  
Tu l'ignores toujours!... (Il reste un instant rêveur.)

C'est pourquoi dans le vin  
Je vais chercher tantôt l'oubli, tantôt le rêve!...  
On ne peut pas souffrir et sangloter sans trêve!...

(*Apercevant à terre les débris de sa bouteille:*)

Pauvre bouteille vide, il faut te remplacer!...

(*Prenant le jambon resté sur le banc:*)

Quant à toi, cher jambon, je voudrais t'embrasser!  
Car tu n'es pas trompeur, toi, comme une maîtresse:  
A mon palais gourmand tu promets ta caresse,  
Et tu la donneras, sans te montrer jaloux  
Du Pommard, du Sauterne exquis, moelleux et doux  
Qui vont te compléter!... Allons, tristesse, au diable!...  
Il me reste, du moins, les plaisirs de la table!...  
Avec mes bons écus sonnants et trébuchants,  
Je... (Il fouille dans sa poche et y cherche vainement sa bourse.)  
(*Inquiet:*) Mais voyons, pourquoi faites-vous les méchants?...  
Pourquoi vous cachez-vous, écus?... Par la grande ourse,  
Vous étiez pourtant bien tout à l'heure en ma bourse?...

(*Cherchant toujours et sentant le désespoir l'enrahir.*)

Ma bourse!... Je n'ai plus ma bourse!... Je n'ai plus  
Rien!... Je vous ai perdus, mes chers et beaux écus!...

(Il s'est baissé et cherche inutilement à terre. Puis il se redresse soudain, songeur:)

Perdus?... Non!... l'on vous a volés!... C'est Colombine!...  
N'en doute plus, Pierrot!... C'est elle, la coquine!...  
Tandis qu'en vers tu lui fabriquais un collier,  
Elle.. Mais rira bien qui rira le dernier!...  
Car je vais de ce pas lui faire rendre gorge!...

(Il se dirige vers sa maison, à gauche. Pendant les derniers vers de Pierrot, on a vu Colombine se glisser doucement de l'autre côté du bosquet, où, dès que Pierrot s'est éloigné, Arlequin accourt la rejoindre par la droite.)

#### SCENE QUATRIEME

COLOMBINE, ARLEQUIN

COLOMBINE, indiquant la direction prise par Pierrot.

Avec un rire méchant:

Il est parti, soufflant comme un soufflet de forge!...  
Il veut me réclamer sa bourse!...

(Elle la tend à Arlequin) La voici!...  
Prends-la : Je te la donne avec mon cœur!...

ARLEQUIN, empochant la bourse sans résistance.

Merci!...

Mais ton cœur est pour moi, tu sais, le plus doux gage.  
Le plus riche!... Demain nous partons en voyage  
Vers des pays lointains, des sites enchanteurs...  
Tu vivras au milieu des parfums et des fleurs!...  
Cet or — et d'autre encore — à ta seule parure  
Servira: J'ornerai ta fine chevelure  
De brillants, de saphirs!... Je couvrirai tes seins  
De tissus merveilleux aux féériques dessins!...  
Le lobe rose de tes mignonnes oreilles  
Reflètera l'éclat de perles sans pareilles!...

(Il l'a enlacée et lui parle près des lèvres.)

Mais c'est toi qui seras ma perle!...

COLOMBINE, à demi-pâmée:

Mon amant!...

ARLEQUIN

Je veux te rendre heureuse et j'en fais le serment!...

COLOMBINE, *même jeu*:

Mon amant!...

ARLEQUIN

Donne-moi tes lèvres: J'y veux boire  
Sans cesse, m'y griser et perdre la mémoire  
De ce que je pus être avant d'avoir été  
Ton amant!...

COLOMBINE, *lui tendant ses lèvres*:

Mon amant!... (*Long baiser*)

(*On entend, à la cantonade, la voix de Pierrot criant:*)

PIERROT

C'est une indignité!...

Colombine?... Au voleur!... Que le diable l'emporte,  
La pécore!...

(*Et l'on voit Pierrot accourir du fond à gauche vers le bosquet, tout en criant.*)

ARLEQUIN, *se séparant brusquement de Colombine.*

Entends-tu?... Sauve-toi!...

COLOMBINE, *haussant les épaules.*

Que m'importe?...

Il ne me tuera pas!... C'est un lâche!...

ARLEQUIN, *voulant l'obliger à s'enfuir.*

Qui sait?...

Si tu veux donner suite à notre cher projet,  
Il vaut mieux qu'il ne nous rencontre plus ensemble!..

(*Lui indiquant le premier plan à gauche.*)

Tiens, passe par ici...

COLOMBINE, *s'éloignant à regret.*

C'est pour toi que je tremble!...

ARLEQUIN

Non! Pour moi ne crains rien!... A demain, mes amours!...

(*Il lui envoie un baiser. Elle tourne à l'extrémité du bosquet, premier plan à gauche, pendant que Pierrot arrive par l'autre extrémité, deuxième plan à droite.*)

SCENE CINQUIEME

ARLEQUIN, PIERROT

PIERROT, surpris de se trouver en face d'Arlequin.

C'est encor vous, chez moi?...

ARLEQUIN

Dame! à vos cris j'accours!...  
Vous criez: « Au voleur! » d'une telle manière,  
Que vous en réveillez la cité tout entière!...  
Qui donc vous a volé?...

PIERROT, hargneux.

Personne!... Mêlez-vous

De vos affaires!...

ARLEQUIN

Bon!... Mais alors, ces cris fous  
Dans la nuit?

PIERROT, même ton.

C'est pour m'amuser!... Ça me regarde,  
N'est-ce pas?...

ARLEQUIN

En effet!... Mais crient: « A la garde! »  
Vous risquez de la voir accourir à vos cris,  
Afin de s'enquérir de ce qu'on vous a pris!...

PIERROT

Que pourrait-on me prendre?... Hélas! je ne possède  
Ni sou, ni maille!...

ARLEQUIN, jouant au grand seigneur.

Voulez-vous que je vous aide?...

PIERROT, de plus en plus rogue.

Non! Je n'ai pas besoin de votre aide! Merci!...

ARLEQUIN

Donc, un simple conseil: Ne criez pas ainsi,  
Pour ne point réveiller votre épouse si tendre:  
Car dans cette nuit calme elle peut vous entendre!...

PIERROT

Dispensez-vous, mon cher, de conseils superflus!  
Et rentrez vous coucher!...

ARLEQUIN

J'y vais! Et jamais plus,  
Même si vous criez que quelqu'un vous assomme,  
Je n'interromprai, pour vous secourir, mon somme!...

PIERROT, *lui tournant le dos.*

Entendu!... Bonne nuit!...

(Il s'éloigne, en grommelant, par la gauche, pour rentrer dans sa maison.)

SCENE SIXIEME

ARLEQUIN, *seul, narquois:*

Bonne nuit!...

(Il suit un instant du regard Pierrot rentrant chez lui, puis, il reprend:)

Cette fois,

Me voici délivré des deux époux, je crois!...  
(Riant:) Bonne nuit, Colombine!... et rêve au beau voyage  
Que je t'avais promis pour demain!... Mon bagage  
Est tout prêt, et je pars, mais seul, et non pas deux:  
A deux, c'était vraiment un peu trop onéreux!...

(Il rit cyniquement.)

Quant à toi, cher Pierrot, merci pour cette bourse!...

(Il l'a tirée de sa poche et la soupèse avec satisfaction.)

Avec elle, je vais pouvoir prendre ma course,  
Visiter des pays enchanteurs, loin... bien loin!...  
On sait se débrouiller, quand on est Arlequin!...

(Il s'enfuit par la droite.)

RIDEAU





# DU ROLE DE L'OLFACTION

DANS LES

## phénomènes de conservation de l'espèce

Par le Professeur Raphaël DUBOIS

---

L'observation de l'entomologiste Henri Fabre de papillons paons-de-nuit, attirés de loin vers une cage renfermant des sujets de même espèce n'est pas la seule de ce genre. Je me souviens d'avoir lu, il y a fort longtemps déjà, qu'un chasseur de papillons avait rapporté de la campagne à Paris une femelle de *Bombyx* paon-de-nuit et que l'ayant placée sur le balcon de son appartement, il l'avait trouvée le lendemain matin entourée de plusieurs papillons mâles de la même espèce, qui étaient venus "papillonner" autour de la captive. N'ayant jamais trouvé de semblables insectes dans la capitale, il en conclut que ces derniers étaient venus de fort loin, attirés par une de ces odeurs subtiles, comme celles qui guident les carnassiers et même les sauvages dans la recherche de leur nourriture; mais en raison du sexe des visiteurs mâles, il était évident qu'il s'agissait d'une question concernant non la conservation des individus mais bien celle de l'espèce.

Dans ces dernières années, un savant anglais, F. A. Dixey a publié dans *Nature* que certains papillons sont parfumés, ceux du chou, de la rave, du navet par exemple. En général, nos divers piérides et certains genres qui leur sont apparentés, émettent des parfums, tels les *mylothris* d'Afrique, les *téracolus*, dont une espèce sent le seringa et une autre le jasmin. Dans ces espèces, on ne constate la présence du parfum que chez les mâles et à la face supérieure des ailes. C'est aussi à la face de ces dernières, dans des écailles en forme de plume, ou plutôt dans des glandes situées à leur base, que la substance aromatique prend naissance.

D'après Dixey, l'émission du parfum serait soumise à la volonté de l'animal, qui ne deviendrait odorant que lorsque, dit pudiquement l'auteur anglais, «il cherche à fonder une famille» et le parfum se dégage d'autant plus fortement que les intentions de l'insecte sont plus précises.

Chez d'autres papillons, les deux sexes dégagent des odeurs parfois fétides, mais alors elles paraissent constituer non pas une attraction, mais une répulsion, un moyen de protection contre les ennemis des papillons, particulièrement contre les oiseaux qui alors les négligent malgré leur vol lourd et leurs brillantes couleurs. On pourrait cependant objecter que l'odorat semble nul ou très peu développé chez les oiseaux et surtout chez les oiseaux de proie. Milne Edwards a fait à ce sujet de curieuses expériences. C'est surtout par le chant, par les brillantes couleurs de leur plumage que les oiseaux mâles cherchent pour séduire à compenser, dans la saison des amours, l'absence de l'odorat.

La physiologie générale, que j'ai enseignée pendant presqu'un tiers de siècle à la Faculté des Sciences de Lyon, n'est en définitive que de la physiologie comparée, étendue des animaux aux végétaux. C'est elle qui permet de faits concrets de tirer par comparaison des notions abstraites qui ne sont en définitive que les lois naturelles qui gouvernent les êtres vivants. Dans l'immense domaine de la Nature, aucun fait, fût-il en apparence le plus insignifiant, aucune notion exacte n'est négligeable pour guider la raison vers la vérité scientifique. Bien souvent, pour qui sait comprendre, interpréter, généraliser, l'observation d'une particularité insignifiante pour d'autres, peut devenir le point de départ d'autres remarques et d'expériences qui ont servi à établir le déterminisme de phénomènes de la plus haute importance, tels, par exemple, que ceux qui établissent chez l'homme et chez les animaux des rapports étroits entre l'odorat, la fonction olfactive et celle de la conservation de l'espèce et même entre l'olfaction et la conservation de l'individu, ces deux grands instincts qui dominent le Monde et peut-être les mondes.

Au point de vue social, ces rapports sont du plus haut intérêt ne fût-ce que pour l'étude des causes de la dépopulation sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir dans une prochaine communication.

Mais revenons d'abord à la question de l'odorat chez les

insectes, en particulier chez les papillons. Elle a été jadis l'objet de nombreuses controverses entre les savants les plus éminents tels que Balbiani, Graber, Lehmann, Lubbock, Perris, Plateau, Forel, etc. Les uns soutenaient que le sens de l'olfaction est localisé dans les antennes, d'autres dans les palpes, d'autres enfin qu'il y avait, en dehors des antennes et des palpes, des organes olfactifs spéciaux, pouvant faire défaut dans certaines espèces.

A cette époque, il était seulement question de la localisation de l'odorat mais non du mécanisme intime de la fonction olfactive que je pus élucider plus tard par mes recherches sur la Pholade dactyle et sur l'Escargot (1).

En ce qui concerne simplement la localisation de l'odorat chez l'insecte, j'avais remarqué que quand on approchait une boîte en carton découverte renfermant des papillons de ver à soie femelles (*Bombyx mori*) d'une autre boîte contenant des papillons mâles, sans qu'ils puissent toutefois se voir, ces derniers battaient des ailes et d'autant plus fortement que les deux boîtes étaient plus rapprochées. Je supposai alors que seule l'olfaction pouvait être en jeu et l'idée me vint de couper les antennes des mâles. Dès ce moment, ces derniers devinrent indifférents au rapprochement ou à l'éloignement des boîtes renfermant les femelles. C'étaient manifestement les antennes qui étaient les organes récepteurs des émanations excitantes «femellines», car on ne peut pas dire «féminines», il y a là encore une lacune dans la langue française. Mais de quelle nature pouvaient bien être ces subtiles émanations? Etaient-elles d'ordre physique, c'est-à-dire immatérielles, comme la chaleur, la lumière, l'électricité des physiciens dualistes, ou bien matérielles comme celles qu'étudient les chimistes qui cherchent à synthétiser l'arôme des fleurs?

Dans le temps où mon esprit était préoccupé de ces questions, qui faisaient partie de mon enseignement à la Faculté des Sciences de Lyon, pour tout le monde, la Nature était réductible, en dernière analyse, à deux principes distincts: la force agissante et la matière inerte. Savants,

---

(1) *Sur l'anatomie et la physiologie comparées de la Pholade dactyle*, in Ann. de l'Univ. de Lyon, T. II, 2<sup>e</sup> fasc. 1892 et *Sur le sens olfactif chez l'Escargot*, C. R. de la Soc. de Biol. LVI, p. 198, 1898 et C. R. de l'Ac. des Sc., 7 juillet, 1890.

philosophes, tous étaient *dualistes*. Seul, dans une chaire officielle, j'enseignais que ce dualisme n'existant pas, que la force et la matière ne sont que deux aspects psychiques différents d'une seule et même chose, d'un principe unique, universel, qui, par ses innombrables et continues métamorphoses, donne à la Nature son incessante et merveilleuse variété. Pour bien établir la différence entre le dualisme bûchnérien, universellement admis, et ce qui devait devenir plus tard le monisme et l'unicisme Heckelian, j'avais donné à mon principe unique, universel, le nom de «Protéon». J'avais accumulé les preuves de la fausseté du dualisme, mais il ne fallut pas moins que la découverte du radium pour faire triompher l'idée qui m'avait valu les sarcasmes des physiciens, des chimistes, aussi bien que ceux des spiritualistes et des matérialistes. On aurait dit que déjà ils avaient le pressentiment qu'un jour ils seraient tués par mon «Protéon». Aujourd'hui, il n'y a plus ni force ni matière distinctes, partant plus de matérialistes et plus de spiritualistes et c'est un grand pas de fait vers la paix universelle!

Mais, comme j'avais affaire à des auditeurs encore imbus de dualisme, il fallait bien pour me faire comprendre, parler leur langage et, avant tout, serrer de près le déterminisme expérimental qui devait permettre d'expliquer les faits révélés par la seule observation.

J'avais remarqué que lorsque j'avais manié des femelles et que j'approchais mes mains des mâles, ils battaient fortement des ailes; l'émanation était donc transportable, c'était quelque chose d'isolable, mais l'électricité aussi est isolable et transportable. Pour plus ample information, je substituai à mes mains une simple baguette de verre, une de ces tiges parfaitement translucides que les chimistes désignent sous le nom d'«agitateurs», et j'en promenai l'extrémité arrondie sur les diverses régions du corps d'une femelle non fécondée. Quand la baguette avait touché la région des organes génitaux externes d'une femelle, elle prenait aussitôt le pouvoir de faire battre les ailes des mâles. Pourtant on ne distinguait absolument rien à la surface de la baguette de verre; elle ne dégageait aucune odeur perceptible; mais une fois bien essuyée et flambée elle perdait tout pouvoir excitant. Pour éveiller la curiosité et surtout développer l'esprit critique expérimental de mes étudiants, j'avais imaginé de mettre dans des boîtes ouver-

tes, mais à parois opaques, d'un côté des mâles privés de leurs antennes et de l'autre des mâles encore munis des leurs. Mes boîtes étaient placées à une bonne distance l'une de l'autre. Alors saisissant par l'extrémité vierge ce que j'appelais la «baguette magique», je l'approchais de la boîte renfermant les mâles munis de leurs antennes et je disais: «Papillons battez des ailes» et ils battaient frénétiquement des ailes. Puis approchant la même baguette magique de la boîte des mâles dépourvus d'antennes, je commandais: «Que personne ne bouge!» et personne ne bougeait.

J'opérais ensuite un autre miracle. Je mettais en présence une femelle de Bombyx d'une certaine espèce et un mâle Bombyx d'une autre espèce: ils restaient indifférents l'un à l'autre, plutôt antipathiques; mais si je touchais, au bon endroit la femelle avec la baguette magique, le mâle aussitôt après avoir battu des ailes, comme un pigeon en transes d'amour, se précipitait sur la femelle qui ne résistait guère à ces entreprises insolites, qu'elle ne s'expliquait sans doute pas et qui d'ailleurs n'aménèrent pas le résultat que je cherchais, à savoir d'obtenir des hybrides de vers à soie pouvant éventuellement présenter une supériorité sur les espèces que nous connaissons. Ce sont des expériences qu'il serait utile de reprendre, d'autant mieux qu'un de mes amis, professeur à l'Ecole Nationale vétérinaire de Lyon, me confia qu'on se servait de moyens analogues pour obtenir des croisements avantageux de races et même d'espèces différentes chez les animaux domestiques.

Dans une prochaine séance, je me propose d'apporter de nouveaux faits à l'appui de l'idée directrice qui m'a fait présenter cette première note tendant à démontrer l'importance de l'étude de l'olfaction au point de vue de la conservation de l'espèce, du repeuplement animal et même de la repopulation nationale.

Professeur Raphaël DUBOIS.





## En entendant la Nouba

---

La cigale et le grillon  
Du sillon  
Me rappellent mon enfance.  
Dieu fit pour le paysan  
Ce présent,  
Sur la terre de Provence.

J'aime les simples motifs  
Primitifs;  
Ils captivent tout mon être  
Et tambourin et tambour,  
Cris d'amour,  
M'appellent à la fenêtre.

J'adore l'air cristallin,  
Le matin,  
D'une humble flûte sauvage;  
Et quand j'entends la nouba  
Mon cœur bat  
Follement à son passage.

Les vers menus, sautillants.  
Pétillants,  
Comme au feu les étincelles,  
Facilement sous les doigts,  
Dans les bois,  
Naissent au coin des venelles.

On les trouve en s'amusant,  
En jasant  
Avec l'onde aux bords des sources  
Le vers comme un rossignol  
Prend son vol,  
Dans les matinales courses.

On griffonne vivement  
    Un fragment  
D'une ode à la chèvre maigre  
Qui passe, en broutant le thym,  
    Au lointain,  
Près d'un vieux berger allègre.

On tourne vite un sonnet,  
    Un couplet,  
Un rondel, une ballade,  
Selon l'heure et le loisir.  
    Quel plaisir  
D'écrire une sérénade!

Aux épines d'un buisson,  
    La chanson  
Se laisse prendre en maraude :  
On croit tenir, doux instants,  
    Le Printemps  
Par ses ailes d'émeraude...

Le bois s'emplit de vieux airs,  
    Et le vers.  
— O divine Poésie ! —  
De par notre volonté,  
    Est dompté  
Pour plaire à la Fantaisie.

François ARMAGNIN.





# Ce n'est pas Christophe Colomb qui a découvert l'Amérique<sup>(1)</sup>

par le Dr Jules REGNAULT

---

En 1923, dans la séance solennelle de l'Académie du Var, où nous étions chargé de recevoir un de nos collègues d'origine normande, faisant allusion à l'amour des voyages qui l'avait poussé à choisir la carrière de médecin de marine, nous disions: « C'est cet amour des voyages qui a entraîné vos ancêtres dans les aventures que nous relatent les *Sagas*, dans l'exploration du Groenland et dans la découverte de l'Amérique bien avant Christophe Colomb. » (2).

Cette allusion provoqua quelques manifestations d'intérêt ou de surprise chez divers auditeurs.

En 1924, nous eûmes l'occasion de préciser les faits.

Dans un article publié par le supplément illustré du *New-York Times* et analysé par *Le Provençal de Paris*, se trouve adoptée la thèse soutenue en 1920, à Toulon, par M. le chanoine Castaing : Christophe Colomb était Corse et non Génois, il est né à Calvi en 1441. La confusion vient de ce que Calvi était alors sous la domination de Gênes.

Christophe Colomb avait de nombreux Calvairiens dans son équipage et on en retrouve parmi les gouverneurs qu'il établit dans le Nouveau-Monde (3). D'après cette thèse, il y a lieu de rectifier les notions historiques admises et que M. Henry Froidevaux avait condensées dans le *Dictionnaire Larousse* illustré, en présentant «l'auteur de la décou-

---

(1) Reproduction autorisée pour les périodiques ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

(2) Dr Jules Regnault: Réponse à M. le Dr Oudard. *Du récipiendaire, de l'Académie du Var... et de quibusdam aliis*. Bulletin de l'Académie du Var, 1923, p. 72.

(3) Conférence de M. l'abbé Castaing donnée dans la salle Fémina, à Toulon, le 5 mai 1920.

verte du nouveau monde» comme né dans l'Etat de Gênes (à Gênes ou à Savone, à Finale, à Oneglia, en tout cas pas à Calvi, de Corse).

A l'Académie du Var, dans la séance du 2 juillet, nous avons apporté quelques notions complémentaires.

Christophe Colomb n'avait pas que des Calvais ou des Espagnols avec lui, il paraît avoir été aussi accompagné de pilotes normands, qui étaient déjà allés en Amérique.

Il s'était bien entouré et avait d'autre part recueilli des renseignements précis sur l'existence d'une grande terre située au-delà de l'Océan Atlantique, grande terre qui avait été découverte longtemps avant lui, en particulier par Leif Erikson, dès l'an 1000. Nous avons cité des documents historiques et des découvertes archéologiques qui nous ont permis de conclure, puisqu'il s'agit de rectifier l'histoire: Christophe Colomb est peut-être né à Calvi et non à Gênes... mais ce n'est pas lui qui a découvert l'Amérique.

Notre modeste communication a eu dans la presse un retentissement inattendu (1), qui prouve combien Elisée Reclus s'est trop avancé en écrivant, dans sa *Géographie Universelle*: «Même dans la patrie de Christophe Colomb, aucun écrivain ne doute plus que l'Amérique du Nord ait été découverte par les Normands.»

Sans avoir la prétention de citer tous les documents, nous présenterons une rapide étude de la question.



Il est impossible de savoir à quelle époque des communications ont été établies, pour la première fois, entre l'ancien et le Nouveau-Monde. D'après des traditions conservées dans les temples d'Egypte et que Platon nous a fait connaître, des relations ont existé dans l'antiquité entre les peuples méditerranéens et les habitants d'une grande terre située au delà des Colonnes d'Hercule, l'Atlantide, qui aurait été complètement ou partiellement engloutie.

---

(1) *L'Echo de Paris*, *Le Figaro*, *L'Euvre*, *Paris-Times*, *Le Petit Var*, *Le Moniteur Médical*, *L'Opinion*, *L'Echo littéraire et du Foyer*, *Pays de Montbelliard*, *Le Bonhomme Normand*, *Le Progrès de Lyon*, *Le Franco-Californien* (San-Francisco), etc.

Nous ignorons les rapports que cette terre pouvait avoir avec l'Amérique actuelle.

Dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., le directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, Eratosthène, qui était mathématicien et géographe, avait annoncé que dans l'immensité des mers séparant l'Europe occidentale de l'Asie orientale on trouverait un autre continent habité. Il avait peut-être trouvé des documents historiques dans sa fameuse bibliothèque, qui a été malheureusement détruite en deux incendies, lors de la prise de la ville par César et plus tard lors des luttes entre chrétiens et païens. Il pouvait aussi se baser sur des données mathématiques, car grâce à des observations astronomiques, il avait pu mesurer le méridien terrestre, auquel il attribuait 252.000 stades, soit près de 40 millions de mètres (1).

Il existe des documents précis, à partir du IX<sup>e</sup> siècle.

C'est d'abord Dicuil qui, dans son livre *De mensura orbis terre*, écrit en 825, fait allusion à des moines irlandais ayant émigré en 793 vers des terres situées à l'ouest, de l'autre côté de l'Océan. L'Amérique aurait donc été foulée avant Colomb, par des disciples de St. Colomba.

Voilà un point de départ de missionnaires chrétiens; d'autres documents nous font voir le christianisme implanté en Amérique bien avant Christophe Colomb.

En 983, un Islandais de Reykiawicz, Ari Marson, est jeté sur la côte du Nouveau-Monde, il y trouve une colonie chrétienne et s'y fait baptiser. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, un Jarl des Orcades, aborde dans les mêmes parages et rencontre Ari Marson au «pays des hommes blancs» dont il est devenu le chef.

Nous retrouverons dans les récits des *Sagas* cette «terre des hommes blancs» sous le nom de *Hvitramannaland* et, d'après les chroniques islandaises, «les hommes blancs» étaient arrivés par mer.

---

(1) Eratosthène avait pu mesurer la valeur d'un cinquantième de méridien entre Alexandrie et Syène dans la haute Egypte: il avait observé qu'à Alexandrie, à midi, le jour du solstice d'été le soleil était à 7° 2' (donc 1/50<sup>e</sup> de circonférence du zenith) et on savait d'autre part qu'à Syène, presque sur le même méridien, ce jour-là le soleil passait au zenith à midi, puisque le fond des puits y était alors éclairé, et que les obélisques n'y avaient aucune ombre.

D'autre part, dans une lettre en date du 19 juin 1839, un savant de Mexico, M. Aubin, établit, d'après des documents recueillis sur place, que longtemps avant Colomb, l'Amérique du Nord et du Centre fut parcourue et habitée par une population blanche pratiquant le christianisme. M. Jean Revel nous apprend que cette lettre est conservée aux archives de la Société des Antiquaires du Nord.

Les documents les plus intéressants se trouvent dans des archives ecclésiastiques, dans des traités anciens de géographie, dans le *Flatejarbok* et surtout dans les *Sagas*.

Les *Sagas*, qu'on a traitées de récits légendaires, semblent être les récits les plus véridiques: composées et mises en vers par les aëdes scandinaves nommés Scaldes, elles ont d'abord été confiées à la mémoire parce que l'écriture runique ne permettait pas de fixer des histoires complexes; le fond de ces récits a été conservé avec une exactitude d'autant plus scrupuleuse qu'il constituait pour certaines familles un document généalogique; il eût été aussi criminel de les modifier que de falsifier aujourd'hui un état-civil. Elles ont été fixées par l'écriture soit en latin soit en *norrénc* par Seemund, à la fin du xi<sup>e</sup> siècle ou par divers clercs avant l'an 1200. Des fioritures ont pu être introduites par les transcripteurs, quelquefois on les voit nettement, mais le fond du récit reste vrai et est contrôlé par des découvertes archéologiques faites en Amérique.

Erik le Rouge et son père, ayant tué un de leurs ennemis, furent obligés de quitter *Jaderen*, en Norvège, et de se réfugier en Islande; là, par de nouveaux meurtres, Erik se fait lui-même justice de gens qui le volaient; obligé de fuir à nouveau, il explore une terre entrevue par Ulf Kragger, il lui donne le nom de Groenland. Après avoir reconnu que la côte occidentale était peu habitable, il double le cap Farwell et s'installe sur la côte ouest, dans un fjord qu'il nomme Eriksfjord. Il veut y fonder une colonie et fait savoir à ses compatriotes d'Islande qu'il y a de la belle herbe verte. C'est pour les attirer qu'il a choisi le nom pompeux de *Green-land* (Terre verte). «Si cette terre porte un beau nom, mes amis viendront plus tôt y habiter», dit-il. Hardi, volontaire, peu respectueux de la vie des autres et sachant exploiter leur naïveté et leur crédulité, Erik avait toutes les qualités requises pour fonder un grand royaume; les circonstances peu favorables ne lui permettaient pas d'avoir d'aussi larges visées, mais son

espoir se réalisa : toute une colonie lui vint d'Islande et elle eut sa capitale, *Brattalida*. Ceci se passait « quinze hivers ayant l'établissement du christianisme en Islande », c'est-à-dire en 985.



En allant rejoindre son père qui avait accompagné Erik au Groenland, un navigateur, Bjarn, fils d'Heriulf, s'avance à l'ouest où il reconnaît diverses terres sur lesquelles il ne prend pas pied.

Leif, fils d'Erik, (Leif Erikson), organise un voyage d'exploration avec 35 hommes, découvre le Helluland (Terre-Neuve), un pays boisé, le *Markland* qu'on peut identifier avec la Nouvelle-Ecosse ou l'ancienne Acadie des colons français; plus au sud, il trouve un pays où la vigne et le blé poussent spontanément, il l'appelle *Vinland*.

Pendant l'hiver qu'il y passe, il note qu'au jour le plus court de l'année, le soleil ne se lève pas après neuf heures et ne se couche pas avant trois heures du soir (quinze heures, nouveau style). Cette observation permet de situer le point de son campement (*Leifsbudir*) entre 40 et 42 degrés de latitude, c'est-à-dire du côté de Rhode-Island (Massachusetts) et des découvertes archéologiques ont permis de localiser cet emplacement aux environs de Providence qui se trouve à 41°24,10.

A son retour, il recueille, sur un îlot, près du Groenland, quinze naufragés normands, parmi lesquels se trouvent Thorer et sa femme, la belle Thurida, qui, après son baptême, prendra le nom de Gudrida et jouera le plus grand rôle dans diverses explorations ultérieures. Elle fascine et subjugue les hommes, mais ce n'est pas comme Antinéa, pour les orichalquer; c'est pour les entraîner vers le Nouveau-Monde.

Le second fils d'Erick, Thorwald, faisant une deuxième expédition au Vinland, y est tué et enterré, l'an 1006, en un point qu'on a pu préciser, près de l'entrée de la baie actuelle de Plymouth, point où on a découvert un squelette avec une poignée d'épée en fer d'origine scandinave.

Pendant ce temps, à la cour d'Erik, la belle Gudrida, devenue veuve, a épousé en secondes noces, Thorstein, le troisième fils d'Erik, elle l'entraîne dans une expédition ayant pour but d'aller chercher les cendres de Thorwald; elle voit son navire rejeté sur la côte occidentale du Groenland, où son mari succombe à une maladie épidémique. Rentrée à

la cour d'Erik, elle épouse, en troisièmes noces, Thorfinn Karlsefne et au bout de quelques mois, l'entraîne à son tour dans de nouvelles aventures vers le Vinland. Ils reconnaissent le Helluland et le Markland, ils abordent dans le pays où il y a des grappes de raisin et du blé; ils stationnent dans un estuaire qu'on identifie avec la Mount-Hop-Bay, traversée par le Taunton-River (Massachusetts).

Thorfinn explore les environs et laisse, comme traces de son passage des inscriptions sur des rochers; on a retrouvé une de ces inscriptions sur le *Dighton-Rock*, près du *Taunton River*, dans le district de Berkeley:

“*CXXXI hommes du Nord occupèrent ce pays avec Thorfinn*”.

Il y grave des dessins représentants des incidents qui sont décrits dans la *Saga de Thorfinn*.

En 1011, quatre ans après son départ, l'expédition rentrait au Groenland, mais ayant subi de fortes pertes: à un moment où il était difficile de se ravitailler sur les côtes d'Amérique, des mutins, sous la direction de Thoral, avaient refusé de descendre plus au sud et étaient partis avec un navire.

Dans leur exploration au sud du Vinland, Thorfinn et ses compagnons furent attaqués par des indigènes; écrasés par le nombre, craignant d'être cernés, les hommes du Nord commençaient à céder et à fuir, c'était le désastre: ils furent sauvés par une de leurs compagnes, Freydisa, qui sortit de sa tente pour leur remonter le courage, prit l'épée d'un mort et entra dans la mêlée. Elle marchait avec peine, étant enceinte, mais pour montrer sa résolution farouche, elle se découvrit la poitrine et se taillada le sein. Alors les sauvages, émus de pitié ou pris d'une terreur superstitieuse, s'éloignèrent à force de rames.

L'expédition remonta vers le Nord, mais pendant le troisième hiver passé au Vinland, éclatèrent de vifs dissents: ceux qui n'avaient pas de femmes en demandaient à ceux qui étaient mariés!

Au retour, les navires se séparent. Celui qui est commandé par Bjarn, fils de Grimold, "tombe dans une mer remplie de vers" et menace de sombrer (1). Une embarca-

---

(1) Le bois du navire était sans doute miné par les mollusques vermiformes appelés *tarets*.

tion qui était protégée par de la graisse de phoque (?) (*pix phocina*) a résisté aux vers, mais ne peut contenir que la moitié de l'équipage. On laisse au sort le soin de préciser ceux qui prendront place dans cette embarcation. «Le sort favorise Bjarn et lui permet de descendre avec la moitié de ses compagnons dans la barque; lorsqu'ils sont descendus, un Islandais, qui reste sur le navire et qui était parti d'Islande pour accompagner Bjarn, lui dit: «Tu t'éloignes donc de moi.... tu avais promis à mon père que nous jouirions du même sort». Bjarn répond: «Et il n'en sera pas ainsi; toi, descends dans la barque; moi, je vais monter sur le navire, car, je le vois, tu es trop attaché à la vie.» Bjarn monta donc sur le navire, et l'homme descendit dans la barque. Ils continuèrent leur route et parvinrent à Dublin, en Irlande, où ils racontèrent ces choses. Le récit de la plupart est que Bjarn et ses compagnons périrent dans la mer pleine de vers, car on n'entendit plus jamais parler d'eux.»

Des 160 hommes partis avec Thorfinn et Gudrida, nous ne savons combien revinrent avec eux à Brattalida, puis en Islande.

Ils avaient fait des échanges en Amérique, achetant surtout des pelleteries, contre lesquelles ils livraient des bandes d'étoffe rouge que les indigènes se plaçaient autour du front. Leur cargaison provoquait partout l'admiration: «on n'en avait jamais vu d'aussi riche». De nouvelles expéditions ne tardèrent pas à s'organiser. Thorfinn et Gudrida n'y prirent point part; ils vivaient dans l'opulence avec leur fils Snorre, qu'ils avaient eu au Vinland. Plus tard, devenue veuve pour la troisième fois, Gudrida alla en pèlerinage à Rome et se fit religieuse.

Au cours d'une des expéditions qui se firent ensuite, une femme, Freydisa, fit assassiner ses compagnons pour s'emparer de leurs richesses, or le 26 avril 1836, on a découvert à l'extrémité ouest de Fall River, des squelettes, des instruments de fer, des lances scandinaves, vestiges des tombes des victimes de Freydisa.

Dans leurs explorations, les Normands faisaient autant que possible de la navigation côtière «sur les chemins qui marchent», c'est-à-dire en utilisant les courants marins qui pendant l'hiver boréal les portaient du cap Farwell (pointe sud du Groenland), vers la région de New-York et pendant

l'été boréal les ramenaient vers le Groenland et l'Islande ou vers l'Irlande (1). Ils se guidaient d'après le vol des oiseaux et par l'observation des étoiles. Ils ne semblent pas avoir usé de la boussole, quoi que dans la Saga d'Olaf, il soit fait allusion à une «pierre oscillant vers le Nord», utilisée pour la direction à donner aux Drakkars. Ils auraient pu connaître la boussole par les Varègues qui avaient quelques relations avec l'Asie, où les Chinois utilisent la boussole depuis longtemps et en attribuent l'invention à Hoang-Ty, vingt-cinq siècles avant notre ère.

Ils suivaient les «échelles du Nord» et c'est la route que viennent de prendre les avions pour passer d'Amérique en Europe.

En ce qui concerne la traversée directe de l'Atlantique, à partir d'Irlande, on l'avait déclarée impossible avec les petits navires dont on disposait alors. La traversée de l'Atlantique qu'Alain Gerbault vient d'effectuer seul dans sa barque, a détruit cette objection.

Les premiers explorateurs normands avaient appris des indigènes l'existence d'un pays où il y avait des hommes blancs qui faisaient des processions avec des bannières en parlant très fort. En 1051, Hervador, pour explorer «le pays des hommes blancs», remonte le Potomac et est assassiné dans la région où se trouve actuellement Washington. On a retrouvé dans cette région la tombe d'une de ses compagnes avec des monnaies orientales, qui sont conservées au Musée de l'Institut Smithsonian. La présence de ces monnaies s'explique par les relations que les scandinaves entretenaient avec l'Orient par la Russie, qu'occupaient les Varègues et les descendants de Rurik le Rouge. Ce tombeau a été, dit-on, découvert sur les indications données par la *Skatholt-Saga*.

Les relations entre les pays du Nord et l'Amérique persistèrent pendant plusieurs siècles: en 1059, le missionnaire Jonus est martyrisé au Vinland; en 1121, Eric-Upsi, évêque de Gardar va en mission dans ce pays; en 1273, l'archevêque de Gardar est dispensé de parcourir tout son domaine, car la tournée eût duré plusieurs années. Le

---

(1) Voir la carte des *Courants marins*, dans le *Dictionnaire Larousse illustré*.

Vinland payait la dime au St-Père, en pelleteries, peaux de bœufs, noix, etc.; sur l'ordre du pape, en date du 4 mars 1282, ces produits furent vendus et transformés en argent, on retrouve encore en 1325 une de ces ventes rapportant 12 livres et 14 sols tournois.

Au xi<sup>e</sup> siècle, Adam de Brême enregistrait une conversation avec le roi de Danemark qui parlait du Vinland où la vigne poussait spontanément et donnait un excellent vin, (...ibi vites sponte nascantur, vinum optimum ferentes).

Divers traités de géographie du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles signalent l'existence du Helluland, du Markland et du Vinland.

En 1347, on notait encore en Islande, l'arrivée de treize grands navires venant du Markland. Les échanges cessèrent quand des mesures fiscales furent prises et surtout quand, au XIV<sup>e</sup> siècle, une reine, Marguerite de Waldemar, réunissant sous son autorité, la Norvège, la Suède et le Danemark, rattacha au domaine les possessions de l'Ouest et créa un monopole d'Etat.

Le Groenland est envahi par les Esquimaux et disparaît du monde civilisé jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle où il est découvert à nouveau par Davis et Hudson.

Quant aux colons normands qui se trouvaient au Vinland on ne sait exactement ce qu'ils devinrent. Précédemment, ils avaient poussé des explorations vers l'intérieur. On a découvert au Minnesota un bloc de pierre dont la reproduction se trouva au musée normand de Rouen, et qui porte cette inscription: « 8 Goths, 22 Normands partis du Vinland pour explorer l'ouest, A. V. M. Nous avons notre navire à 41 jours de cette île. An 1312. »

D'autre part, Jean Revel nous montre ces colons émigrant vers l'Amérique du Sud et laissant des traces de leur passage dans des campements, encore insuffisamment étudiés au point de vue archéologique.

L'explorateur anglais Richard O. Marsa a récemment découvert, dans le centre de l'Amérique, des Indiens de belle stature à peau blanche, aux yeux bleus et aux cheveux dorés. Descendent-ils des « hommes blancs » signalés par les Sagas ou des colons du Vinland? Le Dr Emile Leloutre, se basant sur des caractères anthropologiques, soutient que ces Indiens blancs ne peuvent descendre que des Northmen ou Normands.

Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Scandinaves cherchèrent à rétablir des relations avec les terres de l'Ouest et M. Sofus

Larsen, directeur de la Bibliothèque universitaire de Copenhague, nous écrit qu'il a en mains les preuves que l'expédition envoyée en 1472 par Christian I<sup>er</sup> toucha l'Amérique avant Christophe Colomb et aborda dans les parages qu'avait fréquentés Leif Erikson vers l'an 1000.

L'instigateur de l'expédition avait été le prince portugais Henri le Navigateur, régent de Portugal pour son neveu Alphonse V; des documents fournis par le roi de Danemark Eric (dont la femme était cousine des princes portugais) avaient donné au prince Henri un appui à la théorie de Mandeville d'après laquelle on pouvait aller par mer de la Norvège aux rives de l'Asie par l'Ouest. Un Portugais, sans doute Joao Vaz, fut invité à accompagner l'expédition, qui partit d'Islande.

Le rapport a été présenté en 1476 et vers 1477, Christophe Colomb allait se documenter en Islande. Il est assez piquant de voir des historiens officiels reprocher au roi de Portugal, Jean II, d'avoir essayé de ravir sa gloire à Christophe Colomb, en lui volant ses idées et en cherchant à réaliser ses projets!

Dans l'intervalle, l'Amérique avait été abordée par d'autres voies. En 1170, Madoc était parti d'Irlande. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le descendant de l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, Henry Sinclair, comte des Orcades, prit en considération les récits du matelot Moël, qui, poussé par la bourrasque, avait abordé en Amérique, "dans un pays très grand et comme un nouveau monde, chaud, où il existait de riches cités, des temples somptueux, des statues de dieux et où on connaissait la monnaie d'or et d'argent". Il équipa une flotte puissante, commandée par un amiral, le vénitien Antonio Zeno et alla reconnaître Terre-Neuve et les pays situés au sud (Vinland, etc.).

D'autre part, les Normands de Dieppe et de Honfleur cherchaient à atteindre les Indes par l'Ouest; car, dès 1387, Nicolas Oresme, évêque de Lisieux, dans son *Traité de la sphère*, avait affirmé la rotundité de la terre.

En 1488, le marin normand Jean Cousin se lance sur l'Océan et au bout de deux mois de navigation se trouve devant une terre inconnue, où il signale l'embouchure d'un grand fleuve qu'il nomme «Maragnon» et qu'on a identifié depuis avec le Fleuve Amazone. Il avait à son bord un certain Pinçon qui s'était rendu coupable de fautes indéterminées. Peut-être avait-il violé la consigne imposée aux

équipages de Dieppe et de Honfleur de ne pas donner de renseignements sur les pays découverts ou visités. Cousin «le chassa de son équipage et le fit déclarer indigne d'embarquer sur les navires normands.»

Vers cette époque, Christophe Colomb continuait ses dé-marches en vue de tenter la traversée de l'Atlantique. En 1477 et les deux années suivantes, il était allé en Islande pour se documenter sur les terres de l'Ouest et du Sud-Ouest. «La plupart des auteurs, dit Jean Revel, reconnaissent que Colomb rencontra en Islande Magnus, évêque de Skatholt qui lui fournit toutes précisions nécessaires. »

En 1492, il part avec trois navires, dont l'un, la *Pinta*, le précède et l'autre, la *Nina*, le convoie et les pilotes de ces navires sont les frères Pinzone, et la *Pinta*, pilotée par Pinzone a en plus de sa voile latine triangulaire un jeu de voiles carrées, à la mode normande !

Dans le récit de l'expédition, Fernand Colomb nous montre son père en conférence avec Pinzone, lui demandant «s'ils étaient sur la bonne route» et plus tard, sur son insistance, consentant à prendre la direction S. O.

Notons enfin que Pinzone fut anobli par Charles-Quint et que les armoiries concédées portaient «trois caravelles sur mer avec une main indiquant une île couverte de sauvages».

Les Normands de Dieppe et de Honfleur continuèrent à entretenir des relations avec l'Amérique du Sud, malgré les persécutions des ibériques qui invoquaient la décision du St-Père en date du 4 mai 1493, partageant la mer entre les Espagnols et les Portugais !

Les descendants des Vikings, des «hommes à la nuque raide», n'étaient pas faits pour s'incliner devant de tels arguments; faisant fi de ces petites combinaisons, ils continuaient à prétendre que la mer appartient à tout le monde. C'est ainsi que Binot Paulmier de Gonneville touche au Brésil en 1503, avec son bateau de 120 tonneaux, l'*Espoir* dans l'équipage duquel figurait un «Cousin», dont on n'a pu préciser la parenté avec Jean Cousin.

Les Normands semblent même s'être tenus assez bien au courant de ce que faisaient les Espagnols en Amérique. En 1525, Fernand Cortez venait de piller Mexico et de supplicier Guatimozin, après l'avoir dépouillé; il s'était emparé du trésor de Montézuma et il devait envoyer en Espagne le Quint, représentant la part du roi. Il confie le

trésor à trois caravelles commandées par ses meilleurs lieutenants; aux Açores, elles sont attaqués par des «pirates français» qui enlèvent les trésors et coulent deux des caravelles. «Les officiers et les marins auxquels les Français ont laissé la vie sauve ne pourront porter à l'empereur que l'inventaire des richesses dérobées... Il saura alors ce qu'il perd.»

Jean Fleury, de Vatteville-la-Rue, qui avait dirigé le coup paraît avoir été bien documenté sur la valeur des cargaisons et sur l'époque probable du passage des bateaux dans les parages des Açores. (1)

Après avoir mentionné les croisières d'étude que Christophe Colomb fit en Islande en 1477 et les années suivantes, Jean Revel écrit: «Il se renseigna et fit bien; il fut trop discret et eut tort. En histoire tout finit par se savoir.»

Sa discréetion ne s'est pas limitée aux circonstances dans lesquelles a été engagée l'entreprise, elle s'est étendue à ses antécédents. Comme bon nombre d'aventuriers, Christophe Colomb n'a jamais voulu donner de renseignements précis sur ce qui le concerne personnellement. Il y a plus, des critiques modernes, accusent son fils d'avoir fabriqué lui-même divers documents, en particulier les lettres du savant florentin Toscanielli. C'est pourquoi s'est créée une légende autour de lui, légende qui a été récemment détruite. Après avoir noté qu'on ignore le point de l'Amérique où aborda sa première expédition, car «aucun des lieux d'abordage décrits pour les commandants au journal de bord ne coïncide avec le récit de Colomb», Elisée Reclus ajoute:

«D'ailleurs, il faut le dire, le principal objectif de Colomb, que nous révèlent ses dix années d'exploration dans

---

(1) Sur sa part de butin Fleury fit faire la verrière qui représente son navire *La Romaine* dans l'église de Vatteville; sur leur part, des marins, originaires du port voisin de Villequier, firent don à leur église de la verrière représentant *La Salamandre*. A cette époque, les rois de France ne surent pas soutenir et utiliser l'activité des marins normands. Plus tard, en 1534, François I<sup>e</sup> envoya un maloin redécouvrir le Canada; il disait alors: «Quoi! le roi d'Espagne et celui de Portugal se partagent tranquillement le nouveau monde, sans m'en faire part! Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue l'Amérique.» Mais il était un peu tard.

les eaux du Nouveau-Monde, ne fut point d'accomplir de grandes découvertes géographiques; il avait plus à cœur d'amasser des richesses... Il est vrai que tout cet amas d'or devait servir un jour à délivrer le Saint Sépulcre. Mais il ne fit jamais le moindre effort pour donner à ces pieux désirs la plus légère tentative de réalisation; son zèle religieux n'alla même jamais jusqu'à embarquer un chapelain à bord de ses caravelles». (1)

Beaucoup de polémiques se sont développées sur l'origine de la famille, sur la date et le lieu de la naissance de l'audacieux, astucieux et illustre navigateur, ces polémiques perdent un peu de leur intérêt devant cette notion historique, qu'on ne peut mettre en doute: *Ce n'est pas Christophe Colomb qui a découvert l'Amérique.*

Dr Jules REGNAULT.



Pendant que ces notes étaient à l'impression, nous avons reçu une lettre de M. le chanoine Castaing, aumônier, membre de la Société de Borda et des Sociétés géographiques. M. le chanoine Castaing nous apprend qu'il a déjà fait dans les théâtres de Toulouse, d'Auch, etc., une conférence sur *L'Amérique et l'i fin d'un mensonge historique*, conférence qu'il reprendra en mars 1925, au Casino de Dax, sous les auspices de la Société de Borda. Il nous annonce en outre la prochaine publication d'un travail sur Colomb et la « *Découverte de l'Amérique* »; ce sera une réponse à la note que nous avons lue à l'Académie du Var. « ...J'ai démontré, dit-il, que, si Colomb n'a pas, le premier, découvert l'Amérique, c'est lui qui réellement et officiellement l'a découverte!! Paradoxe dont je publierai l'explication sérieuse, juste et vraie... »

Il ajoute: « *Parmi les précurseurs de Colomb, je relève avec fierté mes compatriotes landais, des pêcheurs du Cap breton, dont le chef de file, Guillaume Caseneuve portait le surnom de Colomba...*

« *Il est permis de relever la supériorité des indigènes du Nouveau-Monde sur nous tous. Ce sont eux qui, au hasard des flots, vinrent découvrir le Nord de la Gaule et s'installèrent à Lutèce, où ils firent race, l'an 62 av. J.-C., sous Metellus Celer, Proconsul de la Gaule* ».

D'autre part, M. le Dr Sofus Larsen nous écrit qu'on va publier en anglais dans les comptes rendus du Congrès des Américanistes de Gothenbourg (1924), un résumé de son étude sur

---

(1) Elisée Reclus: *L'homme et la terre*, tome IV, p. 120.

la mission envoyée au Labrador en 1472; il écrit en outre : « Un mémoire savant sur ces questions, accompagné des illustrations et des cartes a été édité en anglais par la librairie Hachette, à Londres, au mois de décembre 1924 et on en trouvera un résumé populaire en français dans les *Lectures pour tous*, de janvier 1925 ».

On nous annonce l'édition chez Challamel, à Paris, d'un livre, *Conquête de l'Amérique par les Normands* (avec traduction des Sagas d'Erik et de Thorfinn).



## BIBLIOGRAPHIE

Adam de Brême: *De situ Daniæ et reliquarum, quæ trans Daniam sunt regionum.*

Beamish: *The discovery of America by the northmen in the tenth century.*

Beauvois: *Le Christianisme au Mexique dans les temps pré-colombiens.*

F. Colombo: *Historia del almirante Chr. Colombo, suo padre.* (Trad. Ulloa, Venezia 1571).

Dicuil: *Liber de mensura orbis terræ.*

Flateyar bok.

Gravier: *La découverte de l'Amérique par les Normands au dixième siècle.* Rouen 1873.

Halmberg: *Dighton-Rock discussed* (Skandinavians Hallristingar). Stockholm 1848.

La Roncière: Lénigme de Vinland, *Annales de Géographie*, 15 mai 1913.

Dr Le Loutre: Les Indiens blancs, *Salut public*. Lyon, 9 septembre 1924.

Mémoires des Antiquaires du Nord 1840-1843.

Rafn et Finn Magnusen: *Antiquitates americanae*, Copenhague 1837.

Ramusio: *Delle Navigatione*, Venezia 1606.

Elisée Reclus: *Géographie universelle*, tome XV. *L'homme et la terre*, tome IV, p. 240.

Jean Revel: *Histoire des Normands*, Paris 1918 (Charpentier et Fasquelle).

*Rhode-Island historical tracts*, Providence, 1877.

Sagas (Saga d'Erik, Saga de Thorfinn, etc.). Traductions à la Bibliothèque de Rouen, don de Jean Revel.

Sofus Larsen: *Boletin da Classe de Letras*. Academia das Sciencias de Lisboa, vol. IV. Coimbra 1922.

Strabon (lib. I).

Torfoeus: *Historia Vinlandie antique et Groenlandie antique* 1707.





## Hymne à l'étoile

---

Toi qui brilles à l'heure où s'éteint chaque bruit,  
Diamant que sertit un artisan sublime  
Pour servir de parure au manteau de la nuit,  
Dis-moi qui te lança dans le muet abîme?  
Dis-moi, tremblante étoile amoureuse du ciel,  
Quel cantique d'amour, quel hymne d'espérance  
Ecoute l'univers sous le dôme éternel  
Où l'on voit rayonner la vie et la puissance?

Dis-moi si le brillant cortège de tes sœurs  
Soulève, en balançant ses couronnes de flammes,  
Le voile impénétrable aux mystiques terreurs,  
Qui cache l'avenir et le destin des âmes?  
Dis-moi si les splendeurs et si le mouvement  
De ces astres que berce une sainte harmonie  
Ont eu leur origine et leur commencement  
Dans cette immensité formidable, infinie?

Etoile qui poursuis ton lumineux sentier  
Et qui peux voir de près la Suprême Puissance  
Dis-moi, fille du ciel, si l'homme tout entier  
Roule dans l'insondable abîme du silence?  
Dis-moi si nous devons abandonner l'espoir  
Des consolations d'une vie éternelle  
Et si l'ombre qui rode à son horizon noir  
Arrête chaque esprit et lui fracasse l'aile?

Dis-moi si chaque espoir n'est qu'une rêve croulant  
Et si les bons esprits, mêlés à ceux du vice,  
Doivent confusément tomber dans le néant?  
Je chercherais en vain l'ange de la Justice  
Si derrière le mur funèbre de la mort  
Mon âme s'enlisait et s'éteignait dans l'ombre.  
Bel astre, en t'écoutant, j'entends la voix du sort  
Dire à l'immensité: rien ne meurt et ne sombre.

Toi qui laisses glisser sur ton rayon d'argent  
Des mots que mon esprit peut traduire et comprendre  
Je te salue étoile, ô merveilleux agent  
De l'éternelle loi qui parle et fait entendre  
Aux mondes attentifs la grande voix de Dieu.  
Je te salue, ô reine! ô douce messagère  
Qui nous souris du haut de ton trône de feu  
Et verses dans notre ombre un peu de ta lumière!...

Joseph MAGGINI.





# Toujours à propos de livres

Dans notre première communication à l'Académie du Var: *A Propos de Livres* (1), nous avons montré l'appréciation avec laquelle les bibliophiles d'autan, manants ou grands seigneurs, défendaient leurs livres contre ces deux sortes d'ennemis jurés de toute bibliothèque, modeste ou somptueuse: les voleurs et les... emprunteurs.

Nous n'y avons traité que des marques de possession, mais d'autres indications précieuses peuvent être également recueillies sur les couvertures et les gardes des vieux bouquins, qui servirent souvent de confidents à leurs propriétaires successifs.

Ces confidences nous feront connaître tour à tour le prix des livres à différentes époques:

« Ce livre est à moy Pasquier et vault 11 fr. » (2)

« Ad usum Francisci de Bar, emptus in auctione 7 s. » (3)

Les prix n'étaient pas toujours aussi modestes et la valeur, relativement élevée, de certains ouvrages les faisaient déjà considérer comme objets de luxe:

« Ce livre des Pseaumes de David a esté acheté « soixante-quatre livres (*sic*) tournoys par curiosité pour « mettre en un bibliothecque en l'année mil trois cens « trente et un, par Robert Barry. » (4)

Les acquisitions ne se faisaient pas seulement contre argent:

« Je, Guillaume Guénot, de Crusy, prebstre, ay acheté « ce présent livre à Troyes, de Frère Girard de Phaucon- « ney, cordelier, la somme de trois escus, l'an mil CCC. « III<sup>e</sup> et dix-neuf, dont il es paiez en vin et en argent. » (5)

---

(1) Bulletin de l'Académie du Var, xc<sup>e</sup> année, 1922, p. 81 à 92.

(2) Manuscrit n° 942. Bibliothèque Mazarine, Paris.

(3) Manuscrit n° 321. Bibliothèque de Douai.

(4) Manuscrit n° 210. Bibliothèque Mazarine, Paris.

(5) Manuscrit n° 35. Bibliothèque d'Auxerre.

Ce prêtre semble avoir été un bibliophile ardent qui ne dédaignait pas de fureter chez les bouquinistes, ou du moins aux étalages, qui existaient déjà:

“ Je. Guillaume Guénot, de Crusy, prestre, achetay ce présent livre au marchié de Troyes, le samedi devant Noël l'an IIIII<sup>e</sup>, à l'estal de Marie de Reins et la fille au Biauvarlet de Chablis. ” (1)

Les bouquinistes étaient alors, des sortes de colporteurs qui se déplaçaient avec leurs marchandises, plus facilement que les antiquaires de nos jours:

“ L'an 1689, le jeudi premier jour de septembre, j'ai acheté ce manuscrit du sieur Serstève, marchand libraire à Bruxelles, qui estait venu icy à la foire de cette ville de Lille. ” (2)

Il est juste de reconnaître que tous les déplacements n'étaient pas volontaires.

“ J'ay azepté ce livre de Symon frère, libraire de Poitiers, de présent réfugié et demeurant à Nyort, 20 s. t., ce 28 avpril 1593. F. M. ” (3)

Les transactions avec les libraires donnaient lieu à de véritables actes de vente, transcrits sur les gardes de l'ouvrage même:

“ Je Pasquier Bonhomme, l'un des quatre principaulx libraires de l'Université de Paris, confesse avoir vendu ce présent livre avec l'autre volume (*grattage*) à vénérable et discrète personne maistre (*nom gratté*), le pris et somme de vint escus avec ung brevière de Rome, lequel il m'a baillé en grant volume valant XII escus pour..... lesquieulx livres promes garantir envers tous et contre tous et me tien pour content et bien payé. Tesmoing mon signe manuel cy mis le xje jour de décembre mil III j LXXIII j. Bonhomme. ” (4)

Le 18 mars 1477, Tugderal Gaultier, libraire à Tours, certifiait, par une formule analogue la vente faite à “ maistre Guillaume La Teste, curé de Pont-Chasteau ” d'un “ Sacrementaire de G. de Montlezun. ” (5)

(1) Manuscrit n° 399, Bibliothèque de Tours.

(2) Manuscrit n° 96, Bibliothèque de Lille, Fonds Godefroy.

(3) Manuscrit n° 171, Bibliothèque de Poitiers.

(4) Manuscrit n° 68, Bibliothèque de Poitiers.

(5) Manuscrit n° 438, Bibliothèque de Tours.

Le manuscrit A. 32 de la Bibliothèque de Rouen contient non seulement « Acte de vente aux enchères en 1462 » de cette « Bible », pour la somme de 23 écus d'or, par « Jean Lemercier, garde de la librairie de l'Université d'Angers à Maistre Jehan Binel, licencié en loys, seigneur de Lesse. », mais aussi un précieux catalogue de manuscrit sous forme de « Liste de livres de droit », avec les prix auxquels ils avaient été payés en 1291.

Ces marchés ne se passaient pas toujours au comptant, l'inscription que nous lisons sur le manuscrit n° 771 de la Bibliothèque de Valenciennes nous en fournit la preuve, en même temps qu'une indication numismatique :

« Ce livre appartient à Jacques Henne, par accat qu'il en fait à Jehan, seigneur de Blécourt, et qui fut conclut le V<sup>e</sup> jour de février an III<sup>e</sup> III<sup>e</sup> quatre, en donnant pour le denier à Dieu sans le principal de l'achat, et qui fut porté par Jehan de Liège, lors herault de Valenciennes, ung florin d'or, pesant ung noble, auquel avait empranté un Sansson, monté sur un lyon, lui ouvrant la geulle. »

Tous les livres ne venaient pas échouer chez les libraires et combien ont eu le sort, dont fut menacé le manuscrit, aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Poitiers sous le n° 214 :

« J'ay heu le présent livre de la femme de Jehan Pe-lisson, à laquelle il avait été donné pour employer à paissir du beurre, et luy ai baillé du papier au lieu d'icelluy, le 7 jour de juing 1627. »

Parmi tous les accidents, qui ont eu pour effet la destruction de livres, dont nous déplorons la perte, le plus singulier est peut-être celui dont Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, parle dans une de ses lettres: Pour justifier la demande qu'il faisait au prieur de la Chartreuse, d'un volume de St-Augustin, il avouait que l'exemplaire de Cluni avait été dévoré par un ours qui s'était introduit dans une dépendance de l'abbaye. (1)

Si autant de manuscrits ou livres anciens sont parvenus jusqu'à nous, c'est qu'ils étaient considérés comme un patrimoine, et se transmettaient pieusement dans les familles.

---

(1) *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 653.

Voici quelques noms de possesseurs successifs relevés sur un " Bréviaire ".

" Jehanne Beslon, femme d'Hannibal de Coué, seigneur de la Poupardièr, morte le 16 novembre 1543.

" Renée Leprevoste, dame de la Poupardièr, morte le 18 décembre 1569, femme de Jean de Coué.

" Jeanne de Marans, dame de la Poupardièr, femme d'Antoine de Coué.

" Suzanne du Resnier, femme de François de Couhé.

" Loïse Joullard, femme de Jehan de Couhé.

" Charlotte de Saint-Martin, femme de Jacques de Couhé."

nous montrant qu'il servit longtemps à l'édification des dames de la Poupardièr.

Quelquefois, c'était une relique qui se conservait pieusement en souvenir d'êtres adorés:

" Ce livre a été fait en partie par feuë Catherine Pau-  
celier, mon épouse, morte le 16 juillet 1718, à 22 ans et  
demy, et depuis considérablement augmenté par feuë  
Catherine Elizabeth Damour, ma fille, morte le 8 aoust  
1737, aussy à 22 ans et demy; de sorte que l'ayant leu-  
avec attention, et que les prières y sont belles et tou-  
chantes pour la Ste Communion, j'ay résolu de m'en  
servir à leur intention et pour me souvenir d'elles per-  
dant ma vie. J'exorte ceux de mes petites enfants qui me  
succéderont, à s'en servir et à se souvenir de nous dans  
leurs prières; c'est la reconnaissance que j'attends d'eux.  
Ce 25 janvier 1738. Damour." (1)

Conservé également comme biens de famille:

" Chis livres apartient au sieur de Barbenchon et fu à  
messire Mikiel de Ligne, sieur d'Estanbruge, son onqle,  
quy Dieu pardoinst. Priés pour eux!" (2)

Souvent cette transmission était réglée d'avance par les propriétaires qui imitaient *Jean Le Veste*, qui, par testament:

" ...donne à son fils Jean, bachelier en droit, ses livres  
de droit..., ordonne que sa Bible restera toujours dans  
la maison paternelle et que les romans et aultres his-

(1) Manuscrit n° 197. Bibliothèque d'Arras.

(2) Manuscrit n° 788. Bibliothèque Mazarine. Paris.

“ toires, tant en français qu'en latin, seront partagés entre  
“ ses enfants. » (1)

Quelques héritiers poussaient même les précautions de s'assurer la légitime propriété, en mentionnant sur l'ouvrage son origine :

“ Je, Jehan de Foudras, escuyer et chevalier, seigneur  
“ du Pin et de Thigny, dis et southiens que par éritage  
“ se livre est de séans, fet se vendredi III<sup>e</sup> juillet mil cinq  
“ cens souessante et VII. Et estoit ledit livre à noble Jehan  
“ des Fourniers, curé de Cherlieu; Dieu aye son ame. » (2)

Les livres furent, de tous temps, l'objet de legs plus ou moins importants :

“ Je donne ce présente livre en testament à mon cousin  
“ Silvestre de Niumunster. Anna de Montmorency. Espoir  
“ en Dieu. » (3)

“ Je consens que le R. P., après mon décès, jouisse de  
“ ce recueil... Le Gay. » (4)

Jean Sauvage, curé de Gueille (?), fils de Jean, décédé le 22 décembre 1508, enterré dans la chapelle de Notre-Dame de la Pitié, (abbaye de Beaulieu), qu'il avait fait tir, “ donna et laissa à lad. chappelle ung grant Decret, une Decretalle, quatre voulumes de la Bible glosées sur de Lira, ung Manipulus curatorum, Vita Christi, et ce pre-sent psaultier et ung mesel. » (5)

Tous les donateurs n'attendaient pas leurs derniers moments, pour se séparer de leurs richesses bibliographiques en faveur de leurs amis; ils préféraient faire des heureux de leur vivant :

“ Sachant que la possession de ce manuscrit (6) sera agréable à l'estimable chanoine Salvan, dont j'admire la haute piété et auquel je dois de la reconnaissance, je

---

(1) Manuscrit 264. Bibliothèque de Lyon.

(2) Manuscrit n° 66. Bibliothèque de Roanne.

(3) Manuscrit n° 1821. Bibliothèque Nationale. MSS. F. Nlles Acquisitions.

(4) Manuscrit n° 1485. Bibliothèque Sainte Genevière, Paris.

(5) Manuscrit n° 5, provenant de l'abbaye de Beaulieu. Bibliothèque de Loches.

(6) Manuscrit n° 982. Bibliothèque de Toulouse (Vie de la Mère Antoinette d'Orléans, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame du Calvaire).

“ m'empresse de le lui offrir, quoique j'y tienne beaucoup,  
parce qu'il a appartenu à Son Eminence le Cardinal Fesch,  
“ oncle de l'empereur Napoléon et ami intime de ma fa-  
“ mille et me fut donné, à Florence, le 1<sup>er</sup> janvier 1845, au  
“ Palais Serristori, par ma cousine la princesse Zenaïde  
“ Bonaparte, princesse de Canino. J'espère que monsieur  
“ l'abbé le conservera aussi comme un souvenir de la ba-  
“ ronne Lejeune. Toulouse, le 11 mars 1845. »

Mais comme un don de la main à la main peut, un jour, être contesté, certaines personnes préféraient que le présent eut lieu devant témoins:

“ Le VIII<sup>e</sup> jour de décembre 1521, le Sr Pierre Sala ha-  
“ donné ce présent livre à moy, Anthoine de Toledo, pre-  
“ sent madame sa femme et le Sr Jehan Guillaume, bor-  
“ goys de Lyon. » (1)

Lorsque les dons avaient lieu entre vifs, souvent les bénéficiaires commémoraient, par une inscription, le souvenir du présent qu'ils venaient de recevoir:

“ Jhésus-Maria... Ses heures sont à moy subsigné, e ont  
“ esté à fu M. de Monluc, sénéchal de seste ville (Agen),  
“ qui fut tué par les Espagnols au siège de Ardres (2), e  
“ m'ont esté donées par Madame de Monluc, sa fame, e lui  
“ ay promis les garder en mémoire d'us tant que je vievray.  
“ Ce 12 février 1597. F. B. Ruffus, frere mineur. » (3)

Bien que ne portant pas un nom aussi retentissant dans l'Histoire, peut-être, est-il plus singulier, ce personnage qui écrivit, sur le manuscrit n° 815, de la bibliothèque de Besançon, la note suivante en:

“ 1548. Le jour de la feste de Saint Barnabé, apostre,  
“ unziesme jour du mois de jung, l'an que dessus, hono-  
“ rable homme Pierre Ligier, bouchier, citien de Besan-  
“ çon, m'a donnez an pur dom, à moy messyre Jehan Bas-  
“ sand, prestre, notaire et citien dudit Besançon, fils de  
“ feu honorable homme Guillaume Bassand, jaidis no-  
“ taire et citien dudit Besançon, le présent liure, soulz  
“ mon saing manuel cy mis... J. Bassand, reclus. »

(1) Manuscrit n° 26. Bibliothèque du Palais des Arts à Lyon.

(2) Il s'agit de Charles de Montluc, petit-fils du célèbre maréchal de France.

(3) Manuscrit n° 136. Bibliothèque de Besançon.

Jean Bassand était un de ces reclus fanatiques, assez fréquents au Moyen-Age, un de ces « *pénitents volontaires* », à l'existence desquels on a, aujourd'hui, peine à croire, bien qu'ils aient été mentionnés par maints historiens ou romanciers. Jean Bassand occupait, non loin de la Basilique de Saint Etienne de Besançon, une petite maison contiguë à un oratoire placé sous le vocable de Saint-Michel; il était emmuré dans ce logis pour le reste de ses jours et ne communiquait avec le dehors que par une fenêtre, d'où il entendait les confessions; il avait, de droit, la qualité de pénitencier de l'archevêque. Il mourut en 1562.

Les dons ou legs de livres aux maisons religieuses étaient assez fréquents. Les libéralités de cette nature, sans être accueillies par les religieux avec la même faveur que les legs consistant en maisons, terres, capitaux ou rentes, valaient, au moins, au donateur, une commémoration le jour anniversaire de sa mort:

« Ce livre a esté donné pour estre mis en la librairie de l'église de Chartres, par les exécuteurs de feu révérend père en Dieu, maistre Pierre Béchebien, en son vivant evesque de Chartres. » (1-2)

Mannon, disciple d'Alcuin, était directeur des écoles palatinas sous Charles le Chauve. A la fin de sa vie, il se retira à l'abbaye de St-Oyend, dans le Jura, et offrit au tombeau les livres qu'il possédait. Quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous et attestent leur origine par l'inscription:

VOTO BONE MEMORIE MANNONIS  
LI BER  
AD SEPULCHRUM SCI AUGENDI OBLATUS

Lorsque le comte palatin, Henri le Large ou le Liberat donna, en 1153, à l'abbaye de Saint-Loup, près de Troyes, un « *Evangeliaire* », ce manuscrit était revêtu d'une riche reliure, ornée de lames d'argent et de pierres précieuses et autres joyaux parmi lesquels figurait l'anneau de sa femme, la comtesse Marie. Ce volume fut dépouillé, en 1641, de sa somptueuse parure, mais l'ex-dono existe en-

(1) Ce prélat mourut en 1459.

(2) Manuscrit n° 224. Bibliothèque de Chartres.

core, et il exprime en termes trop curieux l'histoire et le motif de ce don pour que nous hésitions à le rapporter ici:

“ Annulus qui infixus est et innexus huic aureo textui,  
“ comitisse Marie, filie Ludovici regis, fuit, quem, pro quo  
“ dam excessu quem fecerat, ut esset memoriale, Guitero  
“ abbati in emendationem donavit. Excessus autem talis  
“ fuit, quod ipsa, defuncto comite Henrico viro suo, mili-  
“ tes suos de expeditione revergentes Lusigniacum tacere  
“ precepit, et homines beati Lupi, qui geistium Comiti non  
“ debent, indelibile et extra morem gravavit. Super quo gra-  
“ vamine coram baronibus ab abbate Guitero conventa,  
“ presente filio suo Henrico, per antiquiores et magistra-  
“ tratus curie, quod homines predictae ville geistium Comiti  
“ non debent, didicit; et ob hoc expensarum restitionem  
“ spopondit, et abbati prefato, sicut prescriptum est, ex-  
“ cessum per annum illum emendavit. » (1)

Quelquefois ces dons n'étaient que le rachat d'une ser-  
vitute. C'est ce que l'on affirme dans le manuscrit A 355  
de la bibliothèque de Rouen, au-dessous d'une petite mi-  
niature représentant les trois donatrices:

“ Cest livrez de la Carité du Saint-Esprit, et l'ont don-  
“ né trois fames s'est assavoir: Johanne, fame Rogier le  
“ Bourges; Guillaume, fame Adam Clarenbou; Perron-  
“ nelle, fame Goeffroy Corbellon, pour estre quites de tout  
“ services. L'an de grâce mil trois chens vint et sez, le  
“ jour de la Quacre saint Pierre. »

Ces dons pouvaient être aussi des marques de sympa-  
thie ou de déférence, en même temps qu'un prêt viager:

Par acte constitutif, daté “ Vendredi après Saint Vallen-  
“ tin, février 1322, les huit religieuses formant à Metz, en  
“ ce moment là communauté dite “ Les Pucelles de sus  
“ lou mur », s'engagent à laisser à leur chapelain, sa vie  
“ durant “ le breviaire qui est de lour comunetait. » (2)

Dans d'autres cas, ces libéralités n'étaient que des mar-  
chés déguisés, puisque les légataires demandaient, en  
échange de leurs largesses, des prières ou des messes:

“ L'an mil CCC xlviij donna Jehans de Berguetes ces  
“ livres à l'église N.-Dame des frères carmelins de Mons-

---

(1) Manuscrit n° 2275. Bibliothèque de Troyes.

(2) Manuscrit n° 819. Bibliothèque de Metz.

“ roel, et doivent à perpétuité cascun lundi de l'an une  
“ messe pour le dit Jehan des Berguetes et pour Blance  
“ Dez Prez, sa femme et pour chaus que Jehan i vaurra  
“ aconpaignier et estre en leur canon, et une messe toutes  
“ les semaines à leurs vies pour ans d'abondance. Priez  
“ pour leurs ames. ” (1)

Le « Nécrologe » (2) de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, fait mention d'un certain nombre de présents de ce genre, faits du XII au XV siècle: Un abbé, Eudes de S. Victor, donna ainsi « deux Missels avec 5 vêtements sa-  
“ cerdotaux et un calice d'argent », pour la célébration de son anniversaire, ceux de ses père et mère et de divers membres de sa famille.

Connaissant la cupidité de certains ordres religieux, des donataires spéciaient, comme Charles Herluisson, secrétaire de l'évêché de Troyes, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle que sa bibliothèque était donnée aux Pères de l'Oratoire de Troyes: « pour leur usage, et pour celui du très  
“ petit nombre de gens de leurs amis, qui, à Troyes, s'in-  
“ téressent aux livres pour en user, et non pour en trafi-  
“ quer. » (3)

Ce sentiment n'était pas l'apanage exclusif des moines chrétiens, si, du moins, nous nous referons à la traduction des quelques lignes suivantes écrites, en arabe, par Achmed, mameluck, bey de Constantine, sur un « Commentaire sur « le Sahyb de Bokhary », (4), en l'an 1320 de l'hégire:

“ Grâce à Dieu. J'ai acheté ce livre pour la mosquée de Socque-Gazelle à Constantine. Premièrement ce manus-  
“ crit appartenait à Hussein-Bey. Je l'ai acquis de ses en-  
“ fants pour le donner en lecture aux sages et aux sa-  
“ vants de cette ville. Personne ne peut échanger, détour-  
“ ner, encore moins acheter ce livre, sous peine de toutes  
“ les malédictions de Dieu. Mais qui le lira devra se rap-  
“ peler mon nom, car il trouvera beaucoup de plaisir dans  
“ ses instructives lectures, qui lui feront obtenir toutes les

(1) Manuscrit n° 277. Bibliothèque de Saint-Omer.

(2) Manuscrit n° 566. Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris.

(3) Grosley. *Troyens célèbres*, tome I, p. 460.

(4) Manuscrit n° 281. Bibliothèque de Besançon. Ce livre porte en outre la mention: « Trouvé le 13 octobre 1837, pendant le sac de Constantine par les Français. »

“ grâces du Prophète. Après ma mort, ma famille, ni les miens ne pourront réclamer ce livre comme leur propriété par héritage: il appartient à tout jamais à cette mosquée, à laquelle je le donne comme marque de ma puissance. ”

D'autres précautions semblent avoir été prises, non plus contre les détenteurs ecclésiastiques, mais vis-à-vis des... emprunteurs:

“ Je Lois Brésun, ici dessus nomé, ordonne que après ma mort ce présent volume soit mis et enchaîné en la librairie de la prévosté de Watène, pour y estre conservé avec ceux qui y sont. ” (1)

C'était une mode très répandue, du XII au XV<sup>e</sup> siècle, d'enchaîner les livres précieux, non seulement dans les bibliothèques, mais aussi dans les églises:

“ Messire Guillaume Delon, prestre, vicaire de ceste église, fist faire et escrire cest livre (2) et voulut et donna que après son trèspassement fut cy-mis et ataché, afin que pour ce chanoines et chapellains puissent Dieu servir, et dire et accomplir leur service divin. Lequel Delon trespassa l'an mil CCCC quarante et quatre, le XIX<sup>e</sup> jour du moy de May. Orate pro ipso et pro benefactoribus suis. Pater noster. Ave Maria. ” (3)

Cet usage n'est pas complètement abandonné, il subsiste encore de nos jours... dans les bureaux de poste et dans certaines gares... pour l'Annuaire Bottin-Didot.

Les livres furent parfois l'objet de transactions les plus inattendues, comme celle que nous révèle cette note marginale du XIII<sup>e</sup> siècle: “ Mestre Rogier, qui est compargnon mestre Dude, a baillie à Jehan Le Cirier ce livre por XII s. por le loier de sa meson. ” (4)

Des stipulations particulières nous révèlent quelquefois des coutumes, dont on rechercherait vainement la trace ailleurs. En voici deux exemples: l'un concernant le Collège de Navarre à Paris:

“ Ce présent livre a esté donné à la librairie du coll-

---

(1) Manuscrit n° 661. Bibliothèque de Valenciennes.

(2) Breviarium ad usum Barocensem.

(3) Manuscrit n° 72. Bibliothèque du Chapitre de Bayeux.

(4) Manuscrit n° 173. Bibl. Nat. Nlle Acquisitions, Fonds latin.

leige royal de Champaigne, dit de Navarre, fondé à Paris,  
“ par vénérable et discrète personne maistre Jehan Rivolle,  
“ jadiz soulzmaître des grammairiens dudit colleige,  
“ avec d’autres volumes, pour l’augmentacion de la fonda-  
“ tion par luy faict audit colleige, de ung De Profundis,  
“ que les maîtres, proviseurs, boursiers et chappelains  
“ dudit colleige sont tenuz d’edire en la fin de chaque pro-  
“ cession de l’an, qui se fait par eux, en faisant stacion  
“ sur la tumbe dudit Rivolle qui est en la nef de la chapelle  
“ dudit colleige. 1515. » (1)

L’autre se rapporte à l’Hôtel-Dieu, de la même ville:

“ Cestes presentes heures appartiennent à honest et dé-  
“ volé religieuse seur Guillemette du Guichet, demourant  
“ à la ministracion des povres, au triumphant Hostel Dieu  
“ de Nostre Dame de Paris. L’an mil V<sup>e</sup> et dix seur Guille-  
“ mette du Guichet donna ce présent livre à l’abit noir, par  
“ tel si qu’il ne soit vendu ne engaigé sans le consentement  
“ du couvent et que la prieuse en soit la gardienne et qu’elle  
“ le baille le jour des Roys à la royne noire avecques la  
“ couronne dudit habit noir. Et priez Dieu pour les tres-  
“ passés. » (2)

Ce dernier ex-dono nous amène à parler des engagements ou prêts d’argent dont les livres furent parfois la garantie.

Les notes inscrites, soit en latin, soit en provençal, sur les gardes du manuscrit n° 54 de la bibliothèque de Nîmes, nous apprennent que ce volume appartint d’abord à un certain Jean Bozauquet, qui l’engagea, le 14 janvier 1456, à Jean d’Etampes, trésorier de France, pour la somme de 7 florins 4 gros; il fut cédé, par ce dernier, à Jaume Boyer, qui le réengagea, pour le même prix, à Estève Fabre, contrôleur de la trésorerie royale de Nîmes; à la mort de celui-ci, il échut à sa fille Fabrissa, femme de Pierre de Brueys, avocat du roi à Nîmes.

Ce n’est pas un cas unique, des religieux même n’hésitaient pas, lorsque leur communauté était gênée, à recourir à ce moyen de se procurer des subsides:

“ Ceste livre est de l’abbaye Nostre-Dame de Josaphat

---

(1) Manuscrit n° 77. Bibliothèque Mazarine, Paris.

(2) Manuscrit n° 159. Bibliothèque de Chartres.

“ et est engaigé par Mons. L'abbé dudit lieu dernier, tres-  
“ passé, lequel avait esté abbé de Neauffle-les-Vies, et  
“ baille en la main de frère Guillaume Larquengier, reli-  
“ gieux du Saint-Père et prévost de Bonville, pour la som-  
“ me de neuf livres tournois, laquelle somme ledit prévost  
“ a presté audit abbé. Ce fut fait le xv<sup>e</sup> jour de février  
“ mil III<sup>e</sup> XXXVII. ”

Nous pourrions multiplier à l'infini ces citations, dont quelques-unes se rapportent directement aux ouvrages d'où nous les extrayons :

“ L'an 1598, frère Robert Yvon, ministre de Nostre-Dame de Rieux me donna une robe neuve à son retour de la prison de Brest, en laquelle il fut détint cinq moy entiers. ” (1)

mais ce serait peut-être fatiguer les lecteurs, qui ont bien voulu nous suivre jusqu'ici, cependant nous ne voulons pas les quitter, sans les prier de bien vouloir pratiquer le précepte que donnait l'Université de Caen à :

“ Messieurs les escoliers, qui en ce livre (2) estudirés  
“ je vous supply me refermer, quant serès prest vous en  
“ aller. ” (3)

sans toutefois, nous permettre de les menacer des flammes éternelles, comme cet anonyme qui, au xv<sup>e</sup> siècle, écrivit sur la garde d'un ouvrage de Gilles, de Rome : (4-5)

“ Maudist soit-il celuy qui me ouvre  
“ Qui au partir ne me refarme.  
“ Qui libros apperit et illos claudere spernit  
“ Ignis Tartarei flamma paretur ei.  
“ Escript à haste, pardonnez-moi se je failly. ”

A. Jacques PARÈS,  
*Archiviste de la Ville de Toulon.*

(1) Manuscrit n° 30. Bibliothèque de Nantes.

(2) S. Thomas Aquinates.

(3) Manuscrit n° 32 provenant de l'Université de Caen. Bibliothèque de cette ville.

(4) Super libro Elenchorum.

(5) Manuscrit n° 3.497. Bibliothèque Mazarine, Paris.



# LES BLÉS

*A Maurice d'HARTOY.*

Aux sillons que mon rêve aujourd’hui veut poursuivre,  
Germez! Tandis qu’au loin l’angelus argentin  
Scande les battements de notre espoir certain;  
Mûrissez! Car le monde au charnier veut survivre.

Près du coquelicot que le soleil énivre,  
Dans le calme du soir ou l’éveil du matin,  
Ondulants et chantants, attendez le destin,  
Bercés par la cigale aux stridences de cuivre...

Et, sûrs de dominer nos rêves et le temps,  
Dressez-vous dans l’orgueil des midis éclatants,  
Car, surpassant le prix de toutes les victoires,

Vous serez quelque jour, blés augustes, si beaux,  
Le corps de l’Homme-Dieu dans l’or des lourds ciboires  
Comme le sang des bras, des cœurs et des cerveaux!

1924.

Emile JOUVENEL.





# LE RÉGIONALISME<sup>(1)</sup>

(*Ses variétés, ses dangers et ses avantages*)

par le Dr JULES REGNAULT



Parmi les sujets proposés par l'Académie du Var pour le dernier concours du Prix Amiral-Sénès, se trouvait celui-ci: *Le régionalisme n'a jamais empêché les Provinces de se disputer la gloire d'être la plus française.*

Peu de concurrents l'ont choisi, l'un a esquissé l'histoire du régionalisme, de la révolution jusqu'en 1914, un autre n'a envisagé cette histoire que de 1914 jusqu'à nos jours; aucun n'a abordé réellement le sujet.

La thèse doit-elle donc être considérée comme insoutenable?

Sous son pavillon multicolore, le régionalisme couvre des tendances fort différentes; aussi a-t-il été l'objet de critiques acerbes et d'éloges enthousiastes tout aussi mérités.

Le plus souvent défenseurs et adversaires n'ont pu s'entendre parce qu'ils avaient oublié de définir le sujet de leur controverse et qu'ils ne parlaient pas la même langue.

C'est qu'en effet on peut distinguer trois espèces de régionalismes, celui qui défend les intérêts présents de chaque région et qu'on pourrait qualifier d'*égoïste*, celui dont les partisans veulent revenir à des états du passé et qui est *rétrograde* ou *regressiste*, enfin celui dont les partisans veulent améliorer la situation de la nation et même des groupements de nations et de l'espèce humaine, et qui est *progressif*.

Le *Dictionnaire Larousse* vise seulement la première variété, lorsqu'il définit le régionalisme "une tendance à ne considérer que les intérêts particuliers de la région qu'on habite."

Avec un régime parlementaire les dangers de ce régio-



(1) Reproduction autorisée pour les périodiques ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

nalisme sont atténués parce que les tendances des diverses régions se contrebalancent, mais il n'en reste pas moins une absence de directive et de vues d'ensemble quand il faut prendre des mesures d'intérêt national. C'est une des raisons pour lesquelles il a fallu morceler les provinces en départements et recourir à une grande centralisation administrative, qui peut paraître aujourd'hui exagérée; c'est pourquoi aussi il a fallu développer l'enseignement d'une langue unique, car *l'unité de langue constitue le meilleur lien social, économique et national.*

Dans la plupart des régions se sont développées des Académies de province et des sociétés savantes diverses, qui étudient l'histoire, l'ethnographie, la littérature, les productions artistiques locales et font ainsi un travail utile. Il s'est formé aussi des sociétés qui cultivent les langues, dialectes ou patois du passé, qui font aussi revivre à certains jours de vieilles coutumes.

Pour la plupart d'entre elles, c'est une simple et saine distraction, mais, à force de se plonger dans le passé, il est des gens qui perdent de vue le présent et qui compromettent l'avenir si on les écoutait: ils ont créé un régionalisme regressif, ils réclament le rétablissement de coutumes surannées, ils réclament aussi l'application de chartres concédées par les rois il y a plusieurs siècles, ils réclament enfin l'enseignement et l'usage officiel de leur langue, de leur dialecte ou de leur patois.

La prétention est inadmissible parce qu'elle nuirait à l'unité nationale et qu'elle serait une entrave au progrès: s'il y avait à enseigner, à côté du français, une autre langue, ce serait une langue internationale (si elle existait) et non pas un dialecte de province, qu'il faudrait choisir.

Mis au pied du mur, les protagonistes des langues régionales seraient fort embarrassés: même quand il s'agit d'une véritable langue, comme le Breton ou le Basque, on trouve divers dialectes et la fusion de ces dialectes ne formerait pas une langue complète, il faudrait emprunter des mots au français, au latin ou à l'anglais! Quand deux Bretons de communes éloignées parlent leur langue, ils ne s'entendent pas toujours et alors ils ont recours à des mots français pour se faire comprendre.

Certains partisans du régionalisme manifestent au cours de leurs réclamations des tendances séparatistes que des influences étrangères ont tout intérêt à encourager.

Qu'on ne nous accuse pas d'exagération; le Gorsedd, fondé en 1900 et apparenté au *Collège bardique du pays de Galles* a tenté de rénover la tradition de la table ronde. Les druides, ovates et bardes, vêtus de robes antiques, blanches, vertes ou bleues suivant le grade, ont célébré, parmi des *cromlechs en carton*, leurs cérémonies rituelles. De telles manifestations étaient inoffensives. Mais quelques-uns de ces bardes ont cessé de chanter la ronde des Korrigans, pour développer un autre thème: la haine de la France et de la culture latine, l'espoir de l'indépendance et du séparatisme.

Dans les *Poèmes de Taldis*, M. Jaffrenou s'écrie:

*Souviens-toi, ô Bretagne, du temps où tu n'étais pas encore vendue et vaincue...*

*Ta lame, épée d'acier de nos pères les Bretons, fut en vérité aiguisée sur le crâne des Francs! Dans ton fourreau, épée d'acier, depuis longtemps tu dors! Feu et sang, guerre et terre!*

M. Louis Le Roux dit:

*Nous ne sommes pas Français, nous sommes Bretons!*

Le barde Nathaliz, dont le poème a été traduit en vers par Mme Annette Kerloman, invite les Bretons à se grouper.

*S'ils veulent voir leur Breitz, un jour, se relever  
De ses ruines, forte et pleine d'espérance  
Prêt à briser le joug abhorré de la France!*

Les poètes d'Armor ajoutent:

“*Nous avions des libertés, des libertés reconnues par Charles VIII, confirmées par Louis XII, lors des mariages successifs d'Anne de Bretagne. Ces libertés nous furent peu à peu retirées, la Révolution française acheva de les fouler aux pieds, qu'on nous les rende! Nous voulons chez nous l'enseignement, l'usage officiel de notre langue!*”

Dans l'histoire de la Tour de Babel, la Bible nous apprend que, pour diviser et disperser les fils de Noé, Jehovah ne trouva rien de mieux que de créer la confusion des langues. Est-ce pour diviser les Français et affaiblir la France qu'on veut recourir au même procédé?

Avec M. François Vallié, qui vient d'étudier la littérature de langue bretonne (1), nous devons reconnaître que l'attitude de ces régionalistes a provoqué des protestations énergiques de divers Bretons. M. Ch. Le Goffic, qui comprend autrement le régionalisme, a écrit dans la *République française*: « Nous continuerons d'être Latins en même temps que Celtes. L'équilibre de l'âme française est à ce prix, cette âme... qui n'aurait pas plus compté dans le monde que l'âme irlandaise ou calédonienne, si elle ne s'était fortifiée sur le plan de l'ordre latin. »

Nous ne pensions pas à la possibilité de ce régionalisme regressif, lorsque en étudiant l'*Organisation de la vie nationale*, nous écrivions ici, il y a quelques années: « On s'est plu à répéter que les Français ont hérité en partie des défauts des Gaulois, mais les invasions des Latins, des Francs, des Burgondes et des Normands, etc., ont infusé un sang nouveau aux populations celtiques; le mélange des races *harmonieusement fusionnées*, a modifié le milieu ethnique. » (2)

Nous serions-nous trompés? Toutes ces races dont les vagues migratrices sont venues, suivant les lois de l'anticinèse rotatoire (3), se briser et faire des remous à la limite occidentale de l'Europe, ne sont-elles pas un peu fusionnées? N'auront-elles plus un même idéal et une langue unique? Le résultat d'efforts séculaires sera-t-il compromis par quelques poètes et rêveurs qui utilisent le régionalisme comme une machine rétrograde?

Nous ne le pensons pas; on ne revient pas en arrière et nous pourrions méditer les vers d'Ovide:

.....*Eunt Anni more fluentis aquæ  
Nec, quæ prateriit, rursus revocabitur unda  
Nec, quæ preterit, hora redire potest.*

Il est des partisans d'un autre régionalisme qui étudient le passé de leur petite patrie avec intérêt et amour, qui songent à mettre ses richesses en valeur et qui font surtout de vastes projets pour l'avenir.

---

(1) François Vallié: *La Revue Mondiale*, 15 août 1924.

(2) Dr Jules Regnault: *L'Organisation de la vie nationale*. Bulletin de l'Académie du Var 1918.

(3) Conférence du Pr Raphaël Dubois, Bulletin de l'Académie du Var, 1918.

Ils étudient le passé de leurs ancêtres ou de leur région, ils le font connaître, ils en conservent précieusement le souvenir, comme un souvenir, comme une leçon, non comme un gravier destiné à enrayer la marche du progrès.

Les éléments qu'ils apportent contribueront à faire connaître l'évolution des arts, des lettres et des sciences, ils formeront pour l'avenir des éléments de l'histoire universelle, qui reste encore à écrire malgré les efforts de divers auteurs et en particulier de Marius Fontune, mort à la tâche après la rédaction de son quatorzième volume.

On pourra faire une belle mosaïque, dans laquelle chaque pierre occupera sa place, mais il ne faut pas qu'on sabote le ciment qui doit donner à la mosaïque de documents, comme à la mosaïque de régions, une certaine durée; ce ciment, c'est la langue et, pour l'ancienne Gaule, et pour beaucoup de peuples civilisés, c'est la langue française!

Et ceci n'empêche pas le développement du régionalisme économique dont nous avons escompté les bienfaits.

Dr Jules REGNAULT.





## *LES JOURNALIERS*

---

— « Compagnons, la maison est bonne!  
La soupe est grasse; le vin, clair;  
La table, libre comme l'air...  
A ces dîners-là je m'abonne...  
La soupe est grasse; le vin, clair...  
Compagnons, la maison est bonne!...» —

D'où viennent-ils, les journaliers  
Qui, pour la Sainte-Madeleine,  
La faulx au bras, la pierre à l'aine,  
Rajustant leur cape de laine,  
S'acheminent par les halliers?  
D'où viennent-ils, les journaliers?

— « Nous revoici, pleins de courage  
Tels qu'on nous vit, les ans passés!  
Nos bras musclés disent assez  
Qu'on ne boude pas à l'ouvrage...  
Tels qu'on nous vit, les ans passés,  
Nous revoici, pleins de courage!...» —

Que pensent-ils, les journaliers  
Qui vont, la poche à demi pleine,  
Barbe taillée à la Silène,  
Marmottant quelque cantilène  
Aux airs vieillots et singuliers?  
Que pensent-ils, ces journaliers?

— « Debout, les gars! l'aube s'éveille...  
De l'or s'égrène des épis...  
Les grands prés sont de verts tapis  
Et la terre est une merveille!  
De l'or s'égrène des épis...  
Debout, les gars! l'aube s'éveille...» —

Où s'en vont-ils, les journaliers,  
Braves garçons ou tire-laine,  
Savants sur rue et marjolaine,  
Parmi la montagne et la plaine,  
Foins bottelés et blés liés?  
Où s'en vont-ils, les journaliers?

— « La besogne est-elle bien faite?  
Notre maître, êtes-vous content?  
Estimez-vous qu'on puisse autant  
La transformer en jour de fête?  
Notre maître, êtes-vous content?  
La besogne est-elle bien faite? » —

...Ils sont partis, les journaliers,  
Savants sur rue et marjolaine,  
Barbe taillée à la Silène,  
La faulx au bras, la pierre à l'aîne,  
En songeant, sous les peupliers,  
Qu'ils reviendront, les journaliers...

— « Compagnons, la maison est bonne!  
La soupe est grasse; le vin, clair;  
La table, libre comme l'air...  
A ces dîners-là je m'abonne...  
La soupe est grasse; le vin, clair...  
Compagnons, la maison est bonne!...» —

Maurice RENOUX.

---



## Projet de création d'un enseignement technique professionnel des pêches et de mariculture à Toulon

---

Les pêcheurs et les mariculteurs de France sont dans un état d'infériorité, malheureusement incontestable, vis-à-vis de ceux d'autres pays tels que l'Angleterre, les pays scandinaves, la Hollande, l'Allemagne, par exemple, sous le rapport de la technique professionnelle aussi bien que des connaissances générales concernant les choses de la mer. En France, on est loin, il est vrai, d'avoir fait pour les gens de mer, des sacrifices comparables à ceux que l'on a consentis, avec raison, pour l'instruction des cultivateurs, des agronomes, des éleveurs et de tous ceux qui, avec les pêcheurs, contribuent à nourrir le pays.

La République a fait cependant quelques tentatives, mais elles n'ont pas été couronnées de succès. Les résultats ont été à peu près nuls: « On est obligé, dit M. Kerzoncuf, ancien directeur des pêches au Ministère de la Marine, dans son beau livre sur les pêches maritimes (1), de constater que la conception française n'a pas jusqu'ici donné les résultats qu'on en attendait: à part deux ou trois écoles qui doivent leurs succès à la ténacité de leurs directeurs, presque toutes se sont effondrées et ont été délaissées par leurs élèves. »

Ce regrettable échec tient à ce que l'on a trop exclusivement compté sur l'Enseignement primaire pour donner une instruction technique professionnelle au-dessus de ses moyens.

Les élèves des classes élémentaires sont trop jeunes et déjà surmenés par des programmes très chargés pour recevoir avec fruit l'*enseignement nautique* et celui des pê-

---

(1) *La pêche, son évolution en France et à l'Etranger*, Paris, 1917.

*ches maritimes* prévu par le programme officiel complet, très compliqué du 24 septembre 1909, qui ne paraît pas avoir été modifié sensiblement dans la nouvelle application que l'on en a tentée dans ces temps derniers, mais on a proposé de supprimer dans les écoles primaires du littoral l'enseignement de l'agriculture pour le remplacer par le stérile programme de 1909.

Il convient de faire immédiatement remarquer que les écoles primaires du littoral sont fréquentées, en général, par un plus grand nombre d'enfants d'agriculteurs ou de personnes de diverses autres professions, que par des enfants de gens de mer et qu'il ne convient pas que l'intérêt du plus grand nombre soit sacrifié à celui d'une minorité, si intéressante fut-elle.

« Enfin, a dit encore M. Kerzoncuf, le pêcheur, lorsqu'il n'habite pas une petite ville, peut, en effet, entre deux marées, ou lorsque le temps est trop mauvais pour sortir, cultiver une parcelle de terre et récolter quelques légumes, en nourrissant quelque bétail. Le pêcheur côtier peut ainsi vivre sa vie sans trop de difficultés, malgré la modicité des gains, parce qu'il lui est possible d'utiliser ses loisirs à la culture de la terre. »

La pêche et la mariculture, pour cette autre raison, ne doivent donc pas exclure l'enseignement primaire de l'agriculture. L'enfant peut rendre à sa famille et à soi-même de grands services en appliquant immédiatement les notions d'agriculture acquises à l'école, tandis que ce n'est que dans le cas où il serait embarqué, ce qui ne saurait avoir lieu qu'après la sortie de celle-ci, qu'il lui serait permis de comprendre l'intérêt de notions de nautique et de pêche, qui déjà peut-être, à ce moment, seront sorties de sa mémoire. Il ne faut pas oublier que tous les pêcheurs du littoral de Provence sont des côtiers et que la terre y est féconde en fleurs, en fruits, en produits végétaux de toute nature. Les écoles primaires élémentaires ne peuvent rendre qu'un service, en ce qui concerne la mer, mais il est considérable, c'est de la faire aimer et par là d'aider au recrutement des gens de mer, et "d'assurer, comme le dit encore M. Kerzoncuf, la conservation de la race laborieuse et solide des pêcheurs côtiers, qui est de la plus haute importance pour une nation maritime.

Pour atteindre ce résultat, il faudrait donner aux fu-

turs instituteurs côtiers une instruction spéciale ce qui ne peut se faire que dans les écoles primaires supérieures adaptées déjà à l'enseignement technique professionnel et encore parmi celles-ci faudrait-il choisir celles qui sont situées sur le littoral, dans des centres aussi importants que possible pour le recrutement, non seulement des futurs instituteurs côtiers, mais encore et surtout de toutes les personnes qui, plus ou moins directement, exploitent les produits de la mer.

Le choix de Toulon, notre grand port militaire du sud paraît tout particulièrement indiqué pour la création de cet enseignement technique professionnel, d'autant mieux qu'il possède une école primaire supérieure d'une importance exceptionnelle, des locaux appropriés et presque tout le matériel nécessaire, au moins pour la partie théorique du nouvel enseignement professionnel : appareils cinématographiques et à projections fixes, etc.; sa bibliothèque pourrait, à peu de frais, être pourvue de toutes les publications périodiques et de tous les livres techniques spéciaux. Pour les exercices pratiques, la Marine militaire et la Ligue Maritime et Coloniale, ainsi que la prud'homie de la région prêteraient un précieux concours.

Il ne s'agit pas, comme on a pu le penser, d'un enseignement ayant un intérêt purement local ou même régional, mais bien d'un centre de diffusion appelé à exercer au loin son influence féconde par suite de conditions que l'on ne saurait trouver ailleurs. Tous les ans, de tous les points du littoral, sont appelés à Toulon pour recevoir leur instruction militaire les jeunes marins, les inscrits maritimes et les réservistes parmi lesquels se recrutent la grande majorité des pêcheurs et des mariculteurs. Soit au dépôt, soit à bord, ils reçoivent déjà une partie de l'enseignement prévu par le programme du 24 septembre 1909, qui pourrait d'ailleurs être plus spécialement adapté à celui de la navigation, de l'hygiène, du pêcheur, etc., et qui est, de beaucoup supérieur à celui que l'on pourrait attendre des maîtres primaires auxquels il était réservé par le programme en question. L'administrateur de l'Inscription Maritime, par exemple, pourrait y joindre quelques notions de droit maritime usuel, en général, absolument méconnu des gens de mer.

Ces points spéciaux seraient l'objet d'une entente entre le Comité d'initiative académique, de l'Enseignement su-

périeur technique professionnel des pêches maritimes et de mariculture de Toulon et notre Marine militaire, si dévouée aux intérêts généraux du pays.

Il serait facile également d'obtenir que l'enseignement technique professionnel proprement dit pour les pêcheurs et les mariculteurs fut obligatoirement suivi par les inscrits maritimes et par les réservistes à l'école primaire supérieure choisie à cet effet, ou à la Maison du Marin, si on préfère ce local. Cela ne surchargerait pas beaucoup leurs obligations militaires et même pourrait tenir lieu de passe-temps à terre, remplaçant avantageusement certaines autres occupations d'un ordre beaucoup moins élevé.

Les personnes ayant suivi l'enseignement technique professionnel recevraient, après examen, un *diplôme de moniteurs de pêche et de mariculture*, de sorte que les jeunes instituteurs côtiers et les inscrits maritimes pourvus de ce diplôme pourraient aller porter la bonne parole jusque dans les familles mêmes des pêcheurs.

En outre, on sait quelles difficultés l'Administration maritime rencontre dans le recrutement de son personnel, et le diplôme pourrait être exigé de tout candidat à un emploi comme syndic, prud'homme, garde pêche, etc., et aussi de tous ceux qui voudraient obtenir une concession de domaine maritime ou s'établir patrons pêcheurs.

Cette branche de l'enseignement technique professionnel ne bornerait pas son action à faire des apprentis pour la pêche côtière de la Provence, ce ne serait même là que le petit côté de sa raison d'être. Elle aurait surtout pour but de faire connaître à tous les inscrits maritimes appelés à visiter nos colonies par leur profession de navigateurs, quelles merveilleuses richesses elles renferment, en général fort mal exploitées et à exciter les jeunes gens qui ont tant de tendance à abandonner la mer pour les grands centres industriels à retourner vers celle qui leur a donné la santé et la vie. Ainsi compris, le rayonnement de notre enseignement technique et professionnel n'aurait d'autres limites que celles dans lesquelles peuvent se mouvoir aisément notre jeune génération des gens de mer.

Nous avons dit que l'enseignement de la navigation, de l'hygiène du marin et du droit maritime pouvait être donné par notre Marine militaire.

Il reste maintenant à esquisser à grands traits le pro-

gramme proprement dit du nouvel enseignement professionnel qui se trouverait ainsi considérablement plus simple que celui du programme de 1909.

Notions élémentaires d'océanographie et de biologie marine. La mer, milieu biologique. Fonctions de nutrition et de reproduction des organismes marins animaux et végétaux, leurs migrations, espèces utilisables pour l'alimentation et l'industrie. Engins de pêche et amores usités dans les différents pays. — Commerce, conservation, transports des produits marins. — Les cultures marines: pisciculture, piscifaculture, ostréiculture, mytiliculture, etc., etc.

Dix leçons seraient suffisantes pour cette partie du programme, auxquelles il faudrait ajouter quelques démonstrations et exercices pratiques: visite des établissements de culture marine, des ports de pêche, etc.

Le matériel et les locaux existant déjà à l'Ecole Rouvière, les frais de l'enseignement scolaire seraient fort réduits et se borneraient à l'achat de quelques livres, de films et de projections appropriés. Un aide technicien serait suffisant pour seconder les professeurs. Ces derniers, pour certains cas spéciaux, pourraient réclamer le secours de professionnels de la pêche et de la mariculture et une certaine somme devrait être mise à leur disposition pour les indemniser.

Les professeurs recevraient une allocation calculée sur les émoluments des professeurs d'enseignement supérieur et s'ils étaient appelés à faire des expériences dans les différentes localités de pêche, les déplacements seraient comptés en plus.

Certains arrangements pourraient être pris en vue d'utiliser le laboratoire maritime de biologie de Tamaris-sur-mer de l'Université de Lyon, comme *annexe* de l'Ecole supérieure technique professionnelle académique de Toulon, mais il ne faudrait pas que ce fût l'inverse.

Ce projet a reçu l'accueil le plus encourageant de la part de la presse régionale, des Sociétés savantes (Académie du Var, Société des Sciences naturelles, etc.).

Le Conseil Général du Var, la Chambre de Commerce de Toulon, les autorités civiles et militaires ont manifesté officiellement et à plusieurs reprises leur désir de voir aboutir ce projet. La Ligue Maritime et Coloniale a promis son concours, dès que serait décidée la création de l'Ecole.

Le principal obstacle qui se soit opposé à cette dernière a été la difficulté de la rattacher à un organisme approprié et déjà existant.

La création d'une Ecole spéciale d'Etat eût entraîné des frais considérables, pour les locaux, le personnel, etc., et ni la Marine marchande, ni l'Université de Lyon, ni l'Enseignement primaire proprement dit, ni l'Enseignement supérieur Universitaire ne voulurent consentir à créer un organisme ayant un caractère professionnel régional et autonome, décentralisateur.

A toutes les démarches fort nombreuses, appuyées par des collectivités et des personnes des plus qualifiées, que nous avons faites, il nous a été répondu presqu'unaniment: " Nous attachons le plus grand intérêt au vœu émis par l'Académie du Var et nous sommes très disposés à seconder ses efforts par des subventions, mais nous ne pouvons subventionner qu'une institution déjà existante, il faut qu'elle existe, qu'elle fonctionne, ne fût-ce qu'à l'état d'embryon. "

Le vœu émis à l'unanimité le 4 décembre 1918, par l'Académie du Var était le suivant:

Qu'il soit dans le plus bref délai, crée une Ecole technique supérieure des pêches et cultures marines dans la région de Toulon en raison des conditions particulièrement et exceptionnellement favorables qu'elle présente pour le recrutement d'un personnel enseignant spécial et de nombreux élèves déjà spécialisés, ainsi que par ses nombreuses ressources naturelles et autres de toute nature: que cette Ecole supérieure technique délivre des diplômes de moniteurs de pêche et de mariculture exigibles de tous les fonctionnaires en rapport avec les pêcheurs, les éleveurs ou parqueurs et de tous ceux qui seraient appelés à enseigner les matières se rapportant à ces questions, soit dans les écoles de l'Etat, soit en dehors d'elles.

Je demande à l'Académie de bien vouloir renouveler ce vœu et pour en poursuivre la réalisation, de nommer un Comité d'initiative composé de M. le Secrétaire général de l'Académie ou de son Président, assisté de MM. Danoy, Fontan, Morranzzani, Jouvenel secrétaire.

Je demande, en outre, que le dit Comité entre immédiatement en action pour inaugurer sous les auspices de l'Académie du Var, et dans le plus bref délai le nouvel ensei-

gnement simplifié et organisé sur les bases suivantes qui nous sont suggérées par une étude approfondie de la question poursuivie depuis cinq années.

1<sup>o</sup> Obtention d'un local pour l'enseignement, de préférence à l'Ecole Rouvière ou à défaut dans un local prêté par la Marine, à la Maison du Marin et du Soldat ou encore dans la salle de réunions de l'Académie du Var.

2<sup>o</sup> Que l'autorité maritime y fasse conduire par ordre les futurs inscrits maritimes, les réservistes, d'une manière générale tous ceux qu'elle jugera utile d'instruire en qualité de gens de mer.

3<sup>o</sup> Que l'autorité académique, ainsi que la section toulonnaise de la Ligue française maritime et coloniale invite à suivre cet enseignement toutes les personnes susceptibles d'en profiter;

4<sup>o</sup> Qu'il soit donné, aux époques jugées les plus favorables par le Comité d'initiative:

a) Deux conférences de *biologie marine*: Professeur X, naturaliste.

Deux conférences sur *la pêche et la mariculture*: Professeur X, naturaliste technicien.

b) Conférence: *Hygiène du pêcheur: soins à donner d'urgence (submersion, blessures), alimentation, vêtements, lutte contre l'alcoolisme*: Docteur X, de la Marine.

c) Conférence: *Océanographie, météorologie, astronomie, notions élémentaires*: X, ingénieur hydrographie de la Marine.

d) Conférence: *Eléments de navigation, embarcations de pêche*: X, officier marinier.

e) Conférence: *Mécanique usuelle (moteurs, etc.)*: X, officier mécanicien.

f) Conférence: *Industries maritimes, commerce, conservation, transports, utilisation des produits marins, animaux et végétaux*: M. X., industriel.

Si l'on y ajoute une conférence sur l'importance de l'Enseignement projeté, cela fait en tout dix conférences.

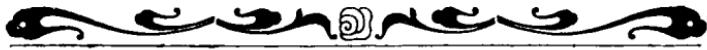
Pour les allocations aux professeurs, frais divers, indemnité au personnel auxiliaire, une somme minima de 1.500

francs serait nécessaire et pourrait être recueillie par souscriptions, subventions, inscriptions aux conférences, etc.

Il s'agit d'une question intéressant au plus haut point la prospérité nationale, et, en particulier, l'alimentation publique: si une somme si minime ne pouvait être recueillie auprès des pouvoirs publics ou des particuliers, il faudrait abandonner tout espoir d'une renaissance comme celle dont actuellement notre ennemi de l'Est nous donne l'humiliant exemple.

Raphaël DUBOIS.





## NÉCROLOGIE

---

### *M. ASTRUC*

---

M. Astruc Jules-Louis-Philippe-Henri, né à Arles le 8 août 1873, est décédé à Paris le 26 octobre 1924.

Après avoir été substitut à Tarascon, il a été Procureur de la République à Digne, puis à Draguignan, où il s'est dévoué à des œuvres sociales, en particulier à l'Office départemental des Pupilles de la Nation, dont il était Président.

Ses principaux travaux sont: *Les Pupilles de la Nation* (commentaire de la loi du 27 juillet 1917 et du décret du 15 novembre 1917), Draguignan 1918, Imprimerie du Var; *Rapport présenté à l'Office Départemental sur la création d'un orphelinat*, Draguignan 1919, Imprimerie Olivier-Joulian; *Rapports sur l'application de la Loi du 27 juillet 1917 dans le département du Var*, Draguignan 1921 et 1922, Imprimerie Olivier-Joulian; *Commentaire sur la Loi du 26 octobre 1922* (en collaboration avec M. Léon Nicolas), Draguignan 1923, Imprimerie Olivier-Joulian.

Lors de sa réception à l'Académie du Var, le 28 février 1924, il avait choisi comme sujet de son discours: *La justice et la bonté* et cette étude a été aussitôt publiée à Draguignan (Imprimerie Olivier-Joulian).

---

### *M. CHARREL*

---

M. Charrel est décédé à Toulon en octobre 1924, à l'âge de 85 ans.

Né à Lyon, M. Charrel fit des études à Montpellier pour entrer dans l'enseignement, puis, renonçant à ses premiers projets, il partit pour les rives du Bosphore où il fut tour à tour employé aux chemins de fer ottomans, professeur,

journaliste polyglotte, mais où il continua toujours des études de botanique.

Revenu en France, il résida à Marseille où, après avoir recueilli de nombreux documents par lui-même, il entreprit de donner un nouveau catalogue de la flore provençale. La publication de ce travail fut interrompue par la guerre.

Venu s'installer à Toulon, il y créa la Société de Botanique et de Géologie du Var, dont il resta, jusqu'à sa mort, le grand animateur et le Président.

Il a conservé jusqu'à la dernière heure, une grande activité intellectuelle et physique; il avait encore projeté pour la semaine où il est mort une de ces excursions botaniques, dans lesquelles, avec des membres de sa société, il parcourrait dix ou quinze kilomètres à travers la campagne.

Il a publié de nombreuses notes sur la Botanique.

A l'Académie du Var, dont il faisait partie depuis 1917, il a lu des études sur diverses questions: les connaissances des anciens égyptiens; quelques erreurs de traduction de la Vulgate; la planète Eros, le refroidissement de la Provence à travers les âges, quelques plantes curieuses de la vallée du Verdon (1). Chargé de répondre au récipiendaire lors de la réception de M. le commandant Laflotte, il avait traité de *La Botanique*.

## M. François ROUSTAN

M. François Roustan, né à Toulon le 4 octobre 1845, y est décédé le 11 novembre 1924.

M. Roustan était architecte départemental et des monuments historiques du Var.

Il avait obtenu une mention honorable au Salon de

(1) *Le refroidissement de la Provence et Deux plantes de la vallée du Verdon* ont paru dans *La Côte d'Azur médicale*.

En ce qui concerne les erreurs de traduction de la Vulgate, deux points sont particulièrement intéressants:

Il est écrit qu'il est plus difficile pour un riche d'entrer au ciel que de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille; mais dans le texte original, il y a " que faire passer un câble

1878 et une Médaille d'or à l'Exposition régionale de Marseille en 1879.

Il était membre du Conseil des Bâtiments civils, du Comité des Bâtiments scolaires, du Conseil d'Hygiène, de la Commission municipale des Beaux-Arts, de la Société centrale des Architectes français, de la Société des Architectes du Sud-Est. Il était Président des « Amis du Vieux-Toulon ». Il avait été élu membre de l'Académie du Var en 1898.

Il a publié des travaux sur *L'abbaye du Thoronet* et *La Majorque, de Marseille*.



---

par le chas d'une aiguille ». Chameau et câble s'expriment par deux mots très peu différents que les traducteurs ont confondus.

De même Josué n'a pas menacé ses ennemis d'arrêter le soleil, il les a menacés de « prendre » le soleil; la menace a paru se réaliser quand s'est produite une éclipse de soleil prévue par Josué, et les ennemis effrayés se sont enfuis ou se sont rendus,

## TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Académie du Var (ses ancêtres) 20 — *A l'Académie du Var* (souvenirs de M. François Fabié) 74-76 — Jean Aicard (Médaille en bronze) 18-19 — Prix Jean Aicard, xvi; 45-56 — Amérique (sa découverte avant Christophe Colomb) 28; 95 — Aviateur malgré lui ou L'âne de Gonfaron (illustration) 3 et 6 — M. Astruc (réception) 7 (nécrologie) 139 — Le Baoulé, 37 — *Les Blés* (poésie) 123 — Carqueiranne: *L'anse du Pradon* (tableau) 11-12 — M. Charrel (notice nécrologique) 139 — Concours littéraires de l'Académie du Var xvi, 45-70 — Corse (hymne à la) 51-52 — Pr Raphaël Dubois (sa réception) 24, 38-44 — Hippolyte Duprat (son centenaire) 29, 32-33 — *Ecole* de Pêches et de Mariculture, 131; Ecoles du Revest, 10 — Fabre. *Pour Jean Henri Fabre* (poésie) 71-73 — Fièvre méditerranéenne 10 — Hymne à l'étoile, 109 — Les insectes font-ils de la T. S. F.? 27 — *Le Joueur de boules* (illust.) 5 — *Les Journaliers* (poésie) 129 — *Julodis onopordi*, 27 — *La Justice et la Bonté*, 7 — Laure et Pétrarque, 30; Qui était Laure chantée par Pétrarque? 30 — Livres (A propos de) 111 — Mariculture, 131 — La Nouba (poésie) 93 — Olfaction (Rôle de l') 88 — Orientation chez les animaux, 14 et 21 — Orientation des pigeons voyageurs, 17 — Ouvrages recus, xv -- Pêches, 131 — Le Dr Pélissier et son œuvre, 3-7 — Pendulisans, 16 — Pierrot volé (comédie) 77 — Les Poèmes de la Vie, 7-8 — Prix xvi, de poésie 45, de prose française 57, d'Histoire de la Provence, d'Archéologie provençale 26 — Proclamation des lauréats, 24-25 — Le Protéon, 24 -- La Provence (traits distinctifs de son visage physique et moral) 60-70 — *La Provence illustrée*, 2 — Radioactivité générale, 14-15 — Radiotellurie, 16 — Reconnaissance d'utilité publique? 3-29-36 — Reflexes détecteurs d'énergie, 15-16 — Régionalisme, 36-37 — 124 — Le Revest et ses écoles, 10 — M. François Roustan (nécrologie), 140 — Sens olfactif et conservation de l'espèce, 35 — Sénes (Prix Amiral) xvi; 57-70 — *Siettitia balsensis*, 27 -- Statuts (modifications) 2 — Tamaris-sur-mer: Institut de biologie marine (photographie) 43 -- *La terre tremble* (poésie) 54-56 — Théâtre *Art et Charité*, 35.

Toulon: La grosse tour de Toulon, 13-14 — Prénoms révolutionnaire à Toulon, 8-9 — La reprise de Toulon et le Théâtre, 10-11 — Souvenirs de Toulon (M. François Fabié) 19-20; 23-24.

Verdon: Deux plantes rares des Gorges du Verdon, 23 — *Les Vers luisants* (poésie) 43-44.

## TABLE DES MATIÈRES

|  |     |
|--|-----|
| Bureau. Présidents honoraires.....   | II  |
| Liste générale des membres de l'Académie du Var....  | III |
| Sociétés savantes correspondantes de l'Académie du Var.  | IX  |
| Ouvrages reçus.....  | XV  |
| Concours littéraires de l'Académie du Var.....   | XVI |
| PREMIERE PARTIE  |     |
| Comptes rendus des séances.....  | 1   |
| DEUXIEME PARTIE  |     |
| Séance solennelle du 14 juin 1924  |     |
| Réception de M. le Pr Raphaël Dubois.....  | 38  |
| M. DESPEYOU: <i>Les Vers luisants</i> (poésie).....  | 43  |
| M. Emile JOUVENEL: <i>Rapport sur le concours de poésie française</i> (prix Jean Aicard).....                            | 45  |
| Mme Marie FOURNIER DEL FLORIDO (lauréate): <i>La terre tremble</i> .....   | 54  |
| M. Emmanuel BOURGES: <i>Rapport sur le concours de prose française</i> (prix Amiral-Sénès).....                          | 57  |
| M. WETZEL (lauréat): <i>Quels sont les traits distinctifs du visage physique et moral de la Provence?</i> .....          | 60  |
| M. Armand AUDIBERT (mention): <i>Quels sont les traits distinctifs du visage physique et moral de la Provence?</i> ..... | 68  |
| TROISIEME PARTIE   |     |
| Travaux originaux  |     |
| François FABIÉ: <i>Pour Jean-Henri Fabre</i> (poésie).....   | 71  |
| " <i>A l'Académie du Var</i> (souvenirs).....  | 74  |
| Jules GONDOIN: <i>Pierrot volé</i> (comédie en vers).....  | 77  |
| Profes. Raphaël DUBOIS: <i>Du rôle de l'Olfaction dans les phénomènes de conservation de l'espèce</i> .....              | 80  |
| François ARMAGNIN: <i>En entendant la nouba</i> (poésie)....   | 93  |
| Dr Jules REGNAULT: <i>Ce n'est pas Christophe Colomb qui a découvert l'Amérique</i> .....                                | 95  |

|   |     |
|---|-----|
| Joseph MAGGINI: <i>Hymne à l'étoile</i> (poésie).....   | 109 |
| Jacques PARÈS: <i>Toujours à propos de livres</i> .....   | 111 |
| Emile JOUVENEL: <i>Les Blés</i> (poésie).....   | 123 |
| Dr Jules REGNAULT: <i>Le Régionalisme, ses variétés, ses dangers et ses avantages</i> .....   | 124 |
| Maurice RENOUX: <i>Les Journaliers</i> (poésie).....  | 129 |
| Profes. Raphaël DUBOIS: <i>Projet de création d'un Enseignement technique professionnel des pêches et de mariculture à Toulon</i> ..... | 131 |
| NÉCROLOGIE: M. Astruc, M. Charrel, M. François Roustan.   | 139 |
| Table analytique des matières.....  | 142 |





## Publications de l'Académie du Var

- Années 1832 à 1865. — 29 volumes in-8° (épuisés).
1868. — 1 volume in-8° de 358 pages.  
1869. — 1 volume in-8° de 556 pages.  
1870. — 1 volume in-8° de 358 pages.  
1871. — 1 volume in-8° de 391 pages.  
1872. — 1 volume in-8° de 334 pages.  
1873. — 1 volume in-8° de 480 pages.  
1874-75-76. — 1 volume in-8° de 406 pages.  
1877-78. — 1 volume in-8° de 475 pages.  
1881. — 1 volume in-8° de 334 pages.  
1882-1883. — 1 volume in-8° de 534 pages.  
1884-1885. — 1 volume in-8° de 508 pages.  
1886. — 1 volume in-8° de 332 pages.  
1887-88. — 1 volume in-8° de 508 pages.  
1889-90. — 1 volume in-8° de 508 pages.  
1891-92. — 1 volume in-8° de 480 pages.  
1893-94. — 1 volume in-8° de 432 pages.  
1895. — 1 volume in-8° de 228 pages.  
1896. — 1 volume in-8° de 180 pages.  
1897. — 1 volume in-8° de 264 pages.  
1898. — 1 volume in-8° de 196 pages.  
1899. — 1 volume in-8° de 198 pages.  
1900. — Livre d'Or du Centenaire, 1 volume in-8° de 230 pag.  
1901. — 1 volume in-8° de 258 pages.  
1902. — 1 volume in-8° de 180 pages.  
1903. — 1 volume in-8° de 496 pages.  
1904. — 1 volume in-8° de 261 pages.  
1905. — 1 volume in-8° de 270 pages.  
1906. — 1 volume in-8° de 128 pages.  
1907. — 1 volume in-8° de 156 pages.  
1908. — 1 volume in-8° de 184 pages.  
1909. — 1 volume in-8° de 184 pages.  
1910. — 1 volume in-8° de 144 pages.  
1911. — 1 volume in-8° de 120 pages.  
1912. — 1 volume in-8° de 122 pages.  
1913. — 1 volume in-8° de 122 pages.  
1914-15. — 1 volume in-8° de 144 pages.  
1916-17. — 1 volume n-8° de 144 pages.  
1918. — 1 volume in-8° de 140 pages.  
1919. — 1 volume in-8° de 96 pages.  
1920. — 1 volume in-8° de 128 pages.  
1921. — 1 volume in-8° de 200 pages.  
1922. — 1 volume in-8° de 120 pages.  
1923. — 1 volume in-8° de 160 pages.  
1924. — 1 volume in-8° de 160 pages.

Ces volumes sont en vente, sauf les années 1832 à 1865. S'adresser à M. le Président de l'Académie du Var, rue Saunier prolongée, à Toulon.